

iN!

ANCER LE TERRITOIRE

2014 RAPPORT ANNUEL ET FINANCIER UNIVERSITÉ DE NANTES

www.univ-nantes.fr



UNIVERSITÉ DE NANTES

[SOMMAIRE]



.5

INTERVIEW DU PRÉSIDENT



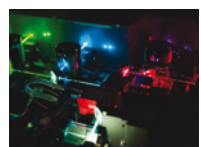
.9

FORMATION
L'ÉTUDIANT AU CŒUR DE NOTRE PROJET



.14

VIE ÉTUDIANTE
AMÉLIORER ET ANIMER LA
VIE SUR LES CAMPUS



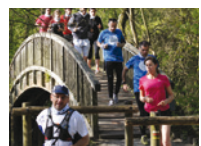
.17

RECHERCHE
EXCELLENCE ET INTERDISCIPLINARITÉ



.23

RELATIONS INTERNATIONALES
ENJEUX GÉOSTRATÉGIQUES



.27

RESSOURCES HUMAINES
DIALOGUE, ÉCOUTE ET PROXIMITÉ



.33

PATRIMOINE
RÉNOVER, RÉHABILITER ET « RÉHABITER »



.38

**RELATIONS
UNIVERSITÉ-ENTREPRISES**
INTENSIFIER LES INTERACTIONS



.42

NUMÉRIQUE
L'UNIVERSITÉ AU CŒUR DE
L'ACTIVITÉ DU TERRITOIRE



.45

CULTURE
INVENTER ENSEMBLE :
LES ENGAGEMENTS ARTISTIQUES,
SOCIÉTAUX ET SCIENTIFIQUES



.48

**QUALITÉ
ET DÉVELOPPEMENT DURABLE**
UNE DÉMARCHE STRUCTURÉE POUR
PRÉPARER L'AVENIR DE L'UNIVERSITÉ

.51

[**RAPPORT FINANCIER 2014**]

« Poser les fondations d'un nouveau modèle d'université »

[INTERVIEW]

OLIVIER LABOUX, PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE NANTES

Redressement de la situation économique de l'établissement, émergence d'un nouveau modèle d'université, concrétisation des orientations choisies par les instances de décisions, lancement de projets d'envergure nationale ou internationale... L'Université de Nantes est résolument tournée vers l'avenir. Son président, Olivier Laboux, revient sur l'année 2014, une étape charnière pour l'université.

À l'heure du bilan financier 2014, quels constats et quelles perspectives portez-vous sur la situation de l'université ?

Olivier Laboux : En 2014, l'université a poursuivi ses efforts pour assainir sa situation financière en suivant rigoureusement un plan de retour à l'équilibre budgétaire. Ce plan fixait deux objectifs principaux : stopper le déficit galopant de notre fonctionnement et favoriser une relance de l'investissement. La clôture du budget 2014 nous amène à constater que ces deux objectifs sont atteints : le résultat d'exploitation est positif pour la deuxième année consécutive ; le fonds de roulement est recapitalisé et va nous permettre de récupérer une capacité d'investissement. Ce résultat est permis par l'effort, sans précédent, fourni par l'ensemble de la communauté universitaire pour contenir les dépenses (3 M€ d'économies en 2014) et développer de nouvelles ressources (formation continue, contrats de recherche, partenariats...). Nous pouvons être satisfaits d'avoir pu garder la maîtrise de nos choix et de notre avenir.

Toutefois, nous ne pouvons pas être pleinement rassurés.

En effet, la situation est particulièrement fragile dans un contexte de désengagement de l'État : plusieurs millions d'euros manquent chaque année à notre dotation. Cette situation est inacceptable et nous continuerons à mener

« Les objectifs du plan de retour à l'équilibre budgétaire sont atteints mais notre situation reste particulièrement fragile dans un contexte de désengagement de l'État »

avec l'État un dialogue de fermeté. Nous ne voulons ni ne pouvons nous substituer à l'État qui doit nous donner les moyens d'assurer nos missions de service public dans les meilleures conditions à l'heure où nos effectifs étudiants et nos projets de recherche ne cessent de croître. Si l'État n'octroie pas le financement nécessaire, la faible capacité d'investissement que nous avons retrouvée sera

perdue car absorbée par un déficit toujours plus important. Or, je souhaite que cette capacité d'investissement soit utilisée pour soutenir des projets en faveur du développement de l'établissement et pour assurer un meilleur environnement de travail et d'étude à l'ensemble des collègues et des étudiants. Cette dynamique est essentielle au moment où notre université connaît un tournant de son histoire. La réflexion qui est engagée aujourd'hui dans le cadre de la démarche quinquennale constitue une réelle opportunité de construction collective de l'université de demain.

Quelles ont été pour vous les principales réalisations de l'université en 2014 ?

O. L. : Nous avons mis en œuvre une démarche d'accompagnement social et de résorption de la précarité des personnels : titularisations, transformations de CDD en CDI, revalorisation des primes... Nous investissons dans des projets d'avenir pour l'université et le territoire : Nouveau Tertre, quartier Hospitalo-universitaire, pôle universitaire du Quartier de la création, obtention du label French Tech... Nous nous

sommes également recentrés sur le cœur de notre projet, notre priorité collective : les étudiants.

N'oublions pas qu'ils sont la raison d'être de l'université. Il est de notre devoir de leur offrir les meilleures formations et de leur garantir des conditions optimales d'insertion professionnelle une fois les portes de notre établissement franchies. L'Université de Nantes ne

peut être attentiste et conservatrice. L'ascenseur social ne fonctionne pas comme il le devrait. Parce que tout n'est pas joué à l'aune de ses 20 ans, nous devons offrir une seconde chance à ceux qui le souhaitent grâce à la formation tout au long de la vie. Nous devons également anticiper l'évolution des métiers de demain qui seront au croisement des disciplines et proposer les formations interdisciplinaires qui y répondent. La réflexion que nous menons collectivement sur notre futur contrat quinquennal doit nous permettre d'atteindre ces objectifs.

Quelle est la stratégie économique de l'université et ses liens avec le territoire ?

O. L. : Nous souhaitons poser les fondations d'un nouveau modèle d'université : plus autonome et

responsable, en prise avec son écosystème et à l'écoute des attentes de la société. Pour y

« Nous souhaitons poser les fondations d'un nouveau modèle d'université : plus autonome et responsable, en prise avec son écosystème et à l'écoute des attentes de la société. »

parvenir, nous devons nous appuyer sur un nouveau schéma de développement économique. Nous avons développé l'activité de Formation continue, ce qui nous a permis de récolter près de 9 millions d'euros de chiffre d'affaires. Grâce à notre filiale Capacités, et en lien fort

avec la SATT et les pôles de compétitivité, nous contribuons activement au transfert de technologies à destination des entreprises de notre territoire. Nous repensons également le modèle de notre Fondation de projets avec un objectif de levée de fonds de 20 millions d'euros à 5 ans.

Qu'en est-il de la structuration de l'enseignement supérieur à l'échelle métropolitaine et inter-régionale ?

O. L. : Les partenariats que nous pouvons tisser sont aujourd'hui incontournables si nous voulons que Nantes devienne une métropole universitaire reconnue au plan européen ! Les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche, malgré une conjoncture concurrentielle, ont tous compris leur complémentarité et l'intérêt

de mettre en place des projets en commun. Nous avons ainsi concrétisé à ce jour plusieurs alliances stratégiques : ONIRIS, École de Design, École des Mines, CHU, École Nationale Supérieure Maritime, École des Beaux-Arts... Sans oublier nos liens historiques avec l'École Centrale, Audencia et l'École du Bois.

À l'échelle interrégionale, la future Université Bretagne Loire (UBL) prend forme et deviendra au début de l'année 2016 la Communauté d'Universités et d'Établissements la plus importante de France sur le plan des effectifs (160 000 étudiants). Cet esprit partenarial est également le moteur de notre inscription dans la dynamique des « Initiatives d'excellence » (Idex) auquel nous participons avec les autres membres et associés de la future UBL.

L'année 2015 sera donc celle du lancement du contrat quinquennal. Pouvez-vous nous expliquer ce qu'il comprend et quels en sont les objectifs ?

O. L. : Le contrat quinquennal, qui nous lie à notre ministère de tutelle, nous engage collectivement sur le plan de la stratégie, de la formation et de la recherche, pour une durée de 5 ans. En 2015, l'université prend son destin en main. À cette occasion, nous avons mis en œuvre une démarche novatrice et participative au sein de l'établissement à laquelle plus de 400 personnes sont associées activement avec nos partenaires. Notre réflexion sur le futur contrat quinquennal ne se limi-

tera pas à un exercice d'auto-évaluation qui viserait avant tout à reconduire l'existant. Il nous appartient de proposer des changements audacieux en transformant et en innovant dans nos pratiques professionnelles, nos postures et nos modes de fonctionnement.

À nous d'en faire collectivement un projet d'établissement mobilisateur et novateur !

Contrat quinquennal

Les axes d'analyse et de recommandations des groupes de travail

Axe 1 : Stratégie, gouvernance, pilotage et gestion de l'établissement

Axe 2 : Politique de formation (offre, pédagogie et évaluation)

Axe 3 : Politique de recherche et d'innovation

Axe 4 : Place et attentes des étudiants.



© Franck Tomps

▲ O. Laboux, président de l'Université de Nantes

« À l'occasion de la construction du prochain contrat quinquennal, nous avons mis en œuvre une démarche novatrice et participative au sein de l'établissement à laquelle plus de 400 personnes sont associées activement »

310 millions €

C'EST LE BUDGET DE L'UNIVERSITÉ EN 2014.

14,69 millions €

MONTANT DU FONDS DE ROULEMENT DE L'UNIVERSITÉ, SOIT 19 JOURS DE FONCTIONNEMENT.

25,59 millions €

MONTANT DU SOUTIEN DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DE L'UNION EUROPÉENNE.

76 %

PART DE LA MASSE SALARIALE DANS LE BUDGET DE L'UNIVERSITÉ



[FORMATION]

**L'ÉTUDIANT AU CŒUR
DE NOTRE PROJET**



[FORMATION]

**L'ÉTUDIANT AU CŒUR
DE NOTRE PROJET**

DONNER SA CHANCE À TOUS

[STRATÉGIE]

« L'année 2014 a été celle du lancement de notre réflexion sur notre prochaine offre de formations, prévue pour 2017, dans le cadre du contrat quinquennal. Nos priorités sont axées autour de l'orientation des futurs étudiants — notamment dans un contexte de hausse constante des effectifs, d'ouverture et de transdisciplinarité pour préparer les professionnels de demain — ainsi que d'adaptation aux enjeux du numérique. Nous allons, dans les prochaines années, poursuivre notre développement de formations professionnalisantes, comme les Licences pros, tout en continuant à former les chercheurs de demain. Notre université est pluridisciplinaire et cela n'est pas qu'une posture. Nous répondons ainsi aux besoins de notre territoire, dont le

tissu économique est en recherche constante de savoir-faire et d'expertises. Nous savons travailler ensemble, entre composantes, mais également avec les autres acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche nantais et ligériens. Nous proposons un panel très important de compétences qui trouvent écho dans le contexte très dynamique de la Métropole et de la Région, qui souhaitent faire de Nantes une grande ville universitaire au plan international. »

**DOMINIQUE AVERTY, VICE-PRÉSIDENT
FORMATION ET VIE UNIVERSITAIRE**

▼ Étudiants à la bibliothèque



296 diplômes proposés

SUR LE MODÈLE EUROPÉEN LMD (LICENCE-MASTER-DOCTORAT). À CEUX-CI S'AJOUTENT DES DIPLÔMES DE FORMATIONS MÉDICALES (MÉDECINE, PHARMACIE, ODONTOLOGIE, SAGE-FEMME, ORTHOPHONIE, ORTHOPTIE...).

8 diplômes de formations d'ingénieurs

115 diplômes d'université ou diplômes interuniversitaires

21 centres de formation et de recherche

1 université permanente ouverte à tout public

1 collège doctoral avec 8 écoles doctorales

[LES FAITS MARQUANTS 2014]

4. C'est le nombre de nouvelles formations diplômantes proposées par l'Université de Nantes à la rentrée 2014. Trois licences professionnelles (intelligence et distribution électrique pour le bâtiment, froid industriel et conditionnement d'air [FICA], coordinateur ressources humaines), et un DU (diplôme universitaire) de niveau bac +5, le DESSiIN (DESIGN de Services Interactifs INnovants objets communicants & interfaces tangibles), en partenariat avec l'École de Design.

7^e. C'est la place de l'Université de Nantes dans le classement des villes où il fait bon étudier, selon le récent classement du magazine *l'Étudiant*.

6 535. C'est le nombre de nouveaux étudiants accueillis par l'université à la rentrée 2014, soit 2,7 % de plus qu'en 2013. Ces nouveaux arrivants portent l'effectif total à 41 249 étudiants, incluant les étudiants étrangers.

45/55. C'est à peu près la répartition homme/femme parmi les étudiants sur l'ensemble des entités et des formations. La tendance est stable sur les quatre dernières années.

Nos données statistiques : mieux connaître nos nouveaux étudiants

Dans une logique d'amélioration continue de ses pratiques, à chaque rentrée, l'Université de Nantes fait remplir un questionnaire par les nouveaux inscrits — les primo-entrants — dans le but de mieux connaître le public qui se tourne vers son offre de formation. Cette base de données statistique, anonymisée, permet à l'université d'avoir une vision fine des profils de jeunes gens souhaitant décrocher un diplôme universitaire, et d'adapter ses formations.



« JAMAIS LA PREMIÈRE FOIS SUR LE PATIENT ! »

La faculté de médecine de l'Université de Nantes s'est associée au CHU et à l'INSERM pour créer la première École de chirurgie du Grand Ouest. L'utilisation de différents équipements de pointe simulant un patient (ou des « bouts » de patient) permettra aux futurs praticiens de s'exercer sans danger.

L'ÈRE DES OBJETS CONNECTÉS

L'Université de Nantes anticipe le Web 3.0 en proposant un DU dédié à la création des objets connectés de demain, le DESSiIN (DESIGN de Services Interactifs INnovants Objets communicants & Interfaces tangibles). Cette formation de niveau bac +5 est le fruit du partenariat entre l'Université de Nantes (Polytech Nantes et l'EMN-IAE), l'École de Design Nantes Atlantique ainsi que l'École Nationale Supérieure des Télécommunications de Bretagne (Télécom Bretagne).

À LA DÉCOUVERTE DE L'UNIVERS

L'Université de Nantes propose désormais ses propres MOOC (*massive open online course*). Sous l'impulsion de Francky Trichet, vice-président numérique et devant l'engouement populaire pour ces nouveaux cours virtuels, l'université a choisi d'ouvrir quelques formations à titre expérimental.

« ExplorUnivers : à la découverte de l'Univers »

Ce MOOC a été réalisé dans le cadre du projet ExplorNova, en partenariat avec le CEA IRFU à Saclay, durant l'année 2014 et sera diffusé au mois de mars 2015. Ce cours en ligne est à destination du grand public et propose à l'auditeur de voyager dans l'espace « *au mépris du danger et d'avancer*

vers l'inconnu». Coordonné par Vincent Miner, astrophysicien au CEA et chercheur associé au centre François Viète de l'Université de Nantes, ce MOOC abordera un thème par semaine au travers d'une vidéo et d'autres médias complémentaires illustrant concepts scientifiques et techniques. Deux autres MOOC, réalisés en 2014, seront diffusés durant l'année 2015.

« Addict ? »

Premier MOOC collaboratif et interdisciplinaire lancé par l'université à partir de janvier 2015, il s'empare de la question de l'addiction au numérique et de sa place dans notre société. Diverses ressources pédagogiques seront mises à disposition (vidéos, textes, liens) afin de lancer une réflexion commune et de soutenir la réalisation par les participants de contributions diverses, individuelles ou collectives.

« Ouvrez les portes du laboratoire : cellules et cellules souches »

Enfin, l'université, en association avec l'INSERM et Thinkovery invite le grand public à découvrir le travail concret de chercheurs, au sein de l'Institut du thorax au travers de vidéos enrichies, à partir de mars 2015.

GLOBALISATION DES ÉCHANGES, GLOBALISATION DES PROBLÉMATIQUES SANITAIRES

Pour faire face à ces enjeux prégnants — en témoignent les crises des dix dernières années (grippe aviaire, H1N1, SRAS, etc.) — une approche composite est nécessaire. C'est ce que propose la formation interdisciplinaire Man-Imal, en permettant à différents spécialistes de travailler ensemble pendant un an, afin de partager leurs expertises et de devenir les nouveaux spécialistes pluridisciplinaires « One World, One Health » de demain.

PÔLE MARITIME LIGÉRIEN

Développer un véritable pôle d'envergure nationale, telle est l'ambition de l'Université de Nantes qui vient de signer une convention de coopération avec l'École Centrale de Nantes et l'École Nationale Supérieure Maritime. Le regroupement des trois entités doit pouvoir permettre l'émulation nécessaire pour créer une synergie dans les domaines maritimes et paramaritime.

S'ASSURER QUE NOS ÉTUDIANTS ONT BIEN LA TÊTE DE L'EMPLOI

Qui a dit que produire et dispenser les savoirs interdisaient de proposer des formations professionnalisantes reconnues par le monde du travail ? Les milliers d'étudiants — qui s'inscrivent chaque année — le pensent ; les milliers de diplômés — que l'université suit sur plusieurs années après leur départ de ses murs — le savent.

Les chiffres sont éloquentes et rompent avec les idées reçues. 89 % des diplômés de l'Université de Nantes disent avoir trouvé un travail 18 mois après l'obtention de leur licence professionnelle. Pour 74,4 % d'entre eux, la recherche d'emploi a été inférieure à 6 mois. Plus de 88 % des diplômés de masters ont un emploi et près de 94 % se déclarent être satisfaits de leur poste. Enfin, 93 % d'embauche en moins de 6 mois pour les ingénieurs diplômés de 2011, avec un salaire annuel moyen d'embauche (primes et avantages divers compris) de 32 800 €. De bons résultats n'excluent pas la volonté de faire progresser la capacité d'insertion de nos étudiants sur le marché du travail. Dans cette optique, Michèle Sallemmbien, déléguée territoriale de l'APEC en Pays de la Loire, et Olivier Laboux, président de l'université, ont signé une convention de partenariat le 13 novembre 2014.

Permettre aux étudiants de rencontrer leur futur employeur...

En 2014, pour sa 4^e édition, l'opération « les Têtes de l'emploi » a invité plus de cinquante entreprises et près d'une centaine de recruteurs sur les campus, pour rencontrer et proposer des offres de stage et d'emploi aux étudiants. Les grands groupes, les PME, les collectivités locales, de toutes tailles, de toutes localisations et de tous secteurs d'activité étaient présents : Airbus, Eram, Fidal, Lacroix, Manitou, Nantaise des eaux services, Lacroix signalisation, Sodebo, VM Matériaux, etc.

... et défendre leurs compétences

L'université a également organisé, avec le concours de Nantes Métropole, la première édition des Talents du Tertre. L'occasion pour des groupes de trois étudiants maximum de se challenger afin de défendre les couleurs de sa formation et de son établissement devant un jury composé de pairs, d'enseignants et de professionnels !

3 299 professionnels
extérieurs
INTERVENANT À L'UNIVERSITÉ

Définition du dictionnaire

JEUNES PARTICULIÈREMENT OBSERVATEURS

Université à l'essai — *n.f.* : accueil aux mois de février des lycéens sous la forme de participation aux cours magistraux, travaux dirigés ou travaux pratiques avec les étudiants de première année.
Formations concernées : droit, économie et gestion, géographie, histoire, histoire de l'art et archéologie, langues, lettres, philosophie, psychologie, sciences, sociologie et STAPS ainsi que les formations en IUT. « La découverte du campus, des infrastructures et des ambiances est une formidable occasion de se faire une opinion sur ce qu'offre l'Université de Nantes. Sa propre opinion, surtout ! »



Les Têtes de l'emploi 2014

Brèves

Parcours TexL — Afin de former les futurs traducteurs experts de demain, le parcours TexL recrute sur dossier des candidats désirant étudier et pratiquer une unique langue étrangère ainsi que des compétences de traductologie.

ECN — Autres temps, autres mœurs. C'est pour satisfaire aux exigences du nouveau format des épreuves classantes nationales (ECN) que l'Université de Nantes s'est équipée de 300 tablettes, l'examen se pratiquant désormais sur ce support.

[LES FAITS MARQUANTS 2014]



▲ Étudiants en voile — Sport de haut niveau

[VIE ÉTUDIANTE]

« Améliorer et animer la vie sur les campus »

PRENDRE EN CHARGE
UNE SITUATION
DE CRISE

L'Université de Nantes s'est dotée d'un processus d'identification et de réaction face à une situation de crise étudiante individuelle. Sous cette dénomination, sont regroupées les situations graves concernant un ou plusieurs étudiants qui nécessitent l'intervention de l'établissement : un suicide, des actes de bizutage, une agression sur un campus... Les personnels, informés ou témoins d'une situation doivent ainsi contacter, sans délai sous couvert de leur responsable de service ou administratif de composante, la directrice de la vie étudiante ou la directrice des études et de la vie universitaire. Bien entendu, en cas de danger imminent ou d'urgence vitale, ce sont les secours et les services de police qui doivent être prévenus dans les meilleurs délais. Une fois le contact établi, les informations seront recueillies et évaluées et le cas échéant, en lien avec le cabinet, une cellule de gestion de crise sera mobilisée. Il convient de distinguer d'autres situations qui ne concernent pas ce processus : les problèmes personnels des étudiants, tels un manque de ressources ou un problème de santé, concernent le centre de santé. De la même façon, les mouvements étudiants, grève ou blocus, relèvent de la compétence du cabinet.

VIE ÉTUDIANTE ET
VIE CITOYENNE

Parce que l'université est aussi un lieu de vie, et participe de la construction du citoyen, plusieurs événements jalonnant, en 2014, la vie de la cité ont eu une résonance particulière sur le campus. Ainsi, la radio associative Prun' a accueilli un grand débat public, retransmis en direct, avec l'ensemble des candidats à l'élection municipale. Politique toujours, la Fête de l'Europe a été aussi l'occasion de discuter des élections européennes dans les différentes composantes. Par ailleurs, les élections étudiantes aux conseils centraux ont mobilisé plus de 12 % de participation. Un séminaire de formation a permis de rassembler l'ensemble des élus étudiants en fin d'année.

Brèves

1^{er} festival Handi' Mix — Au programme, entre autres : déjeuner dans le noir et football les yeux bandés. Une façon de sensibiliser les publics aux difficultés des étudiants handicapés, mais aussi de présenter les solutions d'assistance grâce aux associations étudiantes.

Une pluie de trophées sportifs — Qu'elle soit organisatrice ou que ses étudiants participent à de grands rassemblements sportifs, l'Université de Nantes témoigne de son dynamisme : raid Polytech, trophée de l'Île Pelée, coupe de l'UN et un palmarès sportif universitaire élogieux.

Une vie associative riche — C'est en tout cas ce que confirme le rapport sur le fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes, qui classe l'Université de Nantes comme étant la première en nombre d'associations étudiantes.

[STRATÉGIE]

« L'Université de Nantes a la volonté d'inclure au maximum les étudiants dans le processus de décision de l'établissement. Pour que les étudiants se sentent accueillis et intégrés, les missions de la direction de la vie étudiante s'articulent autour de 4 priorités : connaître les besoins des étudiants en produisant des études sur leurs conditions d'étude et de vie, accompagner les initiatives étudiantes, améliorer et animer la vie sur les campus. Le rôle de l'université est, certes, de former de manière académique les étudiants, mais son rôle est bien plus central : faire de jeunes adultes — pour la majorité — des citoyens éclairés, indépendants, cultivés, engagés et confiants dans l'avenir. »

ANTOINE DOUROUZE, VICE-PRÉSIDENT VIE ÉTUDIANTE

150

événements

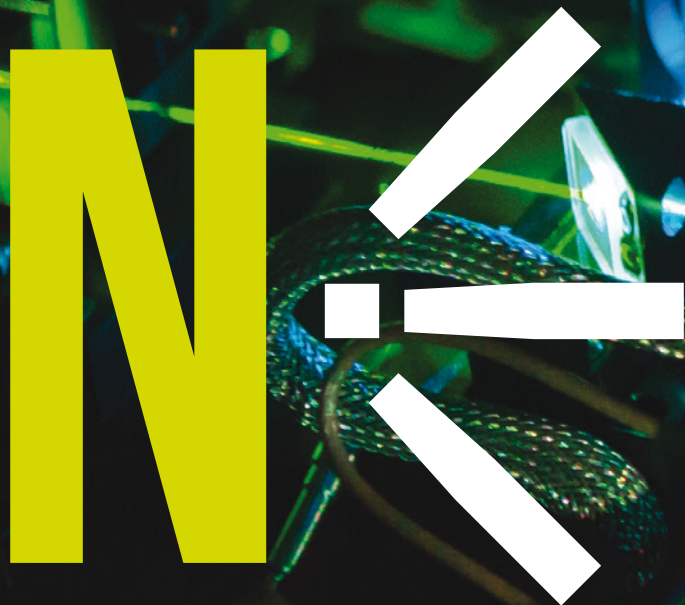
ONT ÉTÉ ORGANISÉS OU
CO-PRODUITS PAR LA
DIRECTION DE LA VIE
ÉTUDIANTE EN 2014.

150 associations étudiantes

SONT PRÉSENTES SUR LES CAMPUS DE L'UNIVERSITÉ

[RECHERCHE]

EXCELLENCE ET INTERDISCIPLINARITÉ



ÊTRE VISIONNAIRE

[STRATÉGIE]

« L'Université de Nantes s'inscrit dans une dynamique de recherche d'excellence, d'interdisciplinarité, d'inter-régionalité et d'internationalisation. Elle se mesure concrètement lors des audits de l'AERES (Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur). Nous avons toutes les cartes en main et tout le potentiel pour devenir, en 10 ans, une des premières universités interdisciplinaires de France. Notre stratégie se construit également autour de quatre grandes thématiques : les matériaux, la mer, le numérique et la santé. L'activité de la recherche en 2014 au sein de l'université prouve ce dynamisme et la volonté collective d'excellence et de valorisation des synergies et des partenariats entre les entités de l'université elle-même, entre

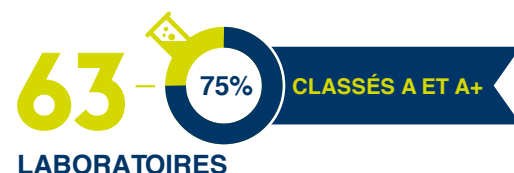
les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche et les acteurs publics, au niveau local, régional, et international : appel à projets interdisciplinaires, investissements d'avenir, participation au label French Tech, colloque international Digital Intelligence, assises de l'économie de la mer à Nantes... Des liens, une envie d'ouverture, que nous souhaitons aussi intensifier dans les prochaines années au cœur de nos laboratoires et de nos salles de cours en décloisonnant l'enseignement et la recherche au service d'ambitions partagées. »

**FRÉDÉRIC BENHAMOU, VICE-PRÉSIDENT
RECHERCHE ET INNOVATION.**

L'ÉTAT INVESTIT DANS LA RECHERCHE ET L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

C'est en tant que force de proposition et moteur que l'Université de Nantes se distingue dans le domaine des Investissements d'Avenir !

- 49 projets sont portés par des chercheurs de l'université, dont 16 en tant que porteurs principaux
- Participation dans 27 des 30 projets retenus dans les Pays de la Loire (soit 90 %)
- Participation aux six projets retenus (cinq Labex dont deux montés par les chercheurs de l'université, une SATT) sur les 18 élaborés conjointement entre les régions Bretagne et Pays de la Loire
- Participation de 21 laboratoires de l'Université de Nantes (soit 44 % des laboratoires de l'université)
- Participation de l'ensemble des 3 grands domaines de recherche de l'université (Biologie-Santé, Sciences-Technologies, Sciences de l'Homme et de la Société) dans les projets retenus



[LES FAITS MARQUANTS 2014]

L'UNIVERSITÉ DE NANTES, PARTENAIRE DE LA CONSTRUCTION DU TECHNOCAMPUS OCÉAN

Au terme de sa construction dans la périphérie nantaise, le flambant neuf Technocampus Océan ouvrira ses portes en 2015 ! Ce centre de R et D, site complémentaire du Technocampus Composites, se penchera sur des problématiques techniques de pointe, comme découvrir de nouveaux alliages ou procédés de fabrication pour l'industrie, notamment en développant l'utilisation de technologies de simulation numérique.

ANTICIPER LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

Chercher maintenant pour maîtriser demain : c'est cet impérieux souci qui, dans la perspective d'un fort vieillissement de la population française à l'horizon 2050, anime les équipes de recherche du projet LMA (Longévité Mobilité Autonomie), financé par la Région des Pays de la Loire et soutenu par le Gêrontopôle des Pays de la Loire. Au-delà des problématiques connues relatives au maintien de l'autonomie, de l'indépendance et du bien-être, c'est toute l'articulation sociétale et territoriale qui est à penser. Il faut donc, dès à présent, produire de nouvelles connaissances scientifiques tout en proposant des pistes d'améliorations concrètes de la prise en charge des populations.



« L'Université de Nantes a cette capacité à travailler collectivement avec l'ensemble des acteurs de nos territoires. C'est un atout pour faire en sorte que Nantes émerge comme un vrai carrefour de la recherche et de l'innovation à l'échelle européenne et mondiale. »

Frédéric Benhamou, vice-président recherche et innovation de l'Université de Nantes

LABCOM HULIVER, PREMIER LABORATOIRE COMMUN BI-RÉGIONAL ASSOCIANT RECHERCHE PUBLIQUE ET PRIVÉE

L'UMR 1064 (Centre de recherche en transplantation et immunologie) et la société Biopredic International (localisée à Rennes) ont été retenues par l'Agence nationale de la recherche pour une commande peu banale : des milliards d'hépatocytes humains ! Premier laboratoire commun associant les acteurs de la recherche au sein de l'Université de Nantes et une entreprise, le LabCom HuLiver illustre la volonté de l'Université de Nantes de renforcer ses liens avec les entreprises, mais également de structurer des projets de recherche à l'échelle bi-régionale (Pays de la Loire — Bretagne). Pour honorer la demande, une technologie de pointe est employée, consistant à utiliser des foies de rat comme bioréacteur, permettant ainsi la multiplication *in vivo* des cellules humaines, selon le principe de la régénération hépatique. Les cellules permettront donc de constituer de précieuses banques de ressources prêtes à l'emploi, dans divers domaines de recherche fondamentale.

PROGRAMME D'EXCELLENCE « ONE HEALTH »

Fidèle à sa politique d'ouverture vers les autres établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche, l'Université de Nantes a signé un partenariat avec Oniris (École Nationale Vétérinaire, Agroalimentaire et de l'Alimentation Nantes-Atlantique). L'objectif de cette alliance stratégique est d'accroître et de renforcer les collaborations

interdisciplinaires entre les deux établissements dans les domaines de la santé humaine, animale et de l'environnement, sous l'égide du programme « One Health ».

CONCEPTION DE MICROGÉNÉRATEURS INNOVANTS ET ÉCOLOGIQUES

Encore une innovation à porter au crédit de l'Université de Nantes ! Parties de l'idée selon laquelle rien ne se crée, car tout se recycle, deux équipes nantaises, de l'Institut d'électronique et télécommunication de Rennes (IETR) et de l'Institut de Recherche en Génie Civil et Mécanique (GeM) de l'Université de Nantes, ont eu l'idée de produire de l'électricité à partir de courants d'air grâce à des microgénérateurs innovants et

écologiques. « Ils ont l'avantage de produire de l'énergie électrique lorsqu'ils sont soumis à des contraintes mécaniques. Ils sont de plus faciles à mettre en œuvre, à bas coût de production, et sensibles au moindre flux d'air. » Raynald Séveno, chercheur à l'IETR, explique se baser sur des matériaux à base de couches minces (piézoélectriques) pour produire de l'énergie électrique.

LES JOURNÉES SCIENTIFIQUES DE L'UNIVERSITÉ DE NANTES 2014

La septième édition s'est tenue le 6 juin 2014 à La Cité, le centre des congrès de Nantes. Le thème retenu était celui de la criminologie et le public a pu découvrir des expositions ludiques rythmées par plu-

sieurs conférences autour de ce sujet. La clôture de cette édition a été marquée par une table ronde exceptionnelle avec la participation d'experts internationaux, mais surtout la présence de Pierre Joxe, ancien ministre de l'Intérieur et avocat. Plus de 1 000 auditeurs, dont 120 scolaires, et près de 1 300 chercheurs ont participé à ce temps fort de la diffusion du savoir et de la connaissance scientifique.

AMORCER UNE DYNAMIQUE INTERDISCIPLINAIRE AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT

L'Université de Nantes va financer 10 projets de recherche interdisciplinaires dans le cadre du premier des trois appels à

projets interdisciplinaires programmés sur trois ans (2013-2016). Une cinquantaine de projets novateurs impliquant plusieurs laboratoires de l'Université de Nantes seront soutenus d'ici 2016. Cette démarche permet également de préparer les réponses aux appels à projets régionaux, nationaux et européens, et notamment le programme européen Horizon 2020. La première phase dite « exploratoire » de ce programme interdisciplinaire a permis de retenir 10 projets « d'amorçage », impliquant 16 laboratoires de l'Université de Nantes et portant sur une question scientifique précise, prioritairement liée aux thématiques des Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication (STIC) et Santé.

SAVIEZ-VOUS QUE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE DISPOSE DU DEUXIÈME POTENTIEL DE VENT EN EUROPE ?

On entend par là le potentiel d'exploitation en énergie renouvelable éolienne. Considérant que cette énergie pourra représenter entre 13 et 16 % de la consommation électrique de l'Union européenne en 2030, on mesure tout l'intérêt de se positionner maintenant sur cette technologie. Ainsi, le projet SURFFEOL (SURveillance et Fiabilité des Fondations d'EOLiennes) a été lancé en janvier 2014 pour mesurer l'état des installations en mer ainsi que des pathologies pouvant les frapper, outre l'usure intervenant dans un milieu aussi extrême comme le milieu marin. Ces connaissances doivent permettre la mise au point sur le marché des fondations intégrant des équipements de surveillance pour les futures éoliennes offshore. Deux laboratoires de l'Université de Nantes sont associés à ce projet : le laboratoire Mer Molécules Santé (MMS) et l'Institut de Recherche en Génie Civil et Mécanique (GeM).

L'INSTITUT DU THORAX FÊTE SES 10 ANS

L'institut du thorax fête son 10^e anniversaire ! Depuis 2004, cet institut fait travailler de concert des experts médicaux soignant des pathologies cardiovasculaires, respiratoires et métaboliques. Modèle décliné dans de nombreux CHU de France, l'organisation peut se féliciter d'une production scientifique éloquente, dont la participation récente à la très médiatique implantation du cœur artificiel Carmat.

Brèves

Carrefour de la Chimie — Ce forum Chimie-Emploi, organisé par le département de chimie de la faculté des sciences et techniques de l'Université de Nantes, permet aux étudiants d'aller à la découverte du secteur de la chimie et ses nombreux débouchés ! Santé, énergie, automobile et transport, habitat, environnement...

Institut du thorax — Cédric Le May, chercheur à l'institut, a reçu le prix Daniel Steinberg de la meilleure publication scientifique de l'année 2013, pour la qualité de ses travaux visant à réduire le mauvais cholestérol.

Doctoriales 2014 — Cette 7^e édition était organisée dans le cadre de l'UNAM et s'est structurée autour de plusieurs temps forts visant à rapprocher monde de l'entreprise et chercheurs.

IETR — Une équipe nantaise de IETR a développé avec la société Dephasium LTD une coque de smartphone antiradiation, Ancelia, permettant de réduire jusqu'à 99 % le rayonnement des ondes.

Labex IGO — Le Labex Immunotherapy Graft Oncology (IGO) a organisé son premier congrès les 3 et 4 juillet 2014 à la faculté de pharmacie de l'Université de Nantes. Conférences et présentations de travaux ont été l'occasion de nouer des partenariats entre académie et industriels.

LPGN — Un équipement du robot Curiosity 2 est piloté depuis le laboratoire planétologie et géodynamique de Nantes (LPGN). L'instrument ChemCam a été fabriqué à Toulouse et Los Alamos (USA) et comporte un laser, un spectromètre et un imageur.

RELMIN — Le programme de recherche distingué par le European Research Council (ERC), qui travaille depuis 2010 sur les questions de religions et de société, a dressé le bilan de ses travaux à l'occasion d'un colloque international.

Les Assises de l'économie de la mer à Nantes — L'Université de Nantes était bien présente à cette dixième édition, rendez-vous incontournable des acteurs politiques et économiques du monde maritime, où plusieurs chercheurs se sont distingués.

▼ Cérémonie des docteurs 2014



CÉRÉMONIE DES DOCTEURS

Le 16 décembre 2014, à La Cité des congrès de Nantes, plus de 200 docteurs et leur famille étaient invités pour célébrer leur diplôme, sous les bons auspices de Catherine Boyen, directrice du laboratoire de biologie intégrative des modèles marins (UMR CNRS / UPMC), à la Station biologique de Roscoff, marraine de la promotion.



RELATIONS INTERNATIONALES

ENJEUX GÉOSTRATÉGIQUES

UNIVERSITÉ
NIM

!

S'OUVRIR AU MONDE

[STRATÉGIE]

« L'Université de Nantes s'adapte aux enjeux mondiaux d'enseignement et de recherche. C'est un des axes incontournables de sa stratégie. Nos objectifs s'articulent autour de 4 thèmes : l'optimisation de l'accueil des étudiants et des enseignants étrangers, le développement de l'attractivité de nos formations et de nos laboratoires, l'accroissement de notre notoriété et la promotion de l'interdisciplinarité. Pour atteindre nos objectifs, nous devons continuer à conclure des partenariats avec des universités d'autres pays. Nous avons des atouts : l'Université de Nantes est renommée à l'étranger pour la qualité de son accueil et reconnue pour l'excellence de sa recherche. Être une université pluridisciplinaire nous permet de proposer une offre de formation particulièrement attractive. Mais beaucoup reste à accomplir pour faire fructifier

nos acquis ! C'est pourquoi nous avons réalisé en 2014 une enquête sur l'internationalisation des relations de l'université. À partir de ces données, le CURI (conseil universitaire des relations internationales) adaptera sa politique pour être au plus près des besoins des équipes, en concertation avec les entités et les laboratoires. Tous les membres de la communauté universitaire participent à la renommée de l'université dans le monde. À nous de parler et d'être fiers de la qualité de notre université ! »

**GWENAELE PROUTIERE-MAULION,
VICE-PRÉSIDENTE EN CHARGE DES
AFFAIRES EUROPÉENNES ET DES
RELATIONS INTERNATIONALES (AERI)**

[LES FAITS MARQUANTS 2014]

1, COMME GUICHET UNIQUE

À destination des étudiants étrangers, c'est le point d'entrée dédié à la simplification des démarches administratives, et à la vie étudiante en général. Les étudiants y trouvent conseils et accompagnement personnalisé. En 2014, l'université a expérimenté la présence de tuteurs trilingues dans une cité universitaire, afin de réussir pleinement l'intégration des étudiants étrangers sur le campus et dans leur pays d'accueil. Cette initiative sera généralisée en 2015.

1 189

C'est le nombre total d'étudiants en situation de mobilité sortante en 2013-2014. Les composantes les plus mobiles sont la faculté des langues et cultures étrangères, Polytech Nantes et la faculté de droit et sciences politiques. Les pays les plus prisés sont respectivement le Canada, la Chine, le Royaume-Uni et l'Espagne.

RENFORCER LE RAYONNEMENT DE L'UNIVERSITÉ

La réputation européenne et internationale de l'établissement s'accroît. Retours sur quatre engagements phares de l'université en matière de relations internationales.

Fluidifier les échanges des personnels de recherche

L'appel d'offres « Internationalisation des laboratoires », lancé en 2013, et copiloté par le CURI et la commission recherche, doit permettre d'augmenter les échanges entre les chercheurs de l'Université de Nantes et leurs homologues étrangers.

Impliquer les chercheurs dans le rayonnement de l'établissement et du territoire

Premier acteur international du territoire nantais, l'Université de Nantes développe ses relations avec les partenaires au sein de l'Agence Internationale Nantes Saint-Nazaire et intensifie sa participation aux délégations du territoire à l'étranger. Ainsi,

Odile Delfour (droit international public, droit de l'environnement et droit de la mer) a accompagné une délégation de la Région en Schleswig-Holstein (Allemagne) pour valoriser les énergies marines renouvelables (EMR).

Renforcer les acquis

L'Université de Nantes a fait le choix stratégique de prioriser des partenariats globaux avec les établissements à l'étranger, notamment avec l'Université de Toyo (Japon).

Jouer la carte de l'Europe

Impliquée dans 24 projets européens dont six bénéficient d'un financement de l'European Research Council (ERC), l'Université de Nantes est clairement positionnée sur le continent.

IMPLICATION DANS LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE À L'INTERNATIONAL

Illustration concrète de l'implication de l'Université de Nantes dans le développement de son territoire d'implantation, deux vice-présidents participaient à une délégation du territoire Nantes Saint-Nazaire, qui s'est rendue à Shanghai (Chine) à

l'occasion de la semaine de l'innovation dont le thème était « la ville de demain ». Des liens ont pu être noués avec la Shanghai Institute of Foreign Trade et la Shanghai Maritime University.

Jouant la carte de l'acteur économique à part entière, l'Université de Nantes témoigne déjà de son implication au développement du territoire, notamment avec le Japon dans le domaine de l'hydrogène, et l'Allemagne dans le secteur des énergies marines renouvelables.

ACCORD ENTRE L'IMN ET LA TOHOKU UNIVERSITY DE SENDAI, AU JAPON

Le savoir-faire unique des 130 chercheurs de l'Institut des Matériaux de Nantes (IMN), fondé par Jean Rouxel en 1988, travaillant à la conception et la caractérisation des matériaux de demain, a fait l'objet d'un accord de coopération impliquant des programmes de recherche communs, avec l'Institut de recherche multidisciplinaire pour les matériaux avancés (Tohoku University de Sendai, au Japon) dans le contexte du workshop franco-japonais

Frontier 2014. Cet accord de coopération, signé pour cinq ans, favorisera les échanges entre les chercheurs des deux instituts, et permettra aux étudiants de réaliser des stages internationaux dans l'institut partenaire. Un échange mutuel de matériel et de publications académiques a également été convenu. L'Université de Nantes consolide ainsi sa position sur l'une de ses quatre thématiques de recherche prioritaires (matériaux) et dont l'IMN est l'un des laboratoires phares.

CONVENTION DE COLLABORATION AVEC LA NUM AU CAMBODGE

Messieurs Laboux et Peng, respectivement président de l'Université de Nantes et recteur de la National University of Management (NUM, Phnom Penh, Cambodge), ont signé une convention de collaboration entre leurs établissements dans le cadre d'un projet d'observatoire des activités maritimes et fluviales au Cambodge. L'observatoire sera porté par le NUM et le laboratoire d'économie et de management Nantes Atlantique (LEMNA) sera associé.

150 Cotutelles
DE THÈSES INTERNATIONALES

3 750 étudiants
DE NATIONALITÉ ÉTRANGÈRE
INSCRITS EN 2012-2013

400 demandes d'autorisation d'absence
À L'ÉTRANGER DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS DE SEPTEMBRE 2013 À MARS 2014.

DONNER SA CHANCE À TOUS

DIALOGUE, ÉCOUTE ET PROXIMITÉ

[STRATÉGIE]

« L'année 2014, en matière de ressources humaines, n'est pas l'année des bouleversements, mais celle de la continuation et de la concrétisation des chantiers lancés préalablement. Les maîtres mots de notre politique RH sont toujours le "dialogue", "l'écoute" et "la proximité". Ceux-ci s'illustrent dans la volonté de la direction des ressources humaines de participer aux réflexions avec les équipes dans la gestion des structures et de communiquer de manière renforcée sur les grands projets de l'établissement (contrat quinquennal, nouveau Tertre...), de former au mieux les personnels et leur donner les moyens d'évoluer sur leurs fonctions. Le recours systématique à des groupes de travail ou de commissions atteste de notre démarche d'ouverture concernant des sujets sensibles : commission primes, charte de gestion des

contractuels, nouvelles modalités de recrutement des enseignants-chercheurs... Pour être à la hauteur de ses ambitions, l'Université de Nantes a besoin de toutes les forces vives de la communauté universitaire. Il est donc primordial de promouvoir la qualité de vie au travail de tous les personnels, quels que soient leurs statuts, leurs grades et leurs fonctions. De même, dans un contexte financier difficile, le budget du comité des personnels de l'Université de Nantes n'a pas été diminué, ni celui de la formation professionnelle. Un bel exemple de l'attention que l'établissement porte à ses personnels ! »

FRANÇOISE LE FICHANT, VICE-PRÉSIDENTE RESSOURCES HUMAINES ET DIALOGUE SOCIAL



▲ Fête des personnels - 2014

4 260 personnels

C'EST LE NOMBRE QUE COMPTE L'UNIVERSITÉ DE NANTES EN 2014.

1 621 BIATSS

ONT CE STATUT, DONT 1 069 TITULAIRES ET 552 CONTRACTUELS.

2 139 personnes

SONT ENSEIGNANTS, ENSEIGNANTS-CHERCHEURS ET CHERCHEURS. 1 543 SONT TITULAIRES, 596 CONTRACTUELS.

500 personnes

SONT ISSUES DES GRANDS ORGANISMES DE RECHERCHE (CNRS, INSERM, INRA, INRIA).

[LES FAITS MARQUANTS 2014]

UNE POLITIQUE VOLONTARISTE POUR LA STABILITÉ DES SITUATIONS DES PERSONNELS

Depuis l'application de la loi Sauvadet en juillet 2012, ce ne sont pas moins de 90 agents qui ont bénéficié d'une situation stabilisée par le biais d'un CDI (dont 42 agents Cat. A, 12 Cat. B et 36 Cat. C). En 2014, 20 agents ont été titularisés à la suite de concours réservés. 17 personnes ont obtenu un CDI à l'issue d'un CDD. La plus grande attention a été apportée aux agents dont les contrats s'acheminaient vers leur sixième année en 2014. Dans toute la mesure du possible, leur CDD a été proposé en transformation en CDI, à 100 %, quelle que soit la catégorie, sans qu'il en soit fait une obligation par le législateur (seuls 40 CDI résultent de la transformation automatique de juillet 2012). Il s'agit d'une politique volontariste de la part de l'université. Celle-ci s'illustre également dans le processus d'élaboration concertée d'une charte de gestion des contractuels, avec des règles harmonisées et des perspectives de déroulés de carrières.

POUR UN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PACIFIÉ

Depuis deux ans, l'Université de Nantes s'est emparée des sujets liés à la discrimination et aux violences sur le lieu de travail et propose des actions très concrètes.

Lutte contre le harcèlement

Ainsi, les personnels, comme les étudiants, peuvent trouver directement sur le site Internet de l'établissement deux articles pratiques détaillant les sujets du harcèlement moral et du harcèlement sexuel, les numéros de téléphone et les personnes à prévenir en cas de problème : centre de santé, médecins du personnel, SUMPPS, représentant syndical, responsable du pôle environnement du travail DHSET, comité technique d'établissement, etc. De plus, la direction RH participe à la création d'un grand plan sur le harcèlement, qui sera présenté durant l'année 2015. De même, un travail est

mené pour la création d'une charte de bon usage des correspondances électroniques pour s'assurer de leur courtoisie, de leur pertinence et du respect du destinataire.

MOBILISATION GÉNÉRALE POUR LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT !

Dans le cadre de la définition du prochain projet d'établissement de l'Université de Nantes, le président Olivier Laboux a souhaité associer l'ensemble du personnel, au-delà des 300 personnes impliquées dans les différents groupes de travail. Dans cette optique, différents outils et guides ont été mis à disposition afin de permettre à chacun de participer à l'édification de l'université de demain. La démarche, lancée en octobre 2014, pose la méthode et les jalons nécessaires à l'accomplissement de cette vaste tâche. Le contrat quinquennal sera effectif au printemps 2017.

Une ambition collective pour l'Université de Nantes

Visant à transformer un exercice réglementaire en une opportunité de mutation profonde, l'université associe tous ses membres dans la construction du nouveau plan quinquennal et souhaite, en ces temps de réduction budgétaire importante, marquer le tournant vers un établissement plus autonome et capable de démontrer sa capacité de rebond. Une phase d'auto-évaluation a débuté en octobre 2014, pour s'achever en octobre 2015.

De la nécessaire participation de tous

La réussite de cette étape se fonde sur les remontées des personnels, dans les différents commissions et groupes de travail, afin que la démarche trouve sa pertinence et sa légitimité. Les personnels pourront lire régulièrement des informations mises à jour au gré des comités de pilotage sur l'Intranet et y donner leur avis ou poser leurs questions.

Respecter l'égalité femmes/hommes

En 2013, l'Université de Nantes a approuvé à l'unanimité l'adhésion de l'établissement à la charte pour l'égalité entre les femmes et les hommes signée entre les ministres des droits des femmes et de l'enseignement supérieur et de la recherche, en partant du constat qu'elle devait rattraper son retard en matière d'égalité. En 2014, l'établissement a travaillé sur un plan parité pour mettre en œuvre concrètement ses engagements. Celui-ci sera présenté aux instances de décisions en 2015. Rappelons que ce sujet est une priorité pour l'université qui a nommé en septembre 2012, une chargée de mission égalité femmes/hommes, Charlotte Truchet, maître de conférences.

HANDICAP ET EMPLOI À L'UNIVERSITÉ DE NANTES

Parce que le handicap ne doit pas être un obstacle au travail, l'Université de Nantes a saisi l'occasion de la semaine du handicap pour rappeler les conditions d'accès à la fonction publique pour un bénéficiaire de l'obligation d'emploi : les recrutements par concours, les recrutements par la voie contractuelle, les autres types de contrats (docto-rants contractuels, ATER, CDD, contrats aidés).



DASIC : UN NOUVEAU DISPOSITIF POUR FAIRE FACE AUX SITUATIONS COMPLEXES

Un accident de la vie peut toucher tout un chacun. Employant plus de 4 000 personnes, l'Université de Nantes connaît, chaque année, un certain nombre de situations personnelles délicates et qui nécessitent un accompagnement spécifique : réintégration après une absence prolongée, reclassement à la suite d'un accident de travail, aménagement d'un poste de travail en raison d'un handicap, addictions, conflits entre personnels ou avec la hiérarchie... Le DASIC (dispositif d'accompagnement de situations individuelles complexes) a ainsi été mis en place afin de répondre au mieux à ces situations multifactorielles et complexes, nécessitant une approche transversale et confidentielle, face à des difficultés ayant des ramifications nombreuses : DRH, assistante sociale, médecin de prévention, psychologue... En 2014, après 6 mois de mise en œuvre, 17 situations ont été examinées dont 7 résolues par une nouvelle affectation, les autres en cours de reconnaissance d'invalidité ou de handicap.

QUI SONT-ILS ?

Erwan Le Grogneq, chercheur au laboratoire Chimie : interdisciplinarité, synthèse, analyse, modélisation (CEISAM), préventeur au bâtiment du CEISAM

Fonction peu connue, mais pourtant essentielle, les préventeurs, comme Erwan Le Grogneq, sont des assistants de prévention, des conseillers de prévention de composante et les conseillers de prévention du CHSCT. Leur mission consiste principalement dans la prévention des dangers susceptibles de compromettre la santé et la sécurité des agents et des usagers. Erwan Le Grogneq forme ainsi pendant 1 h 30 les nouveaux entrants sur le risque chimique et incendie de son département. Il conseille et assiste aussi le directeur de l'unité sur les questions relatives à la sécurité, par exemple les achats d'équipements (armoire coupe-feu permettant de stocker des solvants inflammables), les règles relatives à la sécurité à inscrire dans le règlement intérieur et la mise en place de nouvelles procédures permettant de réduire les

accidents. Le préventeur établit également annuellement le document unique d'évaluation des risques (DUE), et organise le tri et l'enlèvement des déchets chimiques.

VERS UN PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

La problématique des risques psychosociaux est une question centrale à l'Université de Nantes. Ainsi, fin 2013, le comité de pilotage sur les risques psychosociaux a été créé. L'objectif prioritaire de ce groupe est l'élaboration d'un plan de prévention des risques psychosociaux, réalisé en 2014 et qui sera présenté en 2015. Ce dernier comprend un plan d'actions à destination

de toutes les personnes (agents, préventeurs, personnels d'encadrement), une sorte de boîte à outils destinée à prévenir au mieux les risques psychosociaux (RPS).

Deux formations d'ores et déjà disponibles

Pour les personnels qui voudraient s'informer ou progresser sur ces questions, deux formations internes sont à leur disposition. La première, sous l'intitulé « sensibilisation à la prévention des risques psychosociaux » (code 2154) revient sur la définition des RPS, le cadre juridique, les approches en prévention, les impacts, etc. La seconde, destinée aux personnels encadrants, doit permettre une approche proactive face aux RPS, afin de les prévenir au sein même des équipes.

NOUVELLE ORGANISATION DES CHSCT

En 2014, une nouvelle organisation des CHSCT a été présentée. Ses objectifs ? Ajuster le nombre de CHSCT et le nombre de représentants aux besoins réels de prévention (de 140 à 58 membres), améliorer l'efficacité des acteurs de la prévention en privilégiant les actions de terrain, développer la subsidiarité entre le CHSCT central et les CHSCT des sites, impliquer davantage des directeurs de composantes.

Brèves

Les palmes académiques 2014 — 26 personnels ont reçu le grade de Chevalier et deux personnels le grade d'Officier lors de la cérémonie officielle de remise des insignes de l'Ordre des palmes académiques.

Accueil — Les nouveaux personnels ont été officiellement accueillis, les 13 et 14 octobre 2014. Un vaste programme a été mis en œuvre afin de leur présenter l'établissement, les services, les réseaux ainsi que les pratiques, us et coutumes.

215,3 M€

DE LA MASSE SALARIALE PRISE EN CHARGE PAR L'ÉTAT EN 2014

75 000 €

DE LA REVALORISATION NATIONALE DE FIN D'ANNÉE 2014 POUR LES PERSONNELS DES CATÉGORIES B ET C

60 000 €

DE PRIMES DE PARTICIPATION À LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE : REVALORISATION DES CATÉGORIES A ET B



REPENSER NOTRE ESPACE

[PATRIMOINE]
RÉNOVER, RÉHABILITER ET « RÉHABITER »



[STRATÉGIE]

« La gestion du patrimoine de l'Université de Nantes est une activité majeure, par le nombre de nos bâtiments et la surface qu'ils représentent. 2014 a été une année charnière. Les équipes de l'université se sont particulièrement investies dans les négociations avec l'État dans le cadre du Contrat Plan État Région (CPER) 2015-2020. Si celui-ci est inférieur au CPER précédent, il nous permettra de financer une partie des prochaines opérations immobilières. Nous avons également poursuivi la professionnalisation dans le domaine de la construction et de la logistique. L'université est désormais reconnue comme un acteur stratégique du territoire, et a acquis une certaine renommée en tant que maître d'ouvrage. En partenariat avec le vice-président en charge de la qualité et du développement durable, nous élaborons une nouvelle dynamique pour redéfinir notre politique

énergétique. Avec plus de 40 000 personnels et étudiants, notre établissement a la taille d'une ville moyenne au sein de la métropole nantaise. L'université a donc un impact très important sur la ville. Dans le même esprit, nous nous engageons en 2015 dans la rédaction d'un schéma directeur général du patrimoine, et sur tous les campus, dans une réflexion sur l'optimisation et la mutualisation des surfaces, car au-delà de la gestion et la maintenance des locaux, une question cruciale demeure : comment accueillir un nombre croissant d'étudiants, donc une augmentation des coûts substantielle si nous ne faisons pas évoluer notre vision patrimoniale ? »

**JEAN-LOUIS KEROUANTON,
VICE-PRÉSIDENT PATRIMOINE IMMOBILIER**

▼ Campus Tertre



[LES FAITS MARQUANTS 2014]



▲ Data Center

DES DONNÉES BIEN AGENCÉES

C'est sur le campus de la Lombarderie que verra le jour, courant 2015, le futur data center de l'Université de Nantes. Ce centre de données est dédié aux besoins en ressources informatiques de pointe, ainsi que pour l'enseignement supérieur sur l'ensemble de la région. Ce projet est porté par la direction des systèmes d'information et du numérique de l'université.

L'UNIVERSITÉ DE NANTES RACCORDÉE AU HAUT DÉBIT... DE CHALEUR URBAIN !

La direction du plan, de l'immobilier et de la logistique (DPIL) a conduit une étude visant à envisager le raccordement des bâtiments universitaires au réseau de chaleur urbain de Nantes Métropole. L'évaluation des impacts financiers de cette externalisation potentielle, avec le concours des services maintenances de la DPIL, de la direction des affaires financières (DAF), de la cellule de soutien à la contractualisation et au contrôle de gestion de l'université, a permis la signature du contrat de raccordement de sept sites universitaires.

ments de la fin des années 1960, doit permettre de répondre aux enjeux contemporains de bonne gestion immobilière et universitaire : placer l'utilisateur au cœur de la stratégie immobilière. Pour des travaux de rénovation d'une envergure de **30 millions d'euros**, il faut nécessairement une opération minutieusement préparée. Mieux, il faut une opération concertée. Aussi, l'Université de Nantes a-t-elle consulté des groupes d'utilisateurs, personnels et étudiants, pour l'élaboration du projet. L'objectif n'est pas tant de faire table rase que de repenser en profondeur l'existant, quitte à réutiliser ce qui fonctionne. Et puisque le bâti est au service des idées, c'est tout le projet pédagogique qui est revisité, pour subvenir le mieux possible aux attentes actuelles, comme celles de demain : utilisation massive du numérique, modification des organisations de cours...

UN PLATEAU TECHNIQUE POUR POLYTECH NANTES

1 000 m² de locaux à la pointe de la technologie viennent d'être livrés à Polytech Nantes. Dédiés plus spécifiquement à l'énergie, la thermique, les matériaux et procédés associés (ETMPA) sur le site de la Chantrerie, l'enjeu est bien d'accueillir les personnels et infrastructures dans les conditions optimales afin de favoriser l'interdisciplinarité au sein des différents laboratoires.

**110
et 400 000 m² !**
C'EST LA TAILLE DU PATRIMOINE
IMMOBILIER DE L'UNIVERSITÉ
DE NANTES

LE PROJET NOUVEAU TERTRE EST LANCÉ !

C'est à la rentrée 2018 que les étudiants et personnels de l'Université de Nantes pourront investir les nouveaux bâtiments du campus Tertre rénové. Ce projet d'envergure, visant à réhabiliter un ensemble de bâti-

DEUX NOUVEAUX LABORATOIRES, TÊTES DE PONT DU FUTUR QUARTIER HOSPITALO-UNIVERSITAIRE SUR L'ÎLE DE NANTES

Projet de longue haleine et de premier ordre pour la vie de la cité, les déménagements des deux sites actuels du CHU (Hôtel Dieu et Hôpital Nord Laënnec) se feront en plusieurs phases vers l'Île de Nantes jusqu'à l'horizon 2025. Ainsi, c'est le secteur de la recherche qui prépare son arrivée avec la pose de la première pierre d'IRS 2 et IRS Campus, préparant la conservation du lien fort qui unit les activités de soin, de recherche et de formation avec l'enseignement universitaire en santé.

IRS 2

Ce futur bâtiment sera dédié à la recherche médicale de l'axe infectieux. Cinq équipes de pointes travailleront dans des domaines aussi variés que prometteurs : thérapeutiques cliniques et expérimentales des infections, cibles et médicaments des infections de l'immunité et du cancer, immunovirologie et polymorphisme génétique, glycoconjugués dans les réponses immunitaires anti-infectieuses, biostatistiques.

IRS Campus

Partie du plan campus prometteur, financée par la Région et en association avec Nantes Métropole, l'IRS Campus sera mitoyen de l'IRS 2. L'immeuble comprendra une partie « Bio Ouest île de Nantes 2 », avec des locaux d'accueil pour des entreprises spécialisées en biotechnologies ou en santé et une partie « IRS Campus », abritant des laboratoires de recherche publique.

LE PÔLE UNIVERSITAIRE DE LA ROCHE-SUR-YON S'AGRANDIT

Depuis la rentrée 2014, un nouveau bâtiment universitaire accueille personnels et étudiants sur le site de La Roche-sur-Yon. Celui-ci renforce la capacité du site d'ores et déjà composé du CUD, de l'IUT et d'un restaurant universitaire. Sa vocation est d'accueillir l'ESPE, ainsi que d'autres formations universitaires, renforçant ainsi l'esprit de mutualisation du bâtiment. Ce nouvel équipement renforce la politique de développement de l'Université de Nantes et de la communauté d'agglomération de La Roche-sur-Yon.

LE NOUVEAU CPER SIGNÉ

Le nouveau Contrat Plan État Région (CPER) pour la période 2015-2020 a été signé le 1^{er} décembre 2014, entre Manuel Valls, Premier ministre, et Jacques Auxiette, président de Région, dans une période de baisse inquiétante de la dotation de l'État en direction de l'enseignement supérieur, dénoncée par le président de l'Université de Nantes et ses homologues de l'Ouest. S'il est en effet inférieur au CPER précédent, ce nouveau contrat prévoit tout de même d'importants financements nécessaires qui devraient avoir des retombées positives sur l'ensemble du tissu économique du territoire.

Brèves

Barto+Barto fait peau neuve — L'œuvre, installée au titre du 1 % artistique de la faculté de médecine, vient de faire peau neuve. Restaurée entièrement par les équipes du service maintenance de la DPIL, en concertation avec l'artiste Barto+Barto, les étudiants et flâneurs ont pu la redécouvrir devant la faculté.

Médecine — Continuation des aménagements et de la mise en sécurité de la faculté de médecine, qui nécessite des travaux et une mise en conformité spécifiques.

LINA — Le laboratoire d'informatique de Nantes Atlantique (LINA) a profité des travaux d'extension et de restructuration du pôle de recherche sciences et technologies de l'information et de la communication (STIC) de la faculté des sciences et des techniques, lui fournissant un outil de travail permanent pour les membres rattachés à cette faculté.

Vous êtes ici — Ou plutôt sur 360.univ-nantes.fr pour repérer votre future faculté, ou simplement observer les propriétés remarquables des nombreux bâtiments composant l'Université de Nantes.

Les bio-ressources de demain — Déjà bien positionnée dans le domaine de la recherche sur les microalgues, l'université poursuit ses efforts et lance Algosolis, une plateforme dédiée aux applications industrielles de ces organismes prometteurs, qui ouvrira en 2015.

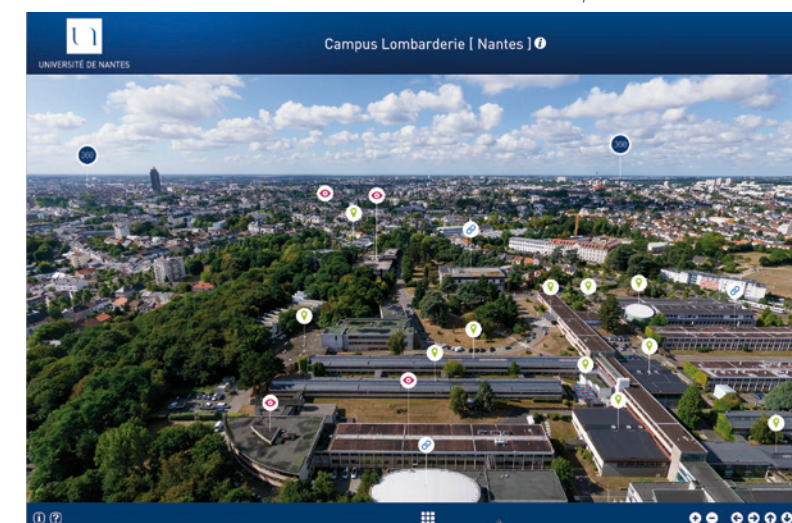
▼ Projet IRS 2 et IRS Campus — © Agence Bruno Gaudin



5,7 M€
D'INVESTISSEMENTS
IMMOBILIERS EN 2014.

11,16 M€
DE DÉPENSES DE
FONCTIONNEMENT
IMMOBILIÈRES
- 7,2 %
PAR RAPPORT À
2013, MALGRÉ UNE
AUGMENTATION
DES SURFACES

▼ 360.univ-nantes.fr — Les campus vus du ciel





RELATIONS UNIVERSITÉ ENTREPRISES

« Intensifier les interactions »

▲ Les Têtes de l'emploi — 2014

[STRATÉGIE]

« L'université doit apporter sa contribution dans un contexte socio-économique en pleine mutation. L'Université de Nantes est aujourd'hui un acteur incontournable dans l'écosystème de l'innovation. Nous avons un savoir-faire à partager avec le monde économique, et il est de notre devoir d'acteurs publics de mieux diffuser nos savoirs et de faire en sorte qu'ils deviennent des atouts compétitifs. Nous sommes, par exemple, le premier acteur régional en matière de formation continue et nous accueillons plus de 10 000 professionnels par an qui viennent se former. En 2014, nous avons réformé notre politique pour être au plus près de leurs besoins. Nous avons créé un Espace dédié aux entreprises, un point d'entrée unique pour pouvoir leur offrir l'accueil le plus efficace et le plus complet

et un accompagnement personnalisé dans la recherche de solutions pour innover. Notre autre mission réside dans la diffusion de la culture entrepreneuriale parmi les étudiants, de les former pour devenir les professionnels qualifiés de demain et de s'assurer de leur intégration sur le marché du travail. L'édition 2014 de la semaine Université-Entreprises a encore été l'occasion de belles rencontres et de dialogue entre nos deux mondes ! »

**NOËL BARBU, VICE-PRÉSIDENT
DÉVELOPPEMENT ET PARTENARIATS
ÉCONOMIQUES — AFFAIRES FINANCIÈRES
ET THIERRY BROUSSE, VICE-PRÉSIDENT
VALORISATION — TRANSFERT**

[LES FAITS MARQUANTS 2014]

PLUS DE 230 !

C'est le nombre de formations et services de l'Université de Nantes susceptibles de percevoir la taxe d'apprentissage. Cette variété de formations permet aux entreprises donatrices de pouvoir cibler, si elles le souhaitent, leur secteur d'activité et de soutenir localement leur filière en assurant les moyens de formation de leurs futurs collaborateurs !

POURQUOI NE PAS ÉTUDIER ET ENTREPRENDRE ?

Halte aux idées reçues ! L'heure n'est donc plus seulement à créer des passerelles entre le monde universitaire et le monde économique, mais bien à innover et à accompagner les ambitions et les idées qui créeront la prospérité future.

Des initiatives pour former et informer

Sous l'impulsion du ministère, l'université a mis en place plusieurs formations et animations qui permettent aux étudiants de côtoyer le monde de l'entreprise. Ainsi, le DIU étudiant-entrepreneur, délivré par l'IEMN-IAE, dispense de solides atouts pour permettre au jeune créateur d'entreprise de monter son projet. De même, le prix Pépîte Tremplin pour l'Entrepreneuriat étudiant, compétition ouverte, mise sur la capacité d'innovation des étudiants et dote son concours d'une récompense allant jusqu'à 10 000 €. Enfin, voie d'apprentissage par l'expérience, les Entrepreneuriates sont l'occasion pour les étudiants de se confronter au lancement d'une société « pour de vrai », dans le cadre d'une émulation richement pourvue en partenaires et experts bienveillants.

NOS PARTENAIRES DE LA VALORISATION

— **Atlanpole** : c'est 5 projets de création d'entreprises suivis en 2014 avec 4 créations de start-ups.

— **La SATT Ouest Valorisation** : c'est 14 projets de maturation pour un montant total de 1,4 million d'euros. 2,4 millions d'euros de contrats partenariat (hors contrats publics) ont été passés avec les laboratoires et composantes de l'université.

— **Capacités, filiale de l'université** : c'est 4,6 millions d'euros de chiffres d'affaires en 2014, avec 26 cellules de compétences et 54 salariés. 20 % de ce chiffre est réalisé avec des TPE et des PME.

Grâce au rapprochement de l'université vers le monde économique, les recruteurs prennent aujourd'hui conscience du potentiel des profils universitaires et du formidable vivier de compétences que constitue l'université, avec chaque année plus de **8 000 diplômés** (de bac + 2 à bac +8), **8 500 stagiaires**, **900 contrats** en alternance.

3^e ÉDITION DE LA SEMAINE UNIVERSITÉ-ENTREPRISES

Faire connaître ses compétences, cela peut sembler une évidence. Et pourtant, c'est souvent le premier pas qui est déterminant. Qui sait que l'Université de Nantes est un remarquable « vivier de CV », un pôle de formation continue d'excellence et un laboratoire de choix d'innovations industria-

DÉFINITION

Espace Entreprises : *n. m.* : véritable clé d'entrée de l'Université de Nantes, ce guichet unique répond à l'ensemble des besoins des entreprises, s'agissant d'innovations issues de la recherche, de recrutement de jeunes diplômés ou de formation des collaborateurs. *Principe :* **l'unicité.** L'ensemble des démarches est regroupé sous un unique intitulé. Un seul numéro de téléphone est totalement dédié : 02 72 64 88 88. *Résultats :* **multiples.** Mise en contact avec l'un des **63** laboratoires accrédités, des **1 730** chercheurs, de trouver un futur salarié dans un vivier de CV de **8 500** stagiaires parmi les **125** masters dispensés.

lisables et commercialisables ? C'est tout l'enjeu de la semaine Université-Entreprises, dont la troisième édition s'est déroulée du 13 au 18 novembre 2014. 450 personnes, dirigeants, DRH, responsables formations, etc. y ont participé et ont pu découvrir les offres de l'université au travers des conférences et des ateliers. L'occasion aussi de « prendre la température » du tissu économique territorial, ses besoins de formations et d'innovations. Un rendez-vous qui devient peu à peu un moment incontournable pour les acteurs économiques. Sans oublier l'événement phare de la semaine, « Les têtes de l'emploi » qui attirent chaque année près de 150 recruteurs venus à la rencontre de plus de 2 500 étudiants et jeunes diplômés de l'Université de Nantes pour leur proposer des offres de stage ou d'emploi.

FACILITER LE FINANCEMENT PRIVÉ DE LA RECHERCHE

L'Université de Nantes dispose d'une fondation de projets, qui est l'interface de développement de l'université par le biais du mécénat.

C'est une occasion unique de créer du lien, notamment avec les entreprises et les anciens étudiants, de trouver des financements complémentaires par leur biais et donner à l'institution une véritable vie sociétale. Lumière sur quelques projets et chaires en 2014.

Le Projet çATED

çATED est une application iOS et Android, disponible sur les plateformes de téléchargement légales, dédiée aux personnes atteintes d'autisme ou de troubles envahissants du développement. Des chercheurs de plusieurs laboratoires de l'Université de Nantes ont conçu et réalisé cette application permettant au public cible d'avoir un emploi du temps simplifié et adapté à leur pathologie.

La Chaire Finance, Banque populaire Caisse d'épargne

Organisation du 4^e colloque Risque et conjoncture, création d'un concours pour le meilleur mémoire de Master 2... Preuve de la crédibilité des formations de l'Université de Nantes dans le monde de la finance, cette chaire hébergée par la fondation est une interface d'échange entre les banques et l'université. Dotation contre transmission

de savoir et innovation par la recherche, les banques partenaires, tout comme les filières banque, finance et assurance de l'établissement, y trouvent leur compte.

Techniques innovantes d'enseignement en santé impliquant des acteurs professionnels

En 2014, la chaire a organisé plusieurs interventions illustrant la problématique de la relation enfants—parents—médecins. À destination des futurs praticiens, cette chaire leur permet de mieux appréhender les moments délicats de la relation avec leur patient et son entourage. Le recours à des acteurs professionnels permet un balayage exhaustif des palettes de réactions et de situations face à la maladie, notamment oncologique et pédiatrique.

Créations de différents fonds

La fondation a également recours à d'autres outils. Ainsi, les fonds sont des comptes individualisés finançant des actions thématiques, en ayant recours aux dons, dans le domaine de la médecine et du champ social par exemple. Quatre fonds ont été lancés en 2014.

LA FORMATION CONTINUE REPENSÉE

Avec 9 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2014, l'Université de Nantes a de sérieux atouts à faire valoir, en matière de formation continue. C'est pourquoi, en 2014, l'université a repensé son approche. La principale demande réside dans le découpage en formation plus courte, mieux adaptée aux contraintes de la disponibilité salariale. Du côté des entreprises, l'attente porte aussi sur un accompagnement plus global (conseil et accompagnement) qu'une simple formation « catalogue ».

4,6 M€

C'EST LE MONTANT DU CHIFFRE D'AFFAIRES 2014 DE CAPACITÉS

3,8 M€

C'EST LE MONTANT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE RÉCOLTÉE EN 2014, SOIT 8,3 % D'AUGMENTATION PAR RAPPORT À 2013.

9 M€

C'EST LE MONTANT DU CHIFFRE D'AFFAIRES DE LA FORMATION CONTINUE EN 2014.

Brèves

IRCCyN — Une belle réalisation pour le groupe Daher avec le concours de l'Institut de recherche en communications et cybernétique de Nantes (IRCCyN). L'entreprise a conçu et réalisé un caisson central de voilure composite pour avions régionaux et d'affaires, tandis que l'université a développé la robotisation des procédés associés.

IRS-UN — La start-up Oncotherex émerge directement des travaux de recherche du Centre de recherche en cancérologie Nantes Angers (UMR 892) pour être hébergée à l'Institut de Recherche en santé de l'Université de Nantes (IRS-UN), et développer une médecine personnalisée autour du cancer du sein et de l'ovaire.

Énergie — Philéas (la maison, pas la sonde !) remporte la deuxième place du Grand Prix du concours international Solar Décathlon. Elle remporte la première place dans la catégorie « efficacité énergétique ».

« **Colloque la recherche et entreprise** » — La 11^e édition du colloque s'est déroulée les 10 et 11 février 2014 à Polytech. L'opportunité de rencontrer l'ensemble des acteurs de la recherche et du monde de l'entreprise.

« **En quête d'innovation** » — Retrouvez tous les mois sur la WebTV de l'université une émission consacrée à une collaboration entre un laboratoire et une entreprise, autour d'une innovation concrète.

RFI Lumomat — Le projet Recherche Formation Innovation (RFI) Lumomat (pour LUMière MOLécules MATière), vient de se concrétiser par la signature le 13 novembre 2014 d'une convention entre les partenaires, impliquant 140 chercheurs ligériens.

[LES FAITS MARQUANTS 2014]

LANCEMENT DU PROJET DE QUARTIER DE LA CRÉATION SUR L'ÎLE DE NANTES

La rentrée 2017 verra — sauf retard de chantier ! — l'ouverture d'un nouveau pôle de l'université en plein cœur du Quartier de la création, dans les anciennes halles Alstom.

Un pôle interdisciplinaire

La réhabilitation du hall 6, financée à concurrence de 14 millions d'euros par Nantes Métropole, offrira une surface de 2 200 m² au pôle universitaire dédié aux cultures numériques, dont l'activité interdisciplinaire se consacrera aussi bien à la formation qu'à la recherche, à l'innovation et à l'expérimentation.

Formation, recherche et entrepreneuriat

Le projet comprend la création de différents espaces dédiés à la fabrication numérique, à l'accueil d'étudiants (masters, licences pro, formation continue) et de chercheurs, ainsi qu'à l'accompagnement de jeunes structures en incubation. Voulue comme l'un des bâtiments étendards du numérique nantais, les publics trouveront :

- un laboratoire « usages et nouveaux médias » dédié à l'observation et à l'analyse des usages des TIC et de la cybernétique ;
- un laboratoire d'innovation ouverte dédié à la fabrication numérique de pointe ;
- des outils collaboratifs incluant salles immersives et espace de coworking.

NEUROKIFF, EXPLORNOVA 360° ET AUTRES INNOVATIONS SOUS LES NEFS

L'Université de Nantes était partenaire de la 6^e édition du festival numérique nantais Web2Day. À ce titre, plusieurs dispositifs très avancés étaient présentés au public, n'excluant pas d'ailleurs un certain aspect ludique ! Ainsi, des dégustations de produits de grands chefs se sont déroulées, les gourmets équipés d'un casque neuronal (EEG) ! Ou encore, d'autres visiteurs ont pu explorer la surface de Mars grâce à ExplorNova 360°, dispositif de réalité virtuelle en leap motion.

LE COLLOQUE DIGITAL INTELLIGENCE 2014

1^{re} conférence internationale

scientifique consacrée aux cultures et à la société numériques.

550 chercheuses et chercheurs dans le comité de programme

85 papiers reçus, dont 48, acceptés

6 conférences majeures,

avec Carlo Ratti, Gérard Berry, Nicole Dewandre, Chris Salter, Jeffrey Schnapp et Serge Abiteboul.

Inédit en France, organisé conjointement par les Universités de Nantes et Laval (Québec), ce colloque était au cœur d'une semaine dédiée au numérique, la « Nantes Digital Week », en septembre 2014. Les différents acteurs des cultures numériques émergentes ont pu confronter leurs recherches et points de vue pour contribuer à l'émergence d'un nouveau paradigme scientifique et culturel. Mêlant entreprises et start-ups, universités internationales et associations diverses, de nombreuses thématiques ont été abordées, avec un regard prospectif sur le monde numérique de demain : données et identités numériques, e-learning et MOOCs, interaction homme-machine...

[NUMÉRIQUE]

« L'université au cœur de l'activité du territoire »

▲ ExplorNova

[STRATÉGIE]

« L'année 2014 a été particulièrement riche en matière de projets numériques : le colloque international Digital Intelligence, la réalisation des premiers MOOC de l'université, la consolidation financière du CPER, le lancement du Quartier de la création... Toutes ces actions sont les premiers éléments visibles du schéma de développement numérique qui définira les priorités pour les 5 prochaines années et qui fera de l'Université de Nantes un accélérateur de particules numériques au cœur de l'écosystème nantais. Ainsi, l'université a fait preuve de leadership et a porté sa vision du développement numérique pour que Nantes obtienne le Label French Tech. Priorité

de la Métropole et de la Région, le numérique réunit tous les acteurs du territoire, qui comptent sur l'université pour être à la pointe du domaine. C'est aussi à notre établissement de valoriser l'innovation, d'irriguer le territoire de nouveaux talents et de nouvelles compétences pour lui permettre de rester compétitif. Pour cela, l'université possède tous les atouts ! »

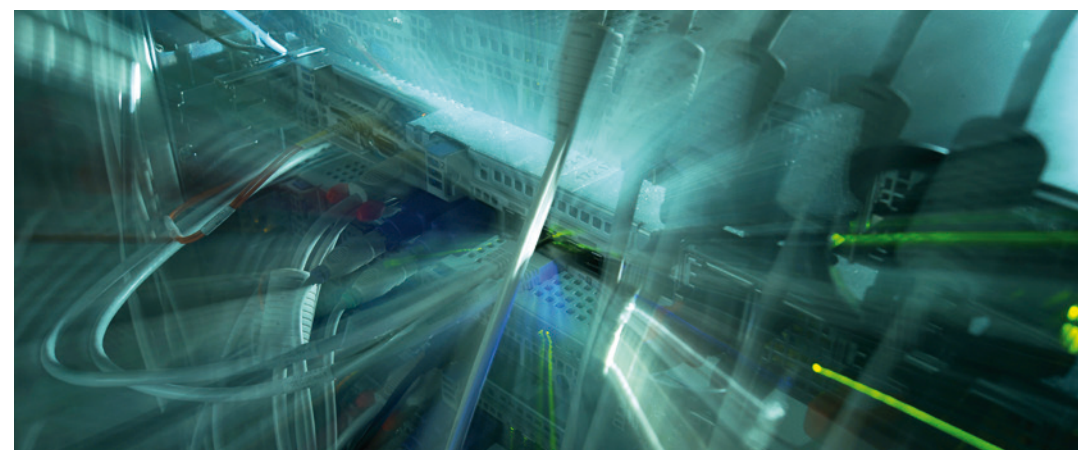
FRANCKY TRICHET, VICE-PRÉSIDENT AUX RESSOURCES NUMÉRIQUES

NANTES VILLE LAURÉATE DU LABEL FRENCH TECH !

Nantes a été retenue avec huit autres villes afin de faire partie du label French Tech, vitrine du savoir-faire français en matière de NTIC. Nantes a su convaincre un jury international grâce à une proposition collective portée par un écosystème numérique riche et structuré : start-ups, entreprises d'envergure, acteurs de l'innovation, investisseurs et... universitaires. La candidature disposait de solides atouts, au premier rang desquels, l'Université de Nantes avec ses laboratoires, ses chercheurs et ses nombreux étudiants. Cette



labellisation se concrétisera pour le territoire par la mise en place d'actions ambitieuses, dont l'université sera un acteur majeur : le Quartier de la création, le croisement du numérique et des filières d'excellence, la coopération pour le développement d'événements d'envergure internationale comme le Web2day et la Digital Week.



L'UNIVERSITÉ DE NANTES DANS LA POCHE !

Résolument à l'écoute de ses usagers, l'Université de Nantes s'est dotée d'un site Internet compatible avec les smartphones. Compte tenu d'un trafic mobile ayant doublé entre 2013 et 2014, l'objectif est d'accompagner la demande d'informations pratiques « sur site » : plans avec géolocalisation, accès rapide aux principaux contacts, recherche annuaire... sont au programme.

« NOTRE GROUPE DE RECHERCHE VOULAIT CONSTRUIRE UNE COMMUNAUTÉ INTÉRESSÉE PAR LES USAGES DU NUMÉRIQUE ET SES NOUVEAUX ENJEUX »

Didier Acier, professeur, psychologue clinicien, psychothérapeute et responsable du projet.

Un MOOC collaboratif sur les addictions au numérique

L'Université de Nantes innove, en réalisant un MOOC, bâti comme un lieu d'échange entre les chercheurs et le public, ce dernier pouvant même devenir sujet d'étude à part entière. Cette co-construction de la recherche, impliquant aussi des représentants des mondes de l'informatique, de la psychologie, de la sociologie et de la santé, devra permettre, dès début 2015, de mieux comprendre les différents usages du numérique, notamment les usages à risques et les possibles addictions.



[CULTURE]

« Inventer ensemble : les engagements artistiques, sociétaux et scientifiques »

▲ Spectacle de danse « À la verticale du jardin »

[STRATÉGIE]

« L'Université de Nantes embrasse une formidable responsabilité qui fait sens, sens artistique, sociétal, scientifique, citoyen. Elle est de faire vivre l'art et la culture pour et avec tous ceux qui, à l'université, apprennent, travaillent, transmettent, cherchent et s'engagent. La politique culturelle de l'Université de Nantes devient une référence nationale et fait l'objet de communications scientifiques au niveau international, car elle contribue, par ses actions et expérimentations, à renouveler les politiques culturelles sur la question essentielle des publics. En 2014, l'université s'est engagée en cocréant avec les acteurs culturels des formes participatives innovantes. Permettre à chacun de "faire" (avec des artistes, avec d'autres qui deviennent

alors les complices de la création partagée), de découvrir, de rencontrer, de se rencontrer : tous ces éléments font culture(s) et vivent au sein de l'université.

En lien avec ses missions, les engagements artistiques et culturels de l'Université de Nantes maillent des enjeux sensibles (faire vivre des expériences esthétiques) et des enjeux cognitifs (créer de la connaissance sur ce qui favorise la démocratisation culturelle). L'université, espace d'invention artistique et de création de sens ! »

**DANIELLE PAILLER,
VICE-PRÉSIDENTE CULTURE ET SOCIÉTÉ**

[LES FAITS MARQUANTS 2014]

Brèves

Campus en musique — De la « Folle journée » sur les campus à l'orchestre national des Pays de la Loire associé aux étudiants de l'Amfifanfare, en passant par les concerts découverte d'« Utopik »...

Les festivals de cinéma — Festival espagnol, Univerciné (italien, britannique, allemand), Reflet du cinéma chinois...

Les arts vivants à l'université — Accompagnement professionnel de projets étudiants par le projet « Appuis » et des associations de théâtre et de danse, programmation du Théâtre universitaire et du Fun festival (création étudiante).

Les événements littéraires — Le festival UniversBD, les rencontres de « Pôle poésie », Sophie à la fac, le concours de nouvelles...

Temps d'exposition — Un cycle itinérant pour montrer les créations photographiques des étudiants et des personnels sur les campus.

▼ L'Amfifanfare avec ETC au Tertre
— résidence Art Vivant Art Utile



« ART VIVANT, ART UTILE »

La résidence créative « Art vivant, art utile » proposait quatre projets en proximité des étudiants et des personnels, sur quatre campus. Ces actions se sont inscrites dans la durée, dans des espaces de partages et de convivialité pour des productions artistiques réellement participatives entre professionnels et amateurs engagés.

DEUX COLLOQUES INTERNATIONAUX

Les colloques « Médiation, médiations, vous avez dit médiation(s) ? » et « La citoyenneté culturelle : inventer ensemble », organisés par l'université, ont permis de faire dialoguer chercheurs, praticiens de la culture et du champ social, (non) publics autour des enjeux du renouveau des politiques culturelles et du rôle du citoyen, à la fois récepteur, coproducteur et acteur de ces politiques.

ORGANISATION D'UN CONCOURS D'ÉCRITURE

L'université, en partenariat avec l'Université de Rennes 2, a organisé un concours de nouvelles étudiantes « Faites court ». À l'issue de sa restitution sous une forme artistique contée, la réalisation du recueil a été confiée à la filière métiers du livre de l'IUT de La Roche-sur-Yon.

PLUS DE 20 DISPOSITIFS DE DÉMARCHES ARTISTIQUES PARTICIPATIVES

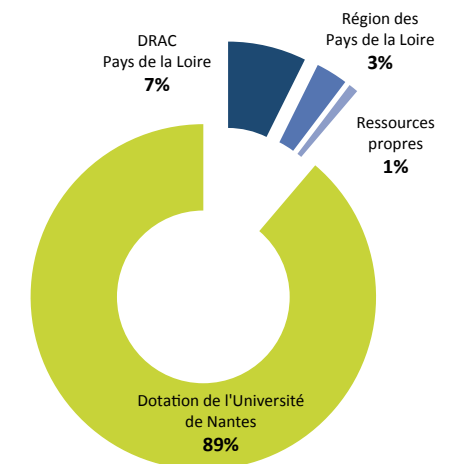
sur toute l'année 2014, sur tous les campus, ont conduit à des productions collaboratives associant étudiants, personnels et artistes. S'ils peuvent durer 12 semaines à raison d'une soirée par semaine, ils prennent aussi la forme d'actions ponctuelles dans le cadre de résidences créatives d'artistes ou de master class lors d'un week-end. Ces démarches originales de cocréation sont désormais considérées comme une référence en matière de politique culturelle universitaire.

DES ENGAGEMENTS ÉVALUÉS

Les participants aux différentes propositions culturelles, rencontrés par la suite, disent leur satisfaction et leur fierté d'avoir pu créer au sein de l'université, que celle-ci se soit engagée pour leur permettre de vivre ces expériences à portées individuelle et collective. Les pratiques artistiques font ainsi évoluer les représentations associées à l'art, à l'artiste et au processus de création. Elles leur permettent d'investir des liens sociaux choisis. C'est un espace de partage de valeurs, un espace de cohésion. Et il aura fallu avoir mis en avant « l'utilité » de la proposition (mieux savoir parler en public ou écrire) pour favoriser la participation à une démarche artistique. Ces pratiques culturelles contribuent ainsi au parcours citoyen, esthétique et professionnel des étudiants.

90 % du budget de la culture

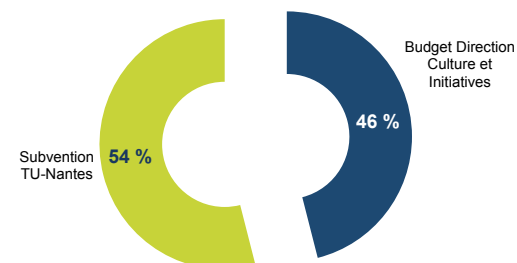
EST ASSURÉ PAR L'ENGAGEMENT DE L'UNIVERSITÉ, SOIT 356 598,93 EUROS.



54 % du budget

EST CONSACRÉ AU THÉÂTRE UNIVERSITAIRE, CE QUI PROUVE LE FORT SOUTIEN DE L'UNIVERSITÉ.

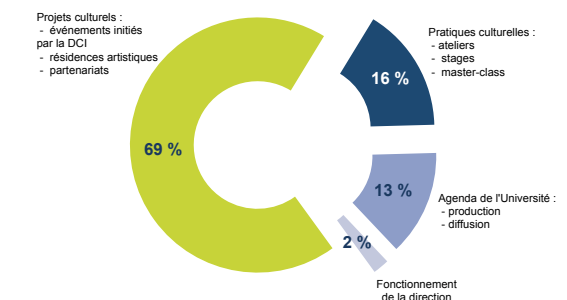
Répartition du budget Direction culture et initiatives de l'Université de Nantes



70 % du budget

DE LA DIRECTION CULTURE ET INITIATIVES EST GÉRÉ EN MODE PROJET.

Répartition du budget de la Direction culture et initiatives de l'Université de Nantes



[LES FAITS MARQUANTS 2014]

QUALITÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

« Une démarche structurée pour préparer l'avenir de l'université »

▲ Champ d'éoliennes en Vendée

[STRATÉGIE]

« L'université a trois objectifs majeurs dans la définition de sa politique de qualité et de développement durable. Le premier se concentre sur la qualité des formations et de la recherche, gage de l'excellence, un des grands enjeux de demain pour l'université, au vu d'un environnement de plus en plus concurrentiel. Il nous faut donc distiller la qualité dans toutes nos activités, y compris dans nos procédures administratives, et répondre concrètement aux demandes de simplifications des composantes et des services. Par ailleurs, nous tenons à imbriquer intimement qualité et développement durable et cet enjeu sociétal doit être saisi par chacun de nous, personnels administratifs, étudiants, enseignants-chercheurs, chercheurs. Ce n'est pas une simple figure de style ou un effet de

mode, mais bien des actions que nous menons tant dans le domaine de la pédagogie que dans celui des changements d'usage et de la transition énergétique. Enfin, en 2014, nous avons travaillé sur la structuration de cette démarche et l'avons présentée aux différentes instances pour pouvoir concrétiser désormais nos actions sur le terrain. Or, tout ce travail n'a de sens que si, en parallèle nous insufflons une culture de l'évaluation des pratiques de l'établissement dans son ensemble. L'université de demain doit être exemplaire et la qualité et le développement durable participent à cette dynamique. »

**PAUL FATTAL, VICE-PRÉSIDENT
QUALITÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE**

REDÉFINIR LA DÉMARCHE ET LES PRATIQUES EN MATIÈRE DE QUALITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'université a créé une direction de la qualité et du développement durable (DQDD), tournée vers les usagers, les services et l'amélioration continue des pratiques. Plus concrètement, la mission de la direction devient globale, avec pour objectifs aussi bien la transition énergétique de l'université et l'amélioration de la gestion des déchets sur tous les sites, que la démarche de simplification des procédures administratives, l'accompagnement dans l'amélioration des formations, l'évaluation des enseignements ainsi que de la formation et de la vie universitaire. Cette mission s'inscrit dans une démarche alliant les deux thématiques, indissociables, qui concourent au même objectif : développer intelligemment et durablement l'établissement.

GARANTIR LA PERFORMANCE DE LA DÉMARCHE QUALITÉ

Depuis 2014, l'intranet comporte un ensemble de documents à l'usage opérationnel des personnels : comprendre la démarche qualité, rédiger une procédure, concevoir un tableau de bord ou une enquête de satisfaction, s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue... La direction de la qualité et du développement durable assure ainsi une de ses missions : mettre à disposition les outils, les aides et les conseils à ceux qui souhaitent s'approprier la démarche qualité et s'assurer de sa bonne mise en œuvre.

LA SIMPLIFICATION, VAGUE APRÈS VAGUE

Travail de fond dont la restitution doit se faire en temps réel, une première vague de simplification des procédures administratives a démarré, en mai 2014, et doit voir sa mise en œuvre concrète, dès 2015. Concomitamment, une deuxième vague sera lancée en janvier 2015 pour déployer un deuxième ensemble de mesures de simplification à l'horizon

de juillet 2015. Et toute l'université est mise à contribution, au travers de représentants de l'ensemble de l'établissement qui travaillent sur ce thème.



▲ Hôtel à insectes de l'association CNEN
(Cercle naturaliste des étudiants de Nantes)

DÉBATS ET CONFÉRENCES POUR LES JOURNÉES INTERDISCIPLINAIRES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE 2014

L'année 2014 a été riche en événements sur la thématique du développement durable. Un des temps forts a été la tenue des journées interdisciplinaires du développement durable. La programmation a permis d'organiser des interventions et des débats plus particulièrement sur deux points :

- comment permettre au consommateur d'être un mangeur citoyen ?
- les dates de péremption comme cause majeure du gaspillage alimentaire.

La première table ronde a été l'occasion de débattre sur des notions telles que celle de « consommateur mangeur » et le « mangeur citoyen ».

La deuxième conférence a vu l'intervention de différents acteurs du secteur agroalimentaire, qu'il s'agisse d'industriels ou d'associations. Les points de vue ont pu être confrontés, notamment sur les difficultés liées au concept de date de péremption.

UN QCM INTERNATIONAL

Êtes-vous incollable sur les principes du développement durable ? Les étudiants de Polytech, oui ! Leurs résultats au « Sustainability Literacy Test », examen ouvert aux étudiants du monde entier sous l'égide de l'ONU, émanant de la conférence Rio+20, sont éloquentes. Une véritable consécration de la qualité des formations en ingénierie bac+5 de Polytech, qui permettent donc également de former des ingénieurs sensibilisés aux problématiques environnementales.

CITYJOULE DANS LA COUR DES GRANDS

En plus d'une bonne place à l'ouverture du Mondial de l'Automobile de Paris 2014, c'est tout bonnement Ségolène Royal, ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, qui est tombée sous le charme de Cityjoule et des étudiants nantais. Tout le monde a été invité à une présentation du projet dans la cour du ministère ainsi qu'à un déjeuner pour échanger sur le sujet de la transition énergétique.

▼ Le recyclage des matériels informatiques



Brèves

PanoEco — Une belle participation pour les étudiants de Nantes au Challenge Green TIC Campus, avec une place de demi-finale pour le panneau d'information PanoEco.



▲ Cityjoule

15 000 €

C'EST LE MONTANT DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE LA DIRECTION QUALITÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

50 % de ce montant EST CONSACRÉ AUX DIFFÉRENTS RÉSEAUX SUR LESQUELS S'APPUIE L'UNIVERSITÉ POUR DÉPLOYER SA STRATÉGIE QUALITÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE (COMITÉ 21, CAMPUS RESPONSABLES, GIS VALOR'OUEST...)

43 tonnes

PLUS DE 43 TONNES DE DÉCHETS INFORMATIQUES ET AUDIOVISUELS COLLECTÉS EN 2014

RAPPORT FINANCIER 2014

[SOMMAIRE]

1 PERSPECTIVE GLOBALE	53
● Évolution des grandes masses budgétaires	
● Les grandes masses budgétaires	
● Origine des ressources	
● Prévision et réalisation du budget	
2 LA MASSE DE FONCTIONNEMENT	59
● Les produits 2014	
● Les charges 2014	
● Rémunération des personnels (masse salariale)	
● Les autres charges de fonctionnement	
3 LA MASSE D'INVESTISSEMENT	73
● Les ressources d'investissement 2014	
● Les dépenses d'investissement 2014	
4 LE FONDS DE ROULEMENT ET LA TRÉSORERIE	77
● État du fonds de roulement	
● Évolution de la Trésorerie de 2011 à 2014	
5 LES SOUTIENS APPORTÉS PAR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET LA CCI NANTES ST-NAZAIRE	81
ANNEXE 1	89
● Subventions ou reversements attribué(e)s par l'Université de Nantes en 2014	
ANNEXE 2	93
● Rapport annuel de performances 2014	

[PERSPECTIVE GLOBALE]

- ÉVOLUTION DES GRANDES MASSES BUDGÉTAIRES
- LES GRANDES MASSES BUDGÉTAIRES
- ORIGINE DES RESSOURCES
- PRÉVISION ET RÉALISATION DU BUDGET

1.1 ÉVOLUTION DES GRANDES MASSES BUDGÉTAIRES ENTRE 2011 ET 2014

Budget réalisé (en millions d'euros)	2011	2012	2013	2014	Variation sur 4 ans	
					M€	%
Produits de fonctionnement	276,69	296,62	302,88	305,35	28,66	10,36 %
Ressources d'investissement	7,36	8,59	13,05	6,11	- 1,25	-16,98 %
TOTAL RECETTES	284,05	305,21	315,93	311,46	27,41	9,65 %
Charges de fonctionnement	275,12	295,04	298,92	299,35	24,23	8,81 %
Dépenses d'investissement	16,50	16,10	16,00	10,97	-5,53	-33,52 %
TOTAL DÉPENSES	291,62	311,14	314,92	310,32	18,70	6,41 %
Recettes - dépenses	- 7,57	- 5,93	+ 1,01	+ 1,14		

(en millions d'euros)	2011	2012	2013	2014
Fonds de roulement au 1 ^{er} janvier	23,33	10,46	4,43	10,25
Fonds de roulement au 31 décembre	10,46	4,43	10,25	14,69
Variation du fonds de roulement	- 12,87	- 6,03	+ 5,82	+ 4,44

Budget réalisé (en millions d'euros)	2011	2012	2013	2014	Variation 2014-2011	
					M€	%
RECETTES						
Fonctionnement						
Ressources propres	22,02	25,17	24,92	26,19	1,27	+ 5 %
Formation continue	6,05	8,78		8,97	0,11	+ 1,2 %
Droits universitaires	6,01	6,71		6,26	- 0,65	- 9 %
Taxe d'apprentissage	3,00	3,09		3,79	0,29	+ 8,3 %
Contrats de recherche	0,67	0,94		1,18	0,36	+ 43,9 %
Autres prestations de services	4,89	4,21		3,85	0,42	+ 12,2 %
Colloques	0,23	0,22		0,18	- 0,04	- 18 %
Locations diverses	0,39	0,35		0,34	- 0,05	- 12,8 %
Refacturation de personnel mis à disposition	0,78	0,87		1,62	0,83	+ 105,1 %
Subventions État	230,22	232,47	240,82	236,96	- 3,86	- 1,6 %
Subventions collectivités et UE	5,93	7,95	14,33	9,10	- 5,23	- 36,5 %
Reversement autres administrations publiques (universités, CNRS...)	0,29	0,29	0,77	-	- 0,77	- 100,0 %
Produits de gestion courante	0,37	1,04	1,37	1,78	0,41	+ 29,9 %
Redevances licences	0,06	0,09	0,70	0,23	- 0,47	- 67,1 %
Produits financiers	0,23	0,05	-	0,01	0,01	0 %
Neutralisation de l'amortissement + quote-part des subventions d'investissement	5,86	18,31	17,22	17,33	0,11	+ 1 %
Régularisation des encaissements des années antérieures et produits exceptionnels	0,34	0,56	0,77	0,90	0,13	+ 16,9 %
Recettes à venir sur contrats de recherche (PPC, ANR...)	11,37	10,69	1,98	12,85	10,87	+ 549,0 %
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	270,83	278,31	285,66	288,02	2,36	+ 0,8 %
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	276,69	296,62	302,88	305,35	2,47	+ 0,8 %

Budget réalisé (en millions d'euros)	2011	2012	2013	2014	Variation 2014-2011	
					M€	%
RECETTES						
Investissement						
État	0,11	0,14	0,35	1,02	0,67	+ 191 %
Conseil régional	4,77	3,33	2,57	1,99	- 0,58	- 22,6 %
Union européenne	0,25	- 0,13	5,47	0,95	- 4,52	- 82,6 %
Département	0,77	2,76	1,35	0,63	- 0,72	- 53,3 %
Autres subventions d'investissement (ANR et INSERM)	0,27	0,63	1,19	0,70	- 0,49	- 41,2 %
Communes	0,79	1,86	2,12	0,82	- 1,30	- 61 %
Créances et dépôts (écritures de régularisation)	0,40	-	-	-	-	-
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	7,36	8,59	13,05	6,11	- 6,94	- 53,2 %
TOTAL RECETTES	284,05	305,21	315,93	311,46	- 4,47	- 1,4 %
DÉPENSES						
Fonctionnement						
Charges de personnel	224,03	231,66	235,56	236,98	1,42	+ 0,6 %
Fonctionnement	43,87	42,72	41,33	41,74	0,41	+ 1,0 %
Amortissements et provisions	7,22	20,66	22,03	20,63	- 1,40	- 6,4 %
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	267,90	274,38	276,89	278,72	1,83	+ 0,7 %
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	275,12	295,04	298,92	299,35	0,43	+ 0,1 %
Investissement						
Équipements scientifiques	5,03	5,83	5,89	2,07	- 3,82	- 64,9 %
Constructions, travaux	5,58	9,09	7,54	6,93	- 0,61	- 8,1 %
Matériel pédagogique (informatique...)	5,07	1,45	2,17	2,89	0,72	+ 33,2 %
Licences, logiciels et brevets	0,10	0,13	0,40	0,24	- 0,16	- 40,0 %
Créances et dépôts	0,40	- 0,09	-	-	-	-
Avances et acomptes (écritures de régularisation)	0,32	- 0,31	-	-	-	-
Régularisation TVA bâtiment CEISAM				-1,16		
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	16,50	16,10	16,00	10,97	- 5,03	- 31,4 %
TOTAL DÉPENSES	291,62	311,14	314,92	310,32	- 4,60	- 1,5 %

Recettes

Les produits de fonctionnement progressent de 2,36 M€ (hors neutralisation d'amortissement) entre 2013 et 2014, consécutivement à la hausse des ressources propres (+1,27 M€) et des produits de gestion courante (0,41 M€).

Les ressources d'investissement chutent de 6,94 M€ par rapport à 2013, à mettre en regard de la diminution des dépenses d'investissement de - 5,03 M€ (fin CPER).

 **- 1 155 495 €**

Régularisation TVA sur le bâtiment CEISAM

Demande de remboursement de TVA sur le bâtiment CEISAM (exercices 2009 à 2012).

Dépenses

Les charges de personnel augmentent seulement de 0,6 % entre 2013 et 2014, ce qui représente la plus faible augmentation depuis l'accession de l'université aux responsabilités et compétences élargies.

Les dépenses de fonctionnement sont en faible augmentation par rapport à 2013.

 **632 808 €**

Provision pour contrôle fiscal

L'université a réalisé une provision de 632 808 € au titre du contrôle fiscal en cours sur la TVA concernant l'exercice 2012.

1.2 LES GRANDES MASSES BUDGÉTAIRES (du compte financier 2014)

Section 1 : Fonctionnement

Charges	Produits
299 350 183 € <i>dont 62 367 645 € dépenses de fonctionnement et 236 982 538 € dépenses de personnel</i>	305 354 945 €
Résultat net	6 004 763 € (1)
Capacité d'autofinancement (CAF)	9 308 180 € (2)

Section 2 : Investissement

Emplois	Ressources
10 973 479 € <i>(- 1 155 495 € au titre des écritures de régularisation de TVA sur le bâtiment CEISAM)</i>	6 110 769 €
Capacité d'autofinancement (CAF)	9 308 179 €
Total ressources	15 418 948 €
Augmentation du fonds de roulement	4 445 469 € (3)
Total général dépenses 310 323 662 €	Total général recettes 310 323 662 €

(1) Ce résultat 2014 est la traduction des efforts entrepris dans le cadre du plan de retour à l'équilibre budgétaire.

Le résultat 2014 est impacté par des recettes tardives de l'État (décembre 2014) à hauteur de 1,65 M€, dont une majeure partie (1 M€) sera dépensée en investissement sur les exercices à venir.

(2) La CAF augmente de 0,5 M€ par rapport à 2013 et permet de financer une partie de nos investissements sur l'exercice 2014.

(3) Le fonds de roulement de l'établissement augmente de 4,44 M€ pour atteindre 14,69 M€, soit 19 jours de fonctionnement. Cette hausse est moins importante qu'en 2013 (+5,82 M€).

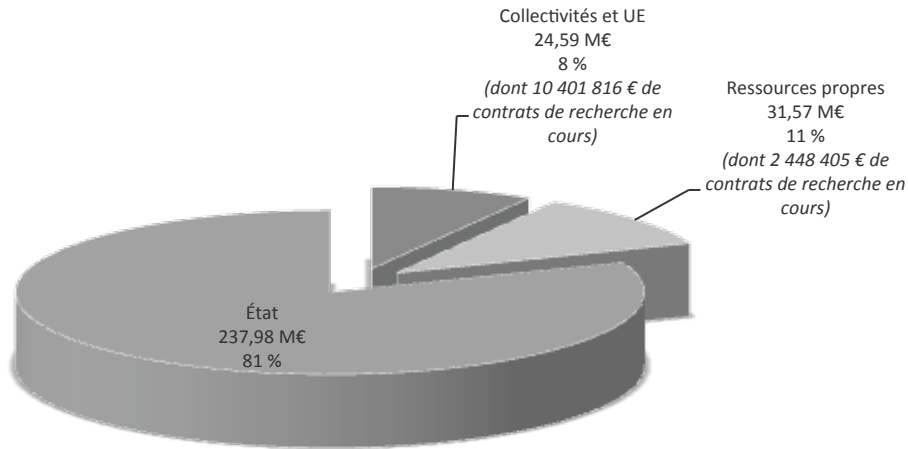
Il convient de nuancer l'apport au fonds de roulement qui correspond en très grande majorité au financement de projets en cours et à l'écriture de demande de remboursement de TVA de 1,16 M€ sur le bâtiment CEISAM.

Capacité d'autofinancement

La capacité d'autofinancement correspond à l'ensemble des ressources financières générées par les opérations de gestion de l'établissement et dont il pourrait disposer pour couvrir ses besoins financiers.

Elle mesure la capacité à financer sur ses propres ressources les besoins liés à son existence, tels que les investissements. Elle représente donc l'excédent de ressources internes dégagé par l'activité de l'établissement.

1.3 ORIGINE DES RECETTES : 294 141 605 € (Fonctionnement + investissement hors neutralisation d'amortissement et quote-part des subventions d'investissement)



La part État dans les ressources 2014 est équivalente à celle de 2013 soit 81 %. Néanmoins, en valeur absolue, la diminution est de 3,86 M€.

La part des ressources hors État est équivalente à celle de 2013. Cependant, dans le contexte de fin de CPER, les ressources d'investissement sont en très forte diminution (-53 % entre 2013 et 2014).

Répartition des contrats de recherche en cours par financeur 12 850 221 €	
Région	4 116 665 €
ANR	3 065 947 €
Europe	1 710 331 €
BPI	1 266 573 €
Nantes Métropole	137 853 €
Carene / CCI	100 037 €
Département	4 410 €
Autres	2 448 405 €

 **81 %**
L'Université de Nantes est dépendante de l'État à hauteur de 4/5^e de ses ressources.

Comment l'État calcule-t-il la dotation de fonctionnement de l'université ?

La dotation de fonctionnement est calculée à l'aide du modèle « SYMPA » qui n'est pas un modèle d'attribution mais de répartition des crédits de fonctionnement entre les établissements. Les crédits sont déterminés selon des critères d'activités (nombre d'étudiants...) et de performance (nombre d'enseignants-chercheurs produisant...).

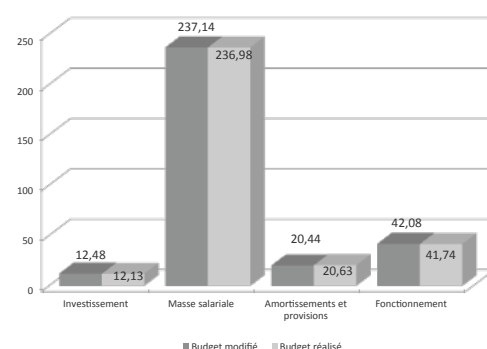
1.4 PRÉVISION ET RÉALISATION DU BUDGET 2014 - *Budget global*

Le budget est un acte prévisionnel construit au plus proche de la réalité budgétaire de l'établissement.

Depuis 2012, l'Université de Nantes s'est significativement améliorée dans sa prévision budgétaire.

En effet, elle s'attache à inscrire en prévision budgétaire ce qu'elle a réellement l'intention de dépenser sur l'exercice. Aussi, ce travail a permis en 2014 d'augmenter le taux de réalisation des dépenses de 1,4 point pour atteindre 99,4 %.

Prévision du budget 2014 - Dépenses
(en millions d'euros)



+ 0,5 M€

Montant de l'écart constaté entre les prévisions de recettes et la réalisation, qui s'explique par :

En fonctionnement (+ 4,4 M€) :

- Une subvention pour charge de service public supplémentaire de 1,65 M€ non prévue au budget initial (dont 0,6 M€ pour le Nouveau Tertre)
- Des annulations de dépenses sur les exercices antérieurs (0,8 M€)
- Une meilleure facturation des mises à disposition (0,8 M€)

En investissement (- 3,9 M€) :

Toutes les ressources d'investissement n'ont pas été réalisées.

Comparaison du taux de réalisation du budget modifié/budget réalisé

	Charges	Produits
2014	99,42 %	100,15 %
2013	98,00 %	99,26 %
2012	94,55 %	94,27 %
2011	95,77 %	97,99 %

- 1,82 M€

Montant de l'écart constaté entre les prévisions de dépenses et la réalisation. La demande de remboursement de TVA sur le bâtiment CEISAM diminue les dépenses d'investissement de 1,16 M€.

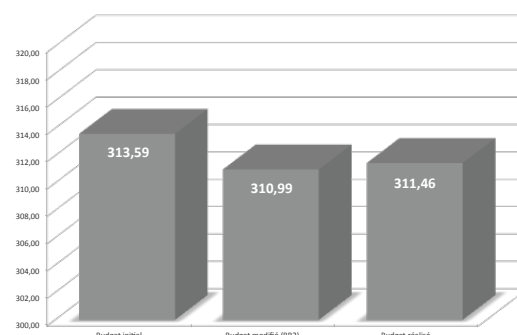
Budget équilibré

En 2014, l'université continue à reconstituer son fonds de roulement.

Le budget peut être équilibré suite à l'autorisation par le conseil d'administration d'opérer un prélèvement sur le fonds de roulement de l'établissement pour le financement d'opérations d'investissement.

Pour des dépenses de fonctionnement, c'est le Recteur qui autorise le prélèvement sur fonds de roulement.

Prévision et réalisation du budget 2014 - Recettes
(en millions d'euros)



[2 LA MASSE DE FONCTIONNEMENT]

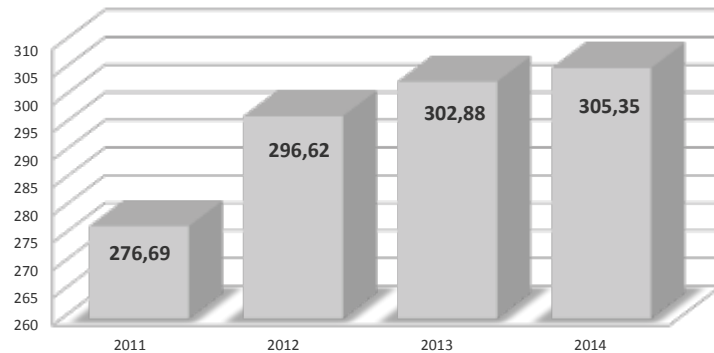
- LES PRODUITS 2014
- LES CHARGES 2014
- RÉMUNÉRATION DES PERSONNELS (MASSE SALARIALE)
- LES AUTRES CHARGES DE FONCTIONNEMENT

2.1 LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT

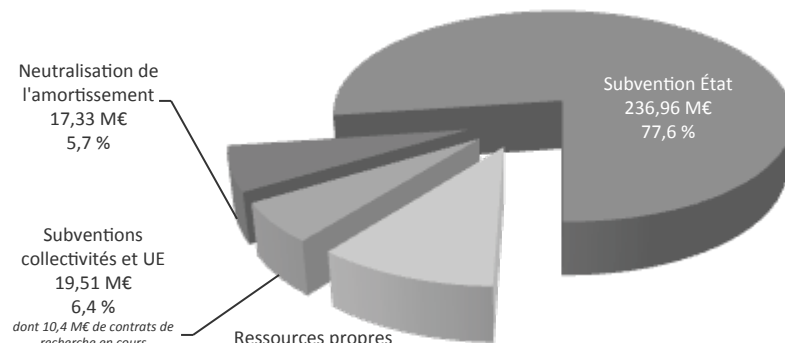
2014 : 305 354 945 €

Les produits de fonctionnement augmentent de 2,47 M€ entre 2013 et 2014 : progression des recettes de mise à disposition de personnel, de la taxe d'apprentissage ainsi que de l'activité recherche.

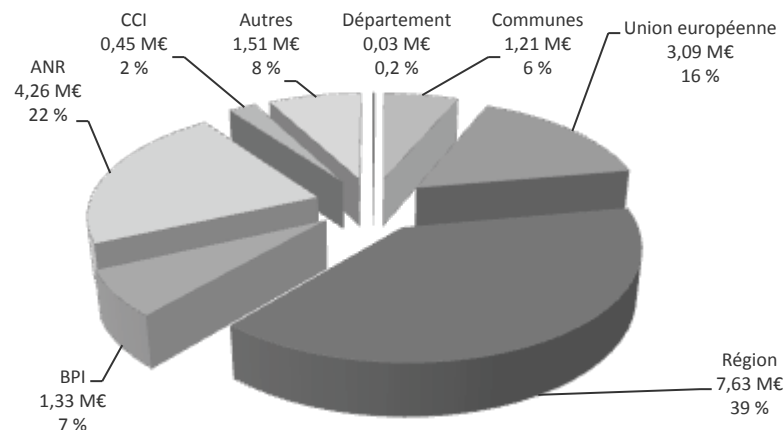
Évolution des recettes de fonctionnement de 2011 à 2014
(en millions d'euros)



Répartition des produits 2014 (305,35 M€)



Subventions collectivités et UE 2014
(19,51 M€, dont 10,4 M€ de contrats de recherche en cours)



2.2 LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT

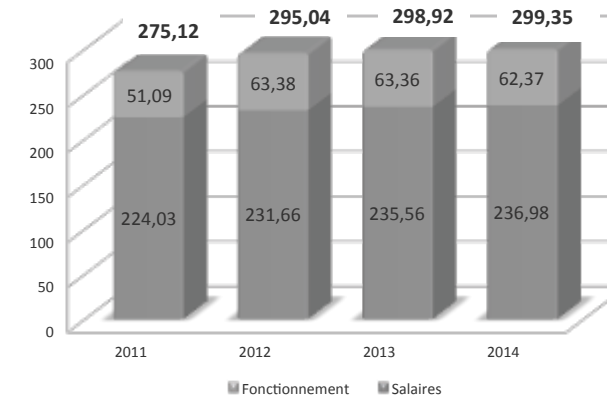
2014 : 299 350 183 € (dont 20 627 526 € d'amortissements et provisions)

La section de fonctionnement retrace l'ensemble des dépenses courantes, telles que les rémunérations des personnels, les charges d'entretien des bâtiments et toutes les charges permettant à l'Université de Nantes d'assumer les missions qui lui sont confiées. La masse de fonctionnement représente 96 % du budget total de l'université.

Évolution des charges (en M€)

	Fonctionnement	Masse salariale	Total
2014	62,37	236,98	299,35
2013	63,36	235,56	298,92
2012	63,39	231,66	295,05
2011	51,09	224,03	275,12

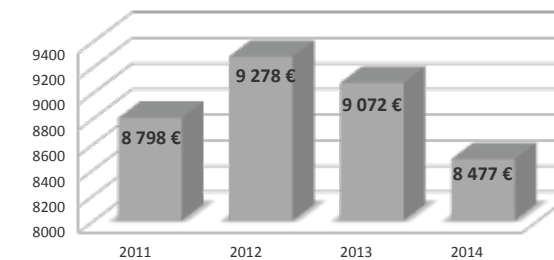
Évolution des charges de fonctionnement de 2011 à 2014
(en millions d'euros)



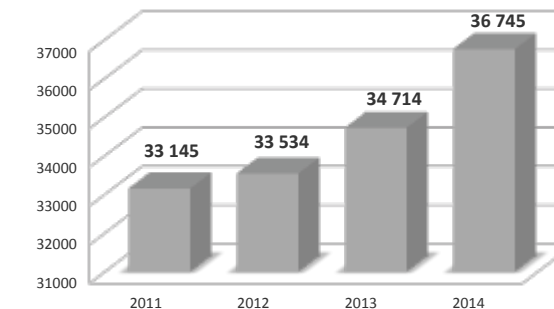
Les charges progressent très faiblement : +0,4 M€ par rapport à 2013, la variation se décompose de la manière suivante :

- Une augmentation des dépenses de personnels : + 1,4 M€
- Une hausse des dépenses de fonctionnement (hors amortissement et provisions) : + 0,4 M€
- Une diminution de la charge d'amortissement et provision : - 1,4 M€, malgré une nouvelle provision de 0,6 M€, consécutive au contrôle fiscal 2012.

Évolution du coût par étudiant de 2011 à 2014 (en euros)



Évolution du nombre d'étudiants de 2011 à 2014



8 477 €
(36 745 étudiants)

En 2014, l'université a dépensé 8 477 € par étudiant, ce qui représente une diminution de 6,5 % par rapport à 2013.

En toute logique, l'État aurait dû augmenter la dotation de **18 425 232 €** (2 031 étudiants de plus en 2014 par rapport à 2013 à raison de 9 072 € de dépenses par étudiant).

L'État donne pour mission d'accueillir tous les étudiants. En 2 ans, leur nombre progresse de 3 211, soit une augmentation de 9,6 %.

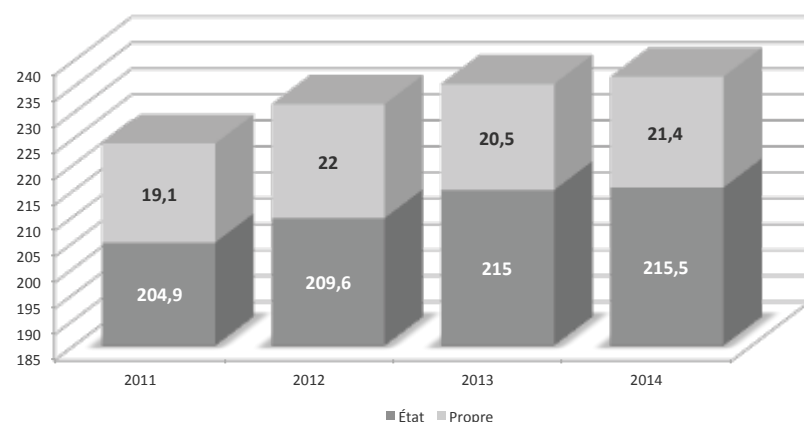
2.3 LA RÉMUNÉRATION DES PERSONNELS (masse salariale)

Produits 2014 réalisés :
233 467 470 €

Charges 2014 réalisées :
236 982 538 €

La masse salariale représente 76 % de notre budget global. Elle augmente de 1,2 point par rapport à 2013 soit 1,42 M€. C'est surtout la masse salariale sur ressources propres qui est en augmentation par rapport à 2013 pour atteindre 21,4 M€, soit 9 % de la masse salariale totale.

Évolution de la masse salariale entre 2011 et 2014
(en millions d'euros)



Charges d'enseignement

La diminution du montant des charges d'enseignement constatée entre 2013 et 2014 (- 0,8 M€) s'explique par la première comptabilisation en 2013 des charges à payer de 1,9 M€ sur rémunération sur les heures complémentaires des enseignants-chercheurs et des enseignants, écriture qui a conduit à majorer les dépenses sur 2013. En réalité les charges d'enseignement augmentent de 1,06 M€.

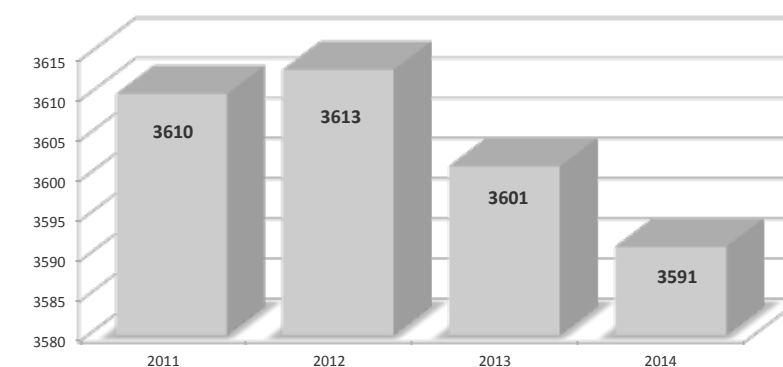


1,42 M€

Les dépenses de masse salariale ont augmenté de 1,42 M€ ce qui représente la plus faible évolution depuis le passage aux Responsabilités et compétences élargies (RCE). Il convient cependant de nuancer cette évolution (cf. encart « charges d'enseignement »).

Évolution des emplois en ETPT entre 2011 et 2014

Mise en œuvre du dispositif Sauvadet relatif à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents : **+ 20 agents titularisés** par la voie des concours réservés organisés en 2014.



ETPT

(Équivalent temps plein travaillé)

La consommation en emplois se mesure en ETPT, qui tient compte de la quotité travaillée de l'agent et de sa durée d'emploi.

1 108 287 €

Montant des dépenses de fonctionnement assimilées à des charges de personnels (mise à disposition de personnel, actions et prestations sociales).

N.B. : Augmentation constatée d'environ 0,4 M€ due aux changements de méthode de suivi des mises à disposition d'enseignement.



- 10 ETPT

Le nombre global des ETPT a baissé de 10 au niveau de l'établissement.



+ 37 %

Augmentation des dépenses d'actions et prestations sociales entre 2013 et 2014. (Ex : aide aux personnels handicapés, aux parents isolés, aux séjours des enfants).

1 645 653 €

Montant des recettes de fonctionnement assimilées à des recettes de personnel (ex : délégation CNRS). Constat : recettes multipliées par deux par rapport à 2013. L'objectif du plan de retour à l'équilibre budgétaire visant à mieux facturer les mises à disposition est atteint.

2.3.1 La masse salariale État

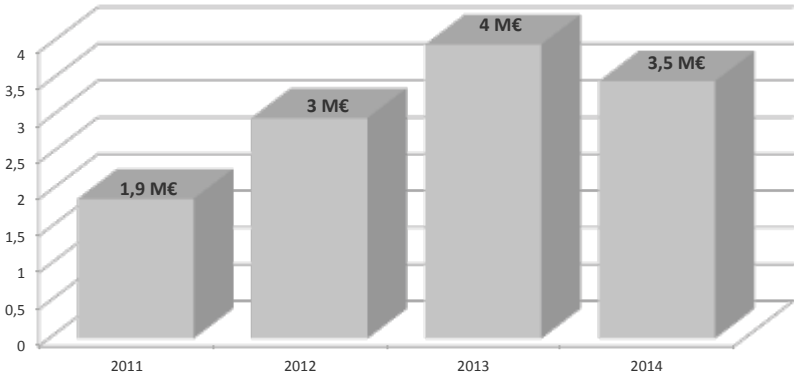
L'évolution de la part État se limite à +481 K€, concrétisant ainsi les efforts de l'université pour maîtriser ses dépenses.



- 0,5 M€

Diminution du déficit de la masse salariale État entre 2013 et 2014.

Déficit de la masse salariale entre 2011 et 2014 (en millions d'euros)



Nature des dépenses	Budget 2013		Budget 2014		Évolution MS entre 2013 et 2014 en €	Évolution MS entre 2013 et 2014 en %
	ETPT	Montants	ETPT	Montants		
Masse salariale État	3 156	215 063 061 €	3 124	215 544 218 €	481 157 €	+ 0,22 %
Rémunérations principales		106 294 763 €		106 082 432 €	- 212 331 €	- 0,20 %
Titulaires EC		69 032 355 €	1 524	69 313 874 €	281 519 €	+ 0,41 %
BIATSS	978	23 070 506 €	987	23 576 268 €	505 762 €	+ 2,19 %
Non titulaires EC (CDD)	412	9 467 395 €	384	8 524 023 €	- 943 372 €	- 9,96 %
BIATSS (CDD+CDI)	236	4 724 508 €	229	4 668 268 €	- 56 240 €	- 1,19 %
Rémunérations accessoires		17 284 655 €		16 457 808 €	- 826 847 €	- 4,78 %
Charges d'enseignement		7 416 707 €		6 785 635 €	- 631 072 €	- 8,51 %
Autres rémunérations accessoires		1 422 136 €		440 877 €	- 981 259 €	- 69,00 %
Primes et indemnités des EC		4 157 619 €		4 593 560 €	435 941 €	+ 10,49 %
Primes et indemnités des BIATSS et autres personnels		4 288 194 €		4 637 736 €	349 542 €	+ 8,15 %
Cotisations et contributions sociales		91 100 426 €		92 212 455 €	1 112 029 €	+ 1,22 %
Cas pensions + ATI		67 280 242 €		68 530 266 €	1 250 024 €	+ 1,86 %
Cotisations Assedic		942 253 €		965 337 €	23 084 €	+ 2,45 %
Autres cotisations (dont impôts sur rémunérations)		22 877 931 €		22 716 852 €	- 161 079 €	- 0,70 %
Prestations sociales		585 839 €		791 522 €	205 683 €	+ 35,11 %
Autres dépenses non ventilables		- 115 669 €		-	115 669 €	-

En 2014, les dépenses de personnel se stabilisent sur la masse salariale État (+0,22 %).

La baisse des effectifs (- 32 ETPT) permet d'absorber une grande partie du GVT (glissement vieillesse technicité) estimé à 1,3 M€ entre 2013 et 2014 et ce, malgré le coût induit par la revalorisation des grilles statutaires des personnels de catégorie B et C (+ 413 K€) ou encore l'évolution des versements de la GIPA (garantie individuelle de maintien du pouvoir d'achat : + 158 K€).

Les efforts consentis par l'université dans le cadre du plan de retour à l'équilibre portent donc leurs fruits. Fixé à - 76 ETPT sur 3 ans, cet objectif est atteint puisqu'entre 2012 et 2014 c'est une baisse de - 77 ETPT qui est constatée.



+ 10 %

sur les primes et indemnités des enseignants-chercheurs et des enseignants. L'évolution concerne principalement le versement de primes d'éloignement et une augmentation du montant dû au titre de la GIPA (garantie individuelle de maintien du pouvoir d'achat).

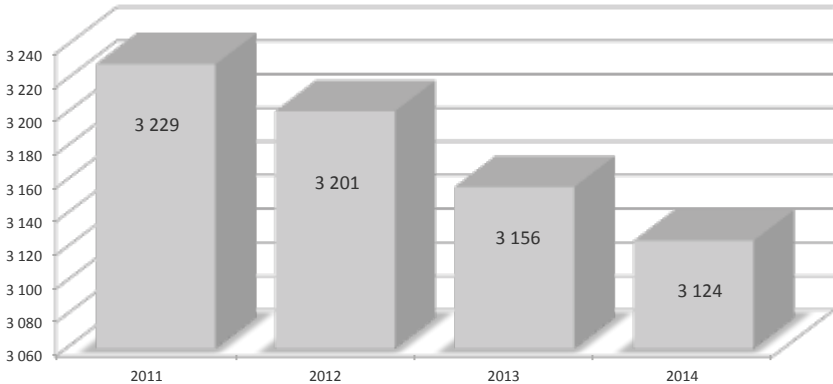


+ 8 %

sur les primes et indemnités BIATSS traduisant notamment la volonté de l'établissement de revaloriser les régimes indemnitaires des agents BIATSS.

Le nombre d'emplois occupés a baissé de 77 ETPT en année pleine entre 2012 et 2014. C'était la mesure phare du plan de retour à l'équilibre qui prévoyait le gel de 76 ETPT sur 3 ans.

Évolution des emplois en ETPT entre 2011 et 2014



Prestations sociales

Augmentation de 35 % des prestations sociales entre 2013 et 2014 due aux congés longue maladie, indemnités de préavis et de licenciement et allocation de retour à l'emploi.

2.3.2 La masse salariale sur ressources propres

Nature des dépenses	Budget 2013		Budget 2014		Évolution MS entre 2013 et 2014 en €	Évolution MS entre 2013 et 2014 en %
	ETPT	Montants	ETPT	Montants		
Masse salariale Ressources propres	445	20 498 390 €	467	21 438 320 €	939 930 €	4,59 %
Rémunérations principales		10 420 674 €		11 040 752 €	620 078 €	5,95 %
Titulaires EC	0		0,33	13 248 €	13 248 €	
BIATSS	40	915 421 €	48	1 162 423 €	247 002 €	+ 26,98 %
Non titulaires EC (CDD)	175	3 824 626 €	187	4 519 534 €	694 908 €	+ 18,17 %
BIATSS (CDD+CDI)	230	5 680 627 €	231	5 341 326 €	-339 301 €	- 5,97 %
Apprentis			0,2	4 221 €	4 221 €	
Rémunérations accessoires		4 453 239 €		4 244 893 €	-208 346 €	- 4,68 %
Charges d'enseignement		3 355 994 €		3 110 257 €	-245 737 €	- 7,32 %
Autres rémunérations accessoires		414 189 €		359 341 €	-54 848 €	- 13,24 %
Primes et indemnités des EC		308 474 €		322 406 €	13 932 €	+ 4,52 %
Primes et indemnités des BIATSS et autres personnels		374 582 €		452 888 €	78 306 €	+ 20,90 %
Cotisations et contributions sociales		5 566 678 €		5 961 671 €	394 993 €	+ 7,10 %
Cas pensions + ATI		696 685 €		877 333 €	180 648 €	+ 25,93 %
Cotisations Assedic		623 404 €		668 790 €	45 386 €	+ 7,28 %
Cotisations et contributions sociales Autres cotisations (dont impôts sur rémunérations)		4 246 589 €		4 415 547 €	168 958 €	+ 3,98 %
Prestations sociales		87 699 €		191 004 €	103 305 €	+ 117,79 %
Autres dépenses non ventilables		- 29 900 €		29 900 €	29 900 €	-

L'augmentation du nombre d'emplois sur ressources propres est un signe de dynamisme de l'Université de Nantes dans ses relations avec le monde économique.

Les dépenses de masse salariale sur ressources propres augmentent de 0,9 M€, soit de +4,59 % par rapport à 2013.

Le principal facteur d'évolution est l'augmentation des rémunérations principales et des cotisations associées, liées à l'évolution des emplois. On constate en effet une évolution de 22 ETPT en cohérence avec l'évolution des ressources propres.

Les dépenses de personnel relatives à l'activité recherche sont passées de 7,4 M€ en 2013 à 9,1 M€ en 2014, soit une augmentation de 1,7 M€ pour accompagner le développement de l'activité.

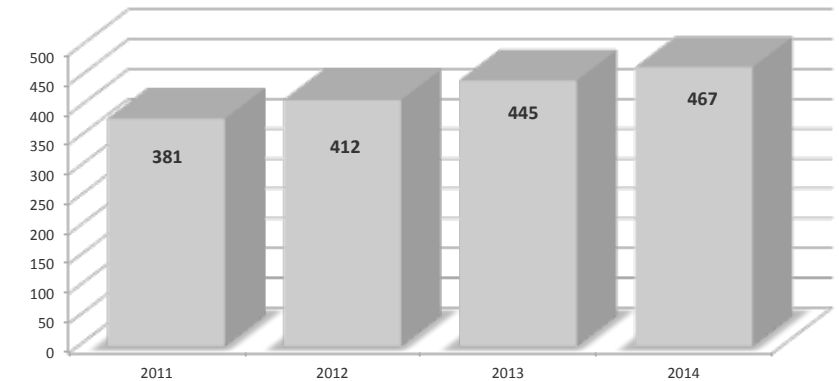
À noter : une augmentation de 8 ETPT de titulaires, portant à 48 ETPT le nombre de titulaires dont la rémunération est assise sur des ressources propres. Le reste des emplois créés correspond principalement à des CDD de doctorants et de chercheurs.



+ 13 %

des équivalents temps plein travaillés
sont financés sur ressources propres,
soit 1 point de plus qu'en 2013.

Évolution des emplois en ETPT entre 2011 et 2014



2.3.3 Les charges d'enseignement

Charges d'enseignement

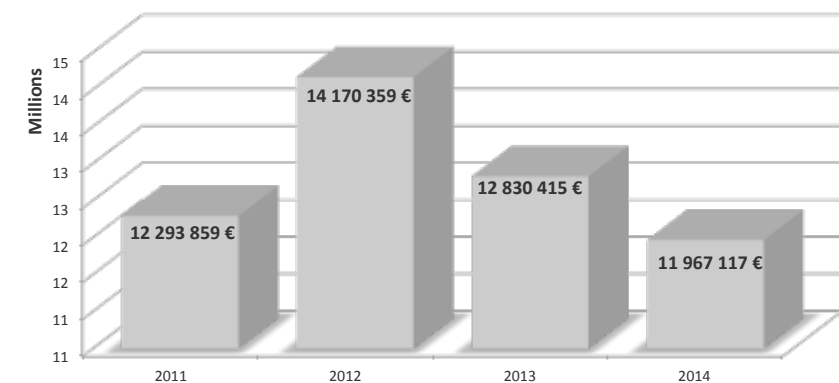
Il s'agit :

- des heures complémentaires effectuées par les enseignants en plus de leur service statutaire ;
- des heures effectuées par les chargés d'enseignement vacataires.

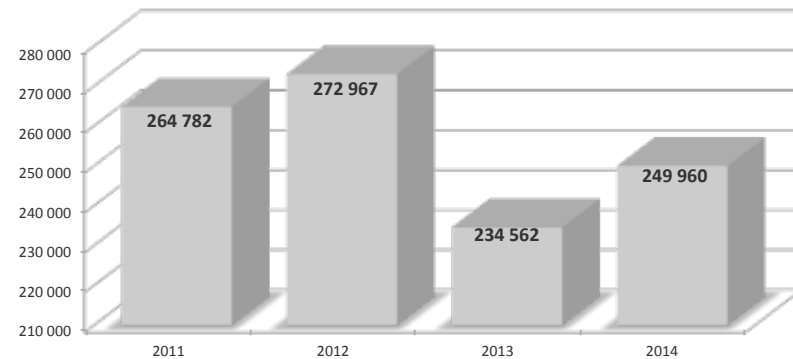
À périmètre constant, les charges d'enseignement augmentent de 1,06 M€ entre 2013 et 2014.

Pour mémoire en 2013, une écriture de charge à payer a été saisie pour la première fois concernant les heures complémentaires des enseignants-chercheurs et enseignants, écriture qui a conduit à majorer les dépenses de 2013 pour un montant de 1,9 M€.

Évolution des charges d'enseignement de 2011 à 2014
(coût chargé en euros)



Évolution des charges d'enseignement entre 2011 et 2014 (en heures)



+ 15 398 h

L'augmentation des heures des charges d'enseignement entre 2013 et 2014 illustre bien l'évolution à périmètre constant en euros.

Origine des vacataires 2014	%	Nb d'heures déclarées
Salariés du secteur privé, indépendants ou libéraux	59 %	78 172
Fonctionnaires autres employés d'une administration	36 %	47 543
Étudiants/doctorants	6 %	7 360
Total	100 %	133 075

Chargé d'enseignement vacataire

Il s'agit d'un professionnel extérieur recruté de manière temporaire en raison de ses compétences dans les domaines scientifiques, culturels et professionnels. Deux catégories sont à distinguer :

- **Le chargé d'enseignement vacataire**, qui doit exercer une activité professionnelle principale en dehors de celle de l'université.
- **L'agent temporaire vacataire**, qui doit être soit inscrit en vue de la préparation d'un diplôme de troisième cycle de l'enseignement supérieur, soit retraité de moins de 65 ans.

Nombre d'heures complémentaires	Nombre d'enseignants-chercheurs, enseignants
Inférieur à 10	112
Entre 10 et 50	390
Entre 50 et 100	276
Supérieur à 100	351
Total	1 129

Nombre d'enseignants et enseignants-chercheurs effectuant des heures complémentaires sur l'année 2013-2014.



3 299

Nombre de professionnels extérieurs dans les formations universitaires pour l'année universitaire 2013-2014.

2.4 LES AUTRES CHARGES DE FONCTIONNEMENT : 62 367 645 € (dont 20 627 526 € d'amortissements et provisions)

Malgré une augmentation des surfaces et du taux de TVA en 2014, l'université a poursuivi ses efforts de maîtrise de ses dépenses de fonctionnement courantes. Celles-ci n'augmentent que de 0,41 M€

entre 2013 et 2014, passant de 41 331 873 € en 2013 à 41 740 120 € en 2014. Le premier poste de dépenses concerne l'immobilier, qui représente 26,7 % des charges de fonctionnement.

1- Immobilier	Montant TTC	du budget de fonctionnement	Évolution 2013-2014
Maintenance des bâtiments + contrôles périodiques	3 095 890 €	7,4 %	+ 3,4 %
Électricité	2 486 015 €	6,0 %	+ 13,1 %
Gaz et chauffage	1 899 878 €	4,6 %	- 14,4 %
Contrats de nettoyage	1 327 749 €	3,2 %	- 27,5 %
Surveillance d'immeubles par vigiles ou télésurveillance	1 022 850 €	2,5 %	+ 39,5 %
Charges locatives et de copropriété	570 060 €	1,4 %	+ 0,4 %
Locations immobilières	394 268 €	0,9 %	+ 5,1 %
Eau	366 697 €	0,9 %	+ 17,5 %
Études et recherche immobilier	177 785 €	0,4 %	- 70,4 %
Sous-total	11 163 407 €	26,7 %	- 7,2 %
<i>Rappel 2013</i>	<i>12 030 893 €</i>	<i>28,4 %</i>	

2- Dépenses pour l'enseignement et la recherche	Montant TTC	du budget de fonctionnement	Évolution 2013-2014
Matériel d'enseignement et de recherche	2 475 094 €	5,9 %	- 1,4 %
Communications/Frais de colloques	1 318 668 €	3,2 %	- 5,5 %
Mobilier de bureau	315 986 €	0,8 %	- 10,3 %
Essais de matériaux et équipements, contrôle analyse pour attestation conformité	256 457 €	0,6 %	- 19,0 %
Affranchissement	329 599 €	0,8 %	+ 4,3 %
Achat papier	224 105 €	0,5 %	+ 7,7 %
Fournitures de bureau	253 012 €	0,6 %	+ 46,9 %
Frais d'inscription colloques	258 615 €	0,6 %	- 2,9 %
Sous-total	5 431 536 €	13,0 %	- 1,9 %
<i>Rappel 2013</i>	<i>5 536 192 €</i>	<i>14,1 %</i>	

La hausse des dépenses d'électricité s'explique par l'augmentation des m², des tarifs, de la TVA au 1^{er} janvier 2014 et le rattrapage de la facture de décembre 2013 (166 237 €).

La baisse des dépenses de gaz s'explique par la diminution de la consommation entre 2013 et 2014.

La diminution du montant des contrats de nettoyage est due, d'une part au recours à des entreprises de nettoyage pour pallier l'absence de nos personnels et, d'autre part, au changement d'imputation des dépenses relatives à l'entretien des espaces verts et de la voirie (0,3 M€).

L'évolution des dépenses de gardiennage est due, d'une part à l'élargissement des prestations (Bias, IGH et théâtre universitaire) et, d'autre part, au recours à des entreprises pour pallier l'absence de nos personnels en 2014.

Le niveau de consommation des fournitures de bureau est similaire à celui de 2011 et 2012.

3- Informatique / Multimédia / Téléphonie	Montant TTC	du budget de fonctionnement	Évolution 2013-2014
Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciels	1 392 132 €	3,3 %	-5,3 %
Location de photocopieurs	601 456 €	1,4 %	-20,1 %
Matériel et consommables	496 696 €	1,2 %	-17,7 %
Téléphonie	255 813 €	0,6 %	-39,6 %
Reprographie	256 285 €	0,6 %	-31,4 %
Liaisons informatiques spécialisées	119 735 €	0,3 %	-33,4 %
Sous-total	3 122 117 €	7,5 %	-22,4 %
<i>Rappel 2013</i>	<i>4 023 988 €</i>	<i>9,7 %</i>	

4- Déplacements et hébergement	Montant TTC	du budget de fonctionnement	Évolution 2013-2014
Gestion des frais de déplacement et hébergement	2 274 233 €	5,4 %	11,2 %
Billetterie agence de voyage	1 145 795 €	2,7 %	9,7 %
Transports de biens et transports collectifs	99 377 €	0,2 %	-70,7 %
Sous-total	3 519 405 €	8,4 %	2,7 %
<i>Rappel 2013</i>	<i>3 428 415 €</i>	<i>8,3 %</i>	

Un travail de fond a été réalisé depuis plusieurs années pour une optimisation de la gestion de nos contrats de fournitures et prestations de services.
La diminution des dépenses de location de photocopieurs montre un nouvel impact positif du marché Canon avec la fin de contrats anciens (fac-similé).
Le nouveau marché 2014, tant pour la téléphonie mobile (Orange) que fixe (Completel), a permis de diminuer les frais de téléphonie.
L'impact du changement de méthode comptable consistant à imputer les dépenses des « missions invités » en fonctionnement en 2014 (masse salariale en 2013) explique en partie l'augmentation des dépenses des frais de déplacement et hébergement (0,2 M€).

5- Dépenses de services pour l'enseignement et la recherche	Montant TTC	du budget de fonctionnement	Évolution 2013-2014
Produits chimiques de santé	1 426 420 €	3,4 %	10,2 %
Frais de réception	914 438 €	2,2 %	11,6 %
Impôts + services bancaires	240 864 €	0,6 %	-15,1 %
Analyse chimie, biologie, biochimie	99 875 €	0,2 %	-34,8 %
Assurances	135 923 €	0,3 %	55,8 %
Carburants et lubrifiants	7 665 €	0,0 %	-89,6 %
Études et recherche	1 085 999 €	2,6 %	
Sous-total	3 911 184 €	9,4 %	44,2 %
<i>Rappel 2013</i>	<i>2 712 255 €</i>	<i>6,6 %</i>	

6- Documentation	Montant TTC	du budget de fonctionnement	Évolution 2013-2014
Ouvrages électroniques	207 882 €	0,5 %	-81,5 %
Abonnements	1 305 070 €	3,1 %	52,4 %
Ouvrages papier	629 351 €	1,5 %	3,9 %
Sous-total	2 142 303 €	5,1 %	-17,2 %
<i>Rappel 2013</i>	<i>2 587 677 €</i>	<i>6,3 %</i>	

L'abonnement aux ressources de la Freedom Collection (497 585 €), contrat avec l'éditeur Elsevier, est directement prélevé à la source sur notre dotation de fonctionnement 2014 et explique la diminution des dépenses de documentation.

7- Vie étudiante	Montant TTC	du budget de fonctionnement	Évolution 2013-2014
Bourses	1 362 819 €	3,3 %	21,5 %
Gratifications stagiaires	413 965 €	1,0 %	13,6 %
Services récréatifs et culturels	180 339 €	0,4 %	-30,0 %
Sous-total	1 957 123 €	4,7 %	12,2 %
<i>Rappel 2013</i>	<i>1 743 851 €</i>	<i>4,2 %</i>	

En 2014, la forte augmentation constatée sur les bourses s'explique notamment par le nombre croissant de bénéficiaires des bourses Erasmus Mundus.

8- Charges assimilées à des dépenses de personnels	Montant TTC	du budget de fonctionnement	Évolution 2013-2014
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	1 030 912 €	2,5 %	4,5 %
Mises à disposition et services d'enseignement	1 076 281 €	2,6 %	37,1 %
Formation continue des personnels	645 729 €	1,5 %	46,4 %
Sous-total	2 752 922 €	6,6 %	24,4 %
<i>Rappel 2013</i>	<i>2 212 980 €</i>	<i>5,4 %</i>	

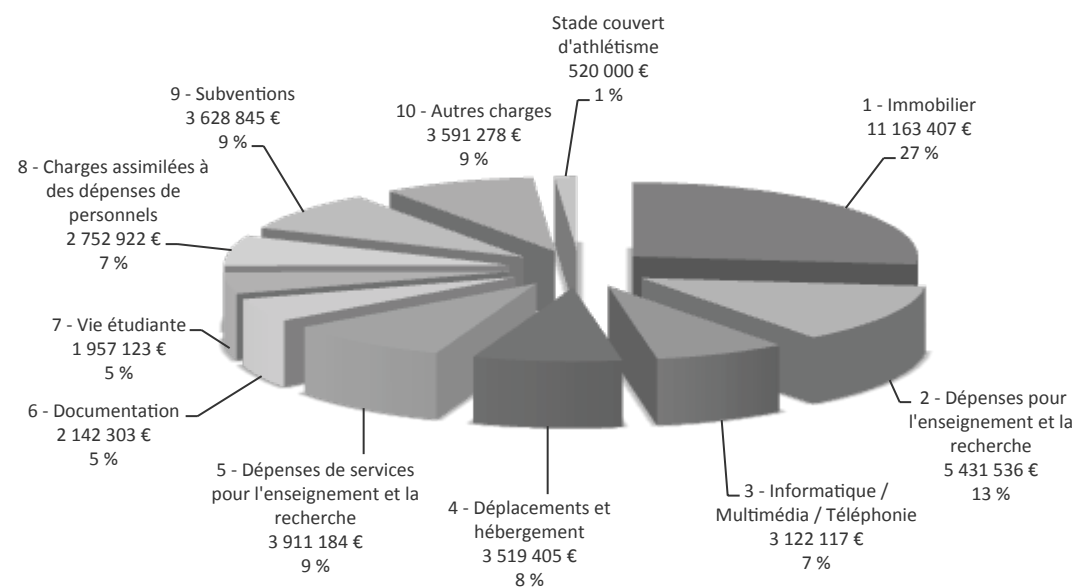
De plus en plus de personnels sont mis à disposition par d'autres établissements dans le cadre de contrats de recherche.

9- Subventions	Montant TTC	du budget de fonctionnement	Évolution 2013-2014
Attribuées	2 149 876 €	5,2 %	17,4 %
Reçues et réparties	1 108 789 €	2,7 %	-17,7 %
Cotisations	370 180 €	0,9 %	29,1 %
Sous-total	3 628 845 €	8,7 %	4,7 %
<i>Rappel 2013</i>	<i>3 465 381 €</i>	<i>8,4 %</i>	
Stade couvert d'athlétisme	520 000 €	-34,7 %	

10- Autres charges	Montant TTC	du budget de fonctionnement	Évolution 2013-2014
Reversement du CFA aux autres universités	2 899 631 €	6,9 %	50,9 %
Annulation recettes années antérieures	593 456 €	1,4 %	-10,3 %
Charges exceptionnelles (régularisation)	98 191 €	0,2 %	-45,2 %
Sous-total	3 591 278 €	8,6 %	28,6 %
<i>Rappel 2013</i>	<i>2 793 294 €</i>	<i>6,8 %</i>	

L'augmentation des reversements du CFA aux autres structures reflète le développement du CFA dont le chiffre d'affaires a augmenté de 50 % entre 2013 et 2014.

Répartition des charges 2014
hors amortissements 41 740 120 €



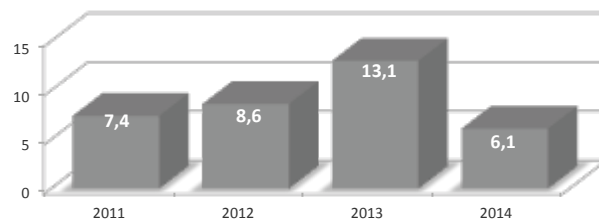
[3 LA MASSE D'INVESTISSEMENT]

- LES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT 2014 : 6 110 769 €
- LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2014 : 10 973 479 €

3.1 LES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT 2014 : 6 110 769 €

Les ressources d'investissement retracent les subventions accordées à l'Université de Nantes afin de mener à bien des opérations d'équipements.

Évolution des ressources d'investissement de 2011 à 2014
(en millions d'euros)



Évolution des principales ressources d'investissement entre 2013 et 2014

	2013	2014	Évolution
Subvention État	352 879 €	1 016 651 €	188 %
Conseil général	1 178 624 €	628 595 €	-47 %
Région	2 568 345 €	1 995 843 €	-22 %
Union européenne (dont Feder)	5 472 017 €	947 012 €	-83 %
Nantes Métropole	1 943 588 €	388 356 €	-80 %

Ressources de la Région Pays de la Loire : 33 %

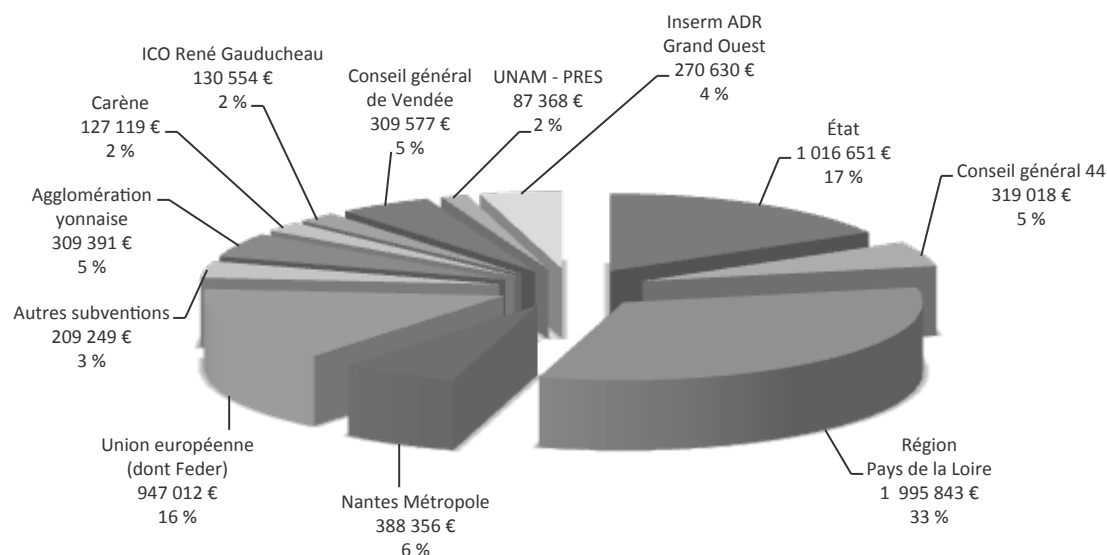
Les principaux financements de la Région Pays de la Loire concernent :

- Pacte de Progrès Concerté (0,70 M€)
- Projet DéfiAlg (0,37 M€)
- Bâtiment universitaire de La Roche-sur-Yon (0,31 M€)
- Subvention exceptionnelle d'équipement (0,14 M€)
- Autres projets de recherche.

L'écart important entre les ressources 2013 et 2014 (- 7 M€) s'explique par :

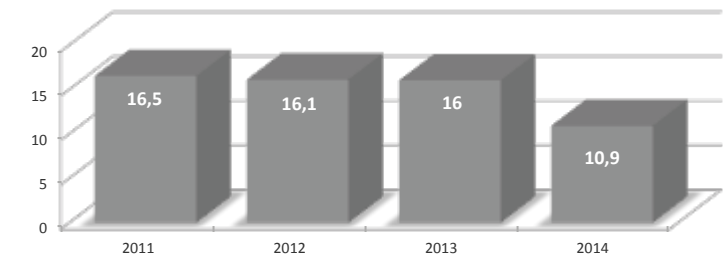
- l'achèvement de plusieurs projets du CPER et de CEISAM construction
- l'étalement de certains projets dans le temps.

Répartition des subventions d'investissement : 6,11 M€



3.2 LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2014 : 10 973 479 €

Évolution des dépenses d'investissement de 2011 à 2014
(en millions d'euros)



Les dépenses d'investissement diminuent de 5,1 M€ (32 %) entre 2013 et 2014.

Opérations immobilières : 5,7 M€

1^{er} poste de dépenses d'investissement sur 2014, soit 57 %. Les opérations immobilières augmentent sensiblement entre 2013 et 2014 : + 0,5 M€.

Les opérations conduites directement par l'université en 2014 sont les suivantes :

- Bâtiment universitaire de La Roche-sur-Yon : 1,86 M€
- Data Center et cœur de réseau : 1,44 M€
- DéfiAlg : 1,14 M€ (IUT Saint-Nazaire)
- Acquisition des locaux Bias : 0,67 M€
- IGH : 0,41 M€ (Faculté de médecine)
- Nouveau Tertre : 0,17 M€
- Autres investissements (travaux et dépenses liés aux bâtiments) : 1,21 M€
- Demande de remboursement TVA bâtiment CEISAM : - 1,16 M€

Recherche / CPER : 0,33 M€

L'achèvement de nombreux projets de recherche dans le cadre du CPER explique en grande partie la diminution des dépenses d'investissement.

Autres projets de recherche : 2 M€

- Santé : 0,73 M€
- UFR Sciences : 0,60 M€
- IUT Nantes et Saint-Nazaire : 0,30 M€
- Lettres : 0,18 M€
- Polytech Nantes : 0,16 M€
- Droit / IEMN-IAE / Pilotage : 0,03 M€

Projets consacrés à la pédagogie et au pilotage de l'établissement : 2,9 M€

- Équipements d'information et de communication.
- Mise en conformité des matériels et plateformes informatiques.
- Renouvellement de l'équipement informatique dédié à la pédagogie.
- Équipements permettant d'améliorer les conditions d'études et de vie des étudiants financés notamment par les subventions exceptionnelles de la Région et de Nantes Métropole (0,8 M€) (équipements pédagogiques pour les TP, renouvellement des équipements de matériels sportifs, renouvellement du mobilier pédagogique, licences et matériel).

1- Immobilier	Montant TTC	% du budget d'investissement	Évolution 2013-2014
Construction/Rénovation	5 724 162 €	52,2 %	- 10,2 %
Installations techniques	56 190 €	0,5 %	- 60,6 %
Sous-total	5 780 352 €	52,7 %	- 11,3 %
Rappel 2013	6 515 337 €	40,7 %	

2- Équipement scientifique	Montant TTC	% du budget d'investissement	Évolution 2013-2014
Spectromètre de masse	223 806 €	1,8 %	- 64,9 %
Cytomètre	155 400 €	1,3 %	
Passeur d'échantillons pour spectromètre	99 330 €	0,8 %	
Ergomètre isoninétique	92 000 €	0,8 %	
Machine découpe jet d'eau	90 000 €	0,7 %	
Générateur de vapeur	89 521 €	0,7 %	
Système de chromatographie	83 000 €	0,7 %	
Autres matériels d'équipements scientifiques	1 233 233 €	10,2 %	
Sous-total	2 066 290 €	17,0 %	- 64,9 %
Rappel 2013	5 887 059 €	36,8 %	

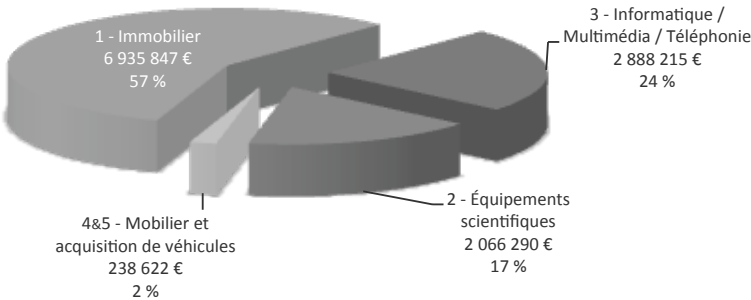
La baisse constatée de dépenses d'équipements scientifiques entre 2013 et 2014 s'explique notamment par l'acquisition de matériels (dont un spectromètre) à hauteur de 1,3 M€ dans le cadre de l'opération CEISAM équipement sur l'exercice 2013.

3- Informatique / Multimédia / Téléphonie	Montant TTC	% du budget d'investissement	Évolution 2013-2014
Ordinateurs (achats et maintenance)	1 957 923 €	16,1 %	- 7,7 %
Logiciels	253 638 €	2,1 %	- 36,7 %
Vidéo-projecteur, matériel son et éclairage	384 936 €	3,2 %	2,3 %
Téléphonie	105 328 €	0,9 %	- 15,5 %
Autres matériels informatiques	186 389 €	1,5 %	169,3 %
Sous-total	2 888 215 €	23,8 %	- 11,6 %
Rappel 2013	3 266 755 €	20,4 %	

4- Mobilier	Montant TTC	% du budget d'investissement	Évolution 2013-2014
Mobilier	224 416 €	1,9 %	-29,0 %
Sous-total	224 416 €	1,9 %	-29 %
Rappel 2013	315 910 €	2,0 %	

5- Matériel de transport	Montant TTC	% du budget d'investissement	Évolution 2013-2014
Acquisition de véhicules	14 205 €	0,1 %	- 17,9 %
Sous-total	14 205 €	0,1 %	- 17,9 %
Rappel 2013	17 304 €	0,1 %	

Répartition des emplois 2014 : 12 128 974 €
(hors demande de remboursement de TVA liée au bâtiment CEISAM - 1,16 M€)

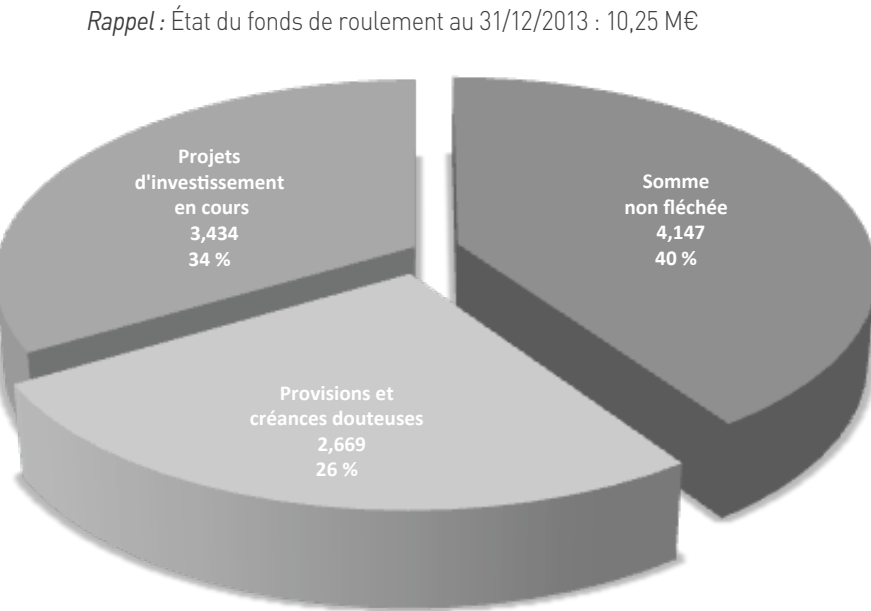
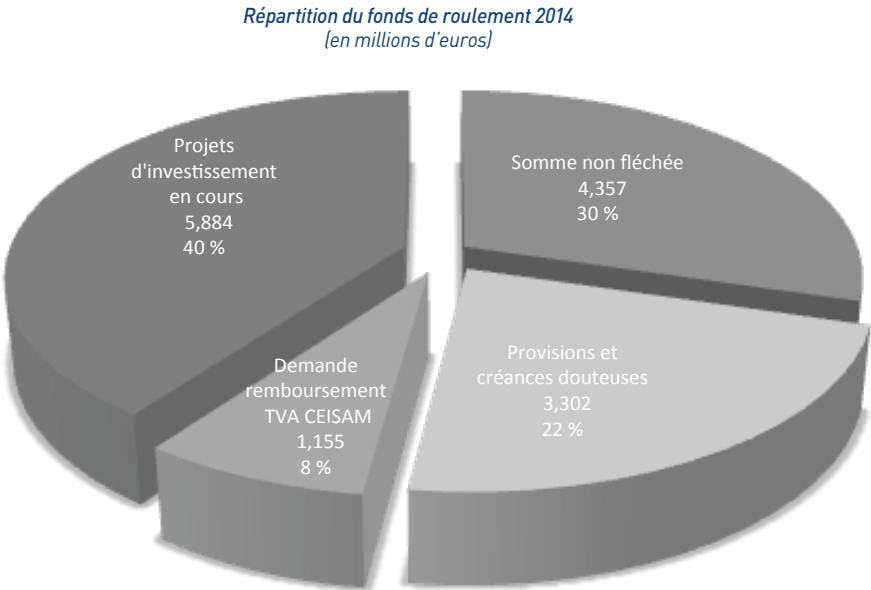


4 LE FONDS DE ROULEMENT ET LA TRÉSORERIE

- ÉTAT DU FONDS DE ROULEMENT
- ÉVOLUTION DE LA TRÉSORERIE DE 2011 À 2014

4.1 ÉTAT DU FONDS DE ROULEMENT

État du fonds de roulement au 31/12/2014 : 14,69 M€



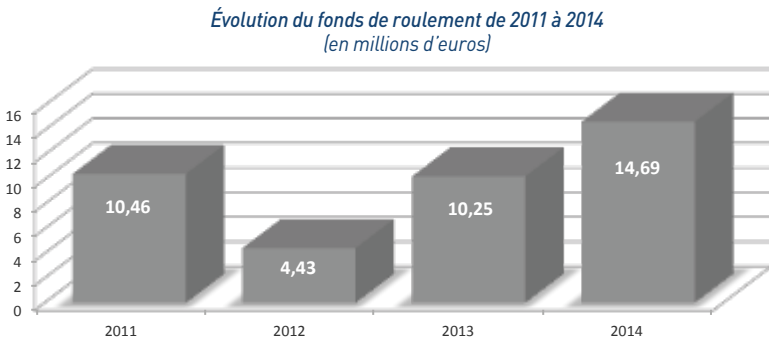
L'augmentation de 4,4 M€ du fonds de roulement se décompose de la manière suivante :

- + 0,6 M€ de provision contrôle fiscal
- + 1,16 M€ de demande de remboursement de TVA sur le bâtiment CEISAM
- + 2,5 M€ de projets en cours
- + 0,2 M€ de somme non fléchée

Fonds de roulement

Le fonds de roulement au 1^{er} janvier correspond au résultat global de clôture du compte administratif de l'exercice précédent.

Au 31 décembre, le fonds de roulement est égal à celui du 1^{er} janvier, auquel vient s'ajouter le solde budgétaire de l'exercice.



L'université continue à recapitaliser son fonds de roulement mais moins rapidement qu'en 2013. Une partie du fonds de roulement permettra d'envisager de soutenir des projets d'investissements structurants.

Ce fonds de roulement (14,69 M€) correspond à 19 jours de fonctionnement.

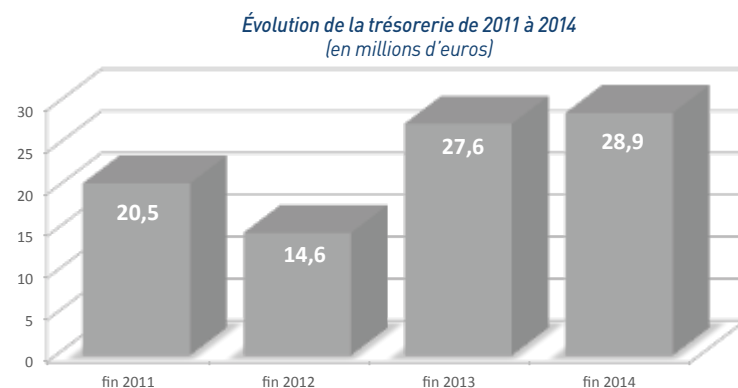
Pour atteindre le seuil prudentiel, dit « d'alerte », de 25 jours, le fonds de roulement devrait être de 19,32 M€.

Projets en cours	
Mise en sécurité et accessibilité 2013-2014	1 545 000 €
Ingénierie du nouveau Tertre	906 317 €
Mise en sécurité IGH + EFFI	1 732 817 €
Projets pluriannuels des composantes	1 699 866 €
Total	5 884 000 €

 **+ 4,44 M€**

Le fonds de roulement a augmenté de 4,4 M€ entre 2013 et 2014, soit une progression de 43 %.

4.2 ÉVOLUTION DE LA TRÉSORERIE



Fin 2014, la trésorerie s'élève à 28,91 M€ en hausse de 1,29 M€ par rapport à celle de l'exercice précédent.

Elle représente 37,4 jours de dépenses décaissables, chiffre également en hausse par rapport à l'exercice précédent.

L'Université de Nantes se retrouve désormais au-dessus des seuils dits d'alerte (< 25 jours) et de

vigilance (≥ 25 jours et ≤ 30 jours). Sur l'exercice écoulé, aucune tension n'a été constatée sur la trésorerie.

Conformément aux termes du décret GBCP et notamment son article 197, l'Université de Nantes n'a plus de possibilité de placement depuis le 01/07/2014.

5 LES SOUTIENS APPORTÉS PAR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET LA CCI NANTES ST-NAZAIRE

LES SOUTIENS APPORTÉS PAR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET LA CCI NANTES ST-NAZAIRE

L'Université de Nantes bénéficie depuis plusieurs années d'un soutien fort des collectivités territoriales et de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI). Ils se matérialisent en 2014 au travers :

- Des Pactes de progrès concertés (PPC) signés avec la Région et Nantes Métropole/Ville de Nantes
- Du Contrat d'objectifs partagés (COP) signé avec la CCI Nantes St-Nazaire et la CARENE.

● LE PPC 2014 CONCLU AVEC NANTES MÉTROPOLE

Le PPC conclu en 2014 avec la ville de Nantes et Nantes Métropole est conforme aux axes définis dans le projet quinquennal de l'Université de Nantes et aux orientations stratégiques de Nantes Métropole et de la Ville de Nantes dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Cette année, les actions engagées se sont poursuivies sur les 3 axes majeurs :

- Renforcer l'attractivité internationale de l'université
- Accompagner le soutien aux actions de transition vers l'emploi
- Accueillir, intégrer et améliorer les conditions de vie des étudiants dans la cité, favoriser leur implication et leur engagement citoyen.

PPC Nantes Métropole – Ville de Nantes 2014

- Apport de 266 K€ en fonctionnement par Nantes Métropole
- Nantes Métropole et la Ville de Nantes soutiennent l'enseignement supérieur également, par le versement de subventions directes : l'Association des chercheurs étrangers, Vélo Campus, le soutien aux associations étudiantes...

Actions phares soutenues

- Allocations de recherche / bourses CIFRE
- Manifestations scientifiques (dont les Journées Scientifiques)
- Accueil du Symposium Culture numérique
- Audit de la fondation de l'Université de Nantes.

Vers un contrat de site avec Nantes Métropole : Campus Nantes

L'année 2014, dernière année du PPC entre Nantes Métropole, la Ville de Nantes et l'université, marque la transition vers le futur contrat de site issu du schéma de développement de l'enseignement supérieur et de recherche métropolitain (Campus Nantes) adopté en juin 2014.

Campus Nantes constituera le nouvel outil de structuration de la politique publique de soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche pour la durée du mandat 2015-2020.

En 2015, l'accompagnement de Nantes Métropole se traduira par un nouveau contrat de site, avec un soutien en fonctionnement et en investissement augmenté de façon significative.

● LE CONTRAT D'OBJECTIFS PARTAGÉS CONCLU AVEC LA CCI NANTES ST-NAZAIRE ET LA CARENE (2011-2014)

Ce contrat vise à favoriser la constitution d'écosystèmes collaboratifs entre l'université et les acteurs économiques autour de thématiques porteuses de développement.

Sur 4 ans :

- La CCI s'est engagée à hauteur de 1,197 K€ pour le site de Saint-Nazaire, 0,33 K€ pour le site de Nantes
- La CARENE s'est engagée à hauteur de 887 K€ pour le site de Saint-Nazaire.

Actions phares soutenues

- Sur le site de Saint-Nazaire :
 - Chaire Génie Civil
 - Plateforme Algosolis
 - Séminaire France-Japon
- Sur le site de Nantes :
 - Journées Scientifiques - Semaine Université / Entreprises
 - Cartographie des compétences des laboratoires de l'université de la filière énergie
 - Parcours doctorants en entreprises
 - Forum « Têtes de l'emploi ».

● LE PPC 2014 CONCLU AVEC LA RÉGION DES PAYS DE LA LOIRE

La contractualisation 2014 s'appuie sur le projet quinquennal de l'université et sur les orientations stratégiques du Schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (2014-2020) adopté en juin 2013. Le PPC s'articule autour des axes qui suivent :

- La démocratisation de l'enseignement supérieur
- La professionnalisation des formations supérieures
- Le rayonnement et l'attractivité des établissements d'enseignement supérieur des Pays de la Loire
- L'amélioration des conditions de vie des étudiants.

En 2014, la Région a poursuivi son aide aux projets coordonnés à l'échelle interuniversitaire sur trois thématiques : les liens Université/Lycées, le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP), l'accueil des étudiants étrangers.

PPC RÉGION 2014

- 892 K€ en équipements
- 435 K€ en fonctionnement.

Actions phares soutenues

- Consolidation de la ToIP
- Évolution des infrastructures de serveurs et de stockage pour l'accueil des services numériques
- Univ'Box
- Centre d'assistance utilisateurs unifiée
- Changement de SI Scolarité/Formation
- Généralisation de la dématérialisation.
- Actions Université/Lycées
- Accompagnement de la réussite des étudiants
- Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP)
- Poursuite de l'ouverture à l'international.

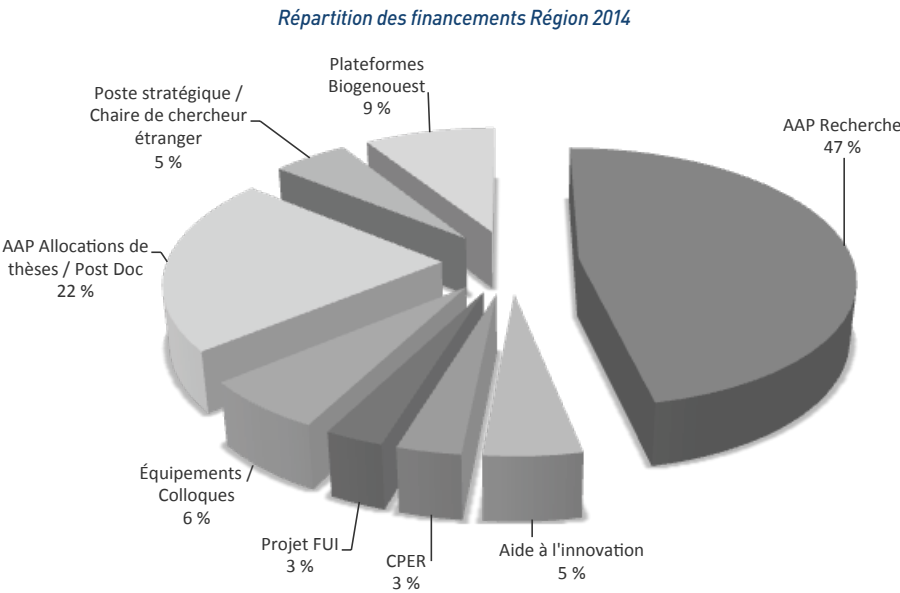
● LA PROMOTION DES PROJETS DE RECHERCHE

Les collectivités territoriales soutiennent par ailleurs le développement de la recherche et de l'innovation.

La Région des Pays de la Loire a ainsi accordé, en 2014, plus de 4 millions d'euros* au profit des différentes équipes de recherche universitaires qui sont en co-tutelle avec le CNRS, l'INSERM, l'INRA ou les autres partenaires académiques. Ce montant correspond à 21 % des financements notifiés à la DRPI en 2014.

Les enseignants-chercheurs et les chercheurs de l'Université de Nantes peuvent solliciter les aides financières de la Région, notamment dans le cadre des démarches Recherche-Formation-Innovation, des appels à projets « Connect Talent » et « Dynamiques scientifiques ».

Voici la répartition des financements de la Région sur l'année 2014 :



Région des Pays de la Loire	
Projets de recherche	2 503 197 €
AAP Recherche	2 028 199 €
Aide à l'Innovation	210 000 €
CPER	138 400 €
Projet FUI	126 598 €
Soutien recherche	1 838 225 €
Colloques	60 900 €
Équipements	213 325 €
Financement de thèse	808 600 €
Financement de Post Doc	140 400 €
Accueil sur poste stratégique	150 000 €
Chaire régionale de chercheur étranger senior	75 000 €
Plateformes Biogenouest	390 000 €
Total Région	4 341 422 €

Deux exemples de projets de recherche soutenus par les collectivités territoriales

Projet Connect talent_JUPILOIRE : 495 656 € dont 1 allocation doctorale

Le projet JUPILOIRE coordonné par le Laboratoire de planétologie et géodynamique de Nantes (LPGN) est dédié à l'étude des grands satellites de Jupiter (Europe, Ganymède, Callisto) et de Saturne (Titan), depuis leur formation jusqu'à nos jours, avec pour but de caractériser les processus de différenciation, leurs structures internes et leurs histoires géologiques. Les lunes principales de Jupiter et de Saturne sont considérées comme des cibles prioritaires pour l'exploration du système solaire par les agences spatiales en Europe (ESA) et aux États-Unis (NASA).

Avec le recrutement de Giuseppe Mitri, chercheur italien spécialiste des satellites de glace de Jupiter et Saturne, et le développement d'une nouvelle équipe de recherche autour de ce chercheur, le projet renforcera les activités de recherche du laboratoire sur les lunes de glaces. Il confortera également le rôle déterminant que joue le LPGN à l'échelle européenne dans l'exploration du système solaire externe, plaçant ainsi la Région Pays de la Loire aux premiers plans dans l'exploration spatiale.

Accueil d'un chercheur sur un poste dit « stratégique »

Accueil de Catherine Le Visage au sein du LIOAD : 150 000 €

Le projet porté par Catherine Le Visage va permettre de développer des hydrogels pour la réparation du tissu osseux et du cartilage, renforçant ainsi un axe majeur du LIOAD sur les biomatériaux et l'ingénierie tissulaire du squelette.

Catherine Le Visage, directrice de recherche Inserm depuis 2012, est pharmacienne et spécialisée en polysaccharide.

* Montant total des contrats et conventions signés en 2014 et qui font l'objet d'une déclinaison pluriannuelle

● LE SOUTIEN DE LA RÉGION APPORTÉ À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE 2013-2014

Dispositif Envoléo : dans le cadre de la convention signée avec la Région, l'université bénéficie d'une aide pour la mobilité internationale sortante : de 918 K€ en 2013-2014 (801 bourses) et de 640 K€ pour 2014-2015 (582 bourses).

Le soutien de la Région à la mobilité entrante représente 20 bourses d'accueil en 2013-2014 soit 140 K€ et 12 bourses d'accueil en 2014-2015 soit 84 K€.

Financements 2014 par la Région	
Projets soutenus (en K€)	Montant
PPC 2014 - Fonctionnement	435
PPC 2014- Investissements informatiques et communication	892
International - Mobilité	1 058
Projets de recherche	4 341
Total	6 726

● LA MODERNISATION DU PATRIMOINE IMMOBILIER

Les collectivités territoriales participent par ailleurs au développement et à la modernisation du patrimoine immobilier de l'université.

Les principales opérations architecturales soutenues sont les suivantes :

LIOAD : extension pour répondre au développement du Laboratoire d'ingénierie ostéo-articulaire et dentaire.

Montant : 0,63 M€.

Région : 0,3 M€, Nantes Métropole : 0,3 M€, INSERM : 0,03 M€.

Étude faite en 2014 – Réalisation en 2015.

Mise en sécurité du bâtiment IGH : afin d'améliorer la sécurité incendie au regard de la réglementation.

Montant : 3,8 M€ co-financés Nantes Métropole-Université de Nantes.

Travaux réalisés 2014-2015.

Construction d'un plateau technique ETMPA (Énergie, thermique, matériaux et procédés associés) afin de répondre aux besoins scientifiques dans le domaine de l'énergie.

Montant : 4 M€.

Région : 1,83 M€, Nantes Métropole : 1,04 M€, Conseil général 44 : 0,13 M€, FEDER : 1 M€.

Livraison été 2014.

Construction d'une extension du Laboratoire informatique de Nantes Atlantique (LINA) afin de valoriser le pôle recherche en Sciences et techniques de l'information et de la communication (STIC).

Montant : 7,5 M€.

État : 1,87 M€, Région : 1,88 M€, Nantes Métropole : 1,88 M€, FEDER : 1,87 M€.

Construction d'un nouveau bâtiment universitaire sur le site de La Courtaisière de La Roche-sur-Yon afin de renforcer le pôle d'enseignement universitaire yonnais.

Montant : 4 M€.

État : 2 M€, Région : 0,667 M€, Conseil général 85 : 0,667 M€, Agglomération La Roche-sur-Yon : 0,666 M€.

Livraison été 2014.

Étude Schéma directeur formations santé

Montant : 150 K€.

Région : 50 K€, Nantes Métropole : 50 K€, Université de Nantes : 50 K€.

Construction des IRS 2 et Campus

Ces 2 projets concomitants ont pour objet d'accompagner le développement de la recherche biomédicale en étroite collaboration avec le CHU et l'INSERM.
Livraison prévue début 2016.

- IRS 2 : 20 M€.

État : 5 M€, Région : 2,34 M€, Conseil général 44 : 3,33 M€, Nantes Métropole : 3,33 M€, FEDER : 6 M€.

- IRS Campus : 12,2 M€.

Région : 10,2 M€, FEDER : 2 M€.

Développement du Quartier de la création

Dans le cadre du Plan campus prometteur, l'Université de Nantes, partenaire du Quartier de la création, est maître d'ouvrage du projet de réhabilitation de la Halle 6, avec un financement de Nantes Métropole à hauteur de 14 M€. La phase d'appel à candidatures a été lancée fin 2014 pour une livraison à la rentrée 2018.

Data Center

Adaptation d'un bâtiment sur le site Lombarderie pour héberger l'ensemble des matériels informatiques en 4 zones : 1 zone dédiée à l'université et ses laboratoires, 1 zone dédiée au calcul scientifique haute performance, 1 zone dédiée à l'hébergement réseau (université, Renater, Gigalis), 1 zone dédiée aux autres établissements ESR de la Région.

Montant : 1,27 M€.

Région : 950 K€, État : 200 K€, Université de Nantes : 120 K€.

Livraison octobre 2014, mise en production début 2015.

Projet Algosolis

Construction d'un démonstrateur de R&D dédié à la production et à l'exploitation de micro-algues avec une ambition internationale.

Montant : 3,76 M€.

Région : 1 179 M€, Conseil général 44 : 1 M€, FEDER : 0,89 M€, CARENE : 0,356 M€, CCI : 0,1 M€, Nantes Métropole : 0,035 M€, Université de Nantes : 0,2 M€.

Livraison mars 2015. Mise en service été 2015.

Financement pluriannuel de la modernisation du patrimoine immobilier - Projets en cours						
En K€	Région	Nantes Métropole	Conseil général	INSERM FEDER ÉTAT -LRY CCI	Université	Global
LIOAD	300	300		30		630
Sécurité bâtiment IGH		1 900			1 900	3 800
ETMPA	1 830	1 040	130	1 000		4 000
Extension LINA	1 880	1 880		3 740		7 500
Algosolis démonstrateur	1 179	35	1 000	1 346	200	3 760
LRY nouveau bâtiment Courtaisière	667		667	2 666		4 000
IRS 2	2 340	3 330	3 330	11 000		20 000
IRS CAMPUS	10 200			2 000		12 200
Quartier de la création		14 000				14 000
Schéma directeur formation santé	50	50			50	150
Data Center	950			200	120	1 270
Total Immobilier	19 396	22 535	5 127	21 982	2 270	71 310

Les partenariats seront reconduits au travers du nouveau contrat de plan État Région 2015-2020.

● **LES SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES ACCORDÉES EN 2013 PAR LA RÉGION ET NANTES MÉTROPOLE**

En 2014, l'université a continué à bénéficier de la 2^e partie de l'aide exceptionnelle (répartie sur deux exercices) accordée par la Région et Nantes Métropole en 2013, contribuant ainsi à l'effort de retour à l'équilibre budgétaire.

Région : 1,4 M€

Renouvellement des équipements informatiques et développement des outils, d'enseignement à distance.

Nantes Métropole : 1,5 M€

Renouvellement des équipements pédagogiques, numériques, sportifs et mobiliers.

ANNEXE 1

● **SUBVENTIONS OU REVERSEMENTS ATTRIBUÉ(E)S PAR L'UNIVERSITÉ DE NANTES EN 2014**

Subventions ou reversements
attribué(e)s par l'Université de Nantes en 2014

ASSOCIATIONS / VIE ÉTUDIANTE	385 196 €
CROUS de Nantes	38 409 €
Association Asun	36 000 €
Radio Prun'	30 000 €
Association Dipp Des Idées Plein La Prod	28 206 €
Europa Production	20 750 €
UNA Université Nantes Aviron	20 000 €
Afev-Ass Fondation Étudiante	17 000 €
Bde Polytech Nantes	15 480 €
Association Linkilog	15 000 €
Le Labo Des Savoirs	12 000 €
Association Autour Du Monde	10 000 €
Vélocampus	10 000 €
Bureau Nantais Interassociatif	7 950 €
Bde Polytech Gavy	7 355 €
Born to build	6 805 €
Association CRSU	6 100 €
Anep Association Nationale Des Étudiants En Psychomotricité	5 200 €
Geode	5 185 €
Asef Association	5 000 €
Association Équipe Voile Jeune	4 709 €
Association Le Fil	4 685 €
Anfo	4 500 €
Corporation Nantaise Des Étudiants	4 200 €
Asap Saint-Nazaire	3 850 €
Association Jurisnantes	3 545 €
Accès Au Cinéma Invisible	3 193 €
Association Sportive Culturelle De	3 000 €
L'Arche d 'Avalon Association	3 000 €
Philonema	2 525 €
Genepi	2 357 €
Psych Invest	2 294 €
Alternative Étudiante	2 200 €
Anophele	2 185 €
Conseil De La Vie Étudiante Nazairienne	2 100 €
Le Cirque Lazuli	2 000 €
Association Acte	1 902 €
Nomade Culture	1 750 €
Bde Hhaa	1 719 €
Association Sportive Des Étudiants	1 650 €
Ass Communautaire De L'Estuaire De La Loire Et Du Littoral	1 640 €
Asef Saint-Nazaire	1 500 €
Fncas Association	1 454 €
Air-Gea	1 300 €
Les Majorettes d'Azay Le Rideau	1 200 €
Projet Solidaire En Inde Psi	1 200 €
Amina	1 190 €
Lysias Nantes	1 001 €
Association Air Gb	1 000 €
Association Atlantic Surf Cup	1 000 €
Association Polyjoule	1 000 €

Solidaires Étudiant E S Nantes	1 000 €
Association AIR-IC	1 000 €
Ta Mère En Costume	919 €
Ae lut Gea Pmo	918 €
Bde lemn-lae	843 €
Association ANADYL	790 €
Étudiants Volleyeurs Nantais	740 €
Artillerie Travaux Publics	630 €
Scinapse	620 €
BDS IUT Saint-Nazaire	800 €
Anem - Miage	591 €
Association Étudiants Bde Fleuriaye	500 €
Ares	498 €
Compagnie Est Sans Ciel	315 €
Enactus	312 €
La Courroie	300 €
Association Serinus	282 €
Patchrock	265 €
Ascii - Association De Sciences Et Conseils En Ingénierie Informatique	228 €
Apne	226 €
Les Éveillés Association	223 €
Autres	5 908 €

CULTURE	358 238 €
Théâtre Universitaire	216 850 €
Rencontres du Cinéma Espagnol	28 000 €
Association Popul Art	17 150 €
Bodin Quentin	8 603 €
Hochet Louise, plasticienne costumière	8 483 €
Association Univerciné	8 100 €
Association Le Caillou	5 372 €
Ass Passage(S)	4 550 €
Éditions Les Perseides	4 500 €
Éditions Nouvelles Sessile Defaut	4 000 €
L'Heure d'Écrire	3 993 €
Maison De La Poésie	3 800 €
Les Maladroits	3 168 €
Les Belles Lettres	2 980 €
Collectif Etc	2 892 €
Geoffroy Pithon	2 745 €
Association Misia	2 742 €
Vertigo	2 204 €
Éditions Des Archives Contemporaines	2 110 €
Compagnie Je Reste	2 000 €
Groupe La Réciproque	1 975 €
Vlam Productions	1 735 €
Remy Pierre	1 650 €
Éditions du Croquant	1 525 €
Arefac	1 500 €
Association Philosophia	1 500 €
Têtes Rondes Et Têtes Pointues	1 355 €

Les Arts Du Cil	1 000 €
Association Culturelle Artaban	870 €
Apo 33	866 €
Ltk Production	866 €
Amfifanfare	850 €
Coline Huger, créatrice	809 €
Association Fragil	802 €
La Folle Journée	735 €
Association Acifo Omid	687 €
Chœur Universitaire De Nantes	600 €
Éditions Corti	500 €
Ensemble Utopik	500 €
Les Entretiens De La Garenne Lemot	500 €
Maison Julien Gracq	500 €
Théâtre Athenor	500 €
De Fouquet Luc	453 €
Espaces Latinos	400 €
Art+Université+Culture	350 €
Compagnie Est Sans Ciel	315 €
Quentin Faucompre	293 €
Elsevier Masson	170 €
Gil Daniel	150 €
Euradionantes	40 €

ENSEIGNEMENT/RECHERCHE	2 650 628 €
CNRS Dr Bretagne Pays de Loire	368 206 €
Université d'Angers	302 495 €
Gip MSH Ange Guépin	246 033 €
École Centrale Nantes	144 018 €
Unam (Université Nantes Angers Le Mans)	143 731 €
Université du Maine	134 961 €
INRA Nantes Angers Poitou	129 618 €
Centre Universitaire Départemental	100 000 €
SATT Ouest Valorisation	92 065 €
Université Rennes 2	64 171 €
Cer Ensam Angers	55 000 €
Gip Arronax	50 000 €
Capacités Sas	48 237 €
Oniris	40 615 €
Irt Jules Verne	35 298 €
Cefras Siège	35 190 €
École des Mines de Nantes	30 284 €
Inserm Adr Grand Ouest	29 924 €
Fondation Projets Université de Nantes	25 000 €
Brgm	24 240 €
Atlanpole	23 720 €
France Énergies Marines	23 564 €
Unf3S	22 500 €
Université de Lorraine	22 000 €
Université de Brest	20 933 €
Recherches Nutrition Humaines	20 850 €
Assodiut	19 332 €
Inra Centre d'Angers	18 912 €
Conférence Présidents d'Université	18 302 €
Chu Nantes	18 000 €
Cipa	18 000 €
Jean-Marie Castillo	17 000 €

Itertun	15 583 €
Enscr	15 533 €
Ademe	14 113 €
Fédération Française Sciences Chimie	13 000 €
Cnrs du Languedoc - Roussillon	12 456 €
Unjf	12 000 €
Académie des Sciences Sociales	10 000 €
Université Blaise Pascal	10 000 €
Arsiid	8 750 €
Griboi Association	8 000 €
Oqec La Joliverie	7 840 €
Ifremer	7 506 €
Université Rennes 1	7 200 €
Université de Bordeaux	7 000 €
Réseau des lae	6 000 €
Université De Lille 1	6 000 €
Agent Comptable Secondaire-Inra Dij	5 871 €
Conférence des Grandes Écoles	5 250 €
CNRS Île De France Ouest Et Nord	5 000 €
Institut National d'Histoire De	5 000 €
Pasca Association	5 000 €
École Supérieure du Bois	4 371 €
Cdefi	4 202 €
Association Images et Réseaux	4 142 €
Ariut Pays de la Loire	3 500 €
Unpiut	3 110 €
Conférence Des Doyens De Médecine	3 049 €
Prix De Theses	3 025 €
Académie Sciences d'Ostre-Mer	3 000 €
Atlantic 2 0	2 951 €
Adn'Ouest	2 750 €
Centrale Formation Médias Pedag. I.	2 750 €
Geoffroy Pithon	2 745 €
EMC2	2 694 €
Transnanomed	2 500 €
Cnrs Grenoble	2 225 €
Réseau N+I	2 200 €
Indrap	2 114 €
Sociedade Xestora De Intereses.	2 063 €
Afs Association Française Soudage	2 046 €
Auran	2 000 €
Université Paris 3	2 000 €
Canceropole Grand Ouest	2 000 €
Jc Rdst	2 000 €
Ufuta-Union Française	1 792 €
S2E2	1 765 €
CNRS Délégation Midi Pyrénées	1 680 €
Cap Aliment	1 600 €
Association Apliut	1 590 €
Ceced	1 500 €
Credic	1 500 €
Fondation Centaure	1 500 €
Association Réseau Curie	1 400 €
D C F Dirigeants Commerciaux De Fr	1 365 €
Cluster Maritime Français	1 320 €
Novachild	1 248 €
Adcuefe	1 200 €
Elastopole	1 180 €
Vegepolys	1 160 €

Ste Française De Thermique	1 048 €
Adn Bio Santé	1 020 €
Consortium International E-Miage	1 005 €
Anrt	1 003 €
Agismed	1 000 €
Sfds	1 000 €
Université Aix Marseille	1 000 €
Association Jfbtm	1 000 €
Apk	900 €
Ap Centre Universitaire	800 €
Université Bretagne Sud	800 €
Université De Besançon	800 €
W.E Applications Network	800 €
Aful La Chantrierie	750 €
Réseau Ecosd	750 €
Université Paris 1	750 €
Conférence Des Doyens Des Facultés	737 €
Csiesr	700 €
Gesi lut A	698 €
Aperau	650 €
Ort Association	650 €
Chambre de Commerce et d'Industrie	635 €
Ministère De L'Éducation Nationale	625 €
Acd Dept Qlio Association	601 €
ATALA – Association Pour Le Traitement Automatique Des Langues	600 €
Dpc Santé Université	600 €
Novabuild	600 €
Autres	14 564 €

RELATIONS INTERNATIONALES/EUROPE	166 471 €
Politechnika Lodzka	22 000 €
Chercheurs Étrangers Nantes	21 213 €
Fédération Burundaise de Rugby	19 288 €
Universidad De Vigo	16 000 €
Campus France	15 456 €
Univerty Of Michigan	12 676 €
Beijing University Of Technology	12 222 €
European University Association	9 350 €
Association Isep France	7 616 €
Agent Comptable Du Ciep	7 273 €
Auf Agence Universitaire	4 000 €
Association Bac	3 500 €
University Of Monastir	3 000 €
University Of Tunis	3 000 €
School Of Inter Education Chongqing	2 550 €
Process Design Center B.V.	1 778 €
Grupo Compostela De Universidades	1 500 €
American Mathematical Society	1 168 €
ECARTE - the European Consortium For Arts Therapies Education	700 €
Autres	2 181 €

Autres subventions	68 311 €
TOTAL SUBVENTIONS	3 628 845 €

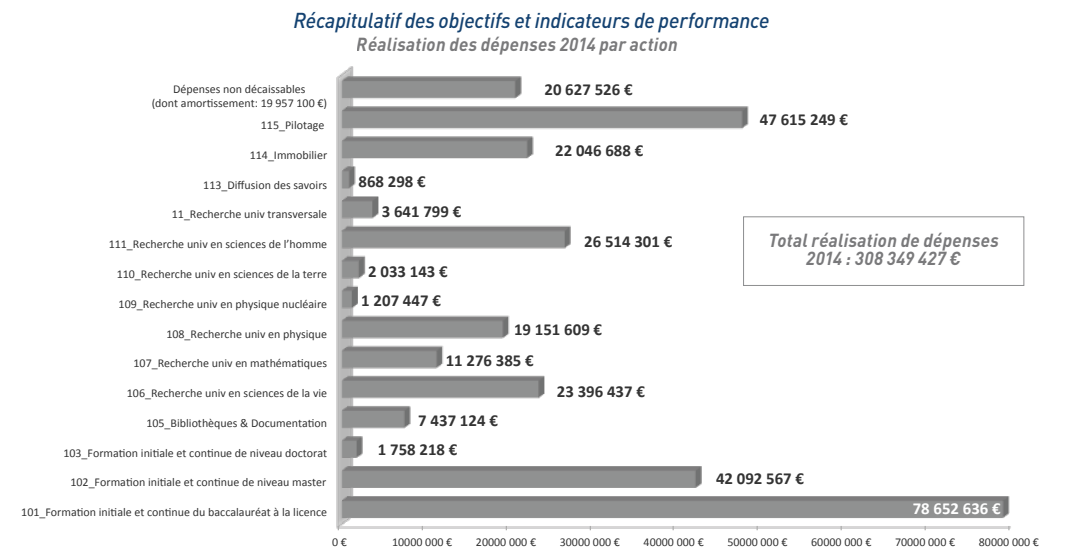
ANNEXE 2

- RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCES 2014
- PROGRAMME N° 150 Formations supérieures et recherche universitaire
- PROGRAMME N° 231 Vie étudiante

PROGRAMME N° 150 : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE

Récapitulatif des actions

Actions	Intitulé	Réalisation de dépenses 2014 (€)
101	Formation initiale et continue du baccalauréat à la licence	78 652 636 €
102	Formation initiale et continue de niveau master	42 092 567 €
103	Formation initiale et continue de niveau doctorat	1 758 218 €
105	Bibliothèques & Documentation	7 437 124 €
106	Recherche univ en sciences de la vie	23 396 437 €
107	Recherche univ en mathématiques	11 276 385 €
108	Recherche univ en physique	19 151 609 €
109	Recherche univ en physique nucléaire	1 207 447 €
110	Recherche univ en sciences de la Terre	2 033 143 €
111	Recherche univ en sciences de l'homme	26 514 301 €
112	Recherche univ transversale	3 641 799 €
113	Diffusion des savoirs	868 298 €
114	Immobilier	22 046 688 €
115	Pilotage	47 615 249 €
DZ	Dépenses non décaissables (dont amortissement : 19 957 100 €)	20 627 526 €
Total		308 349 427 €



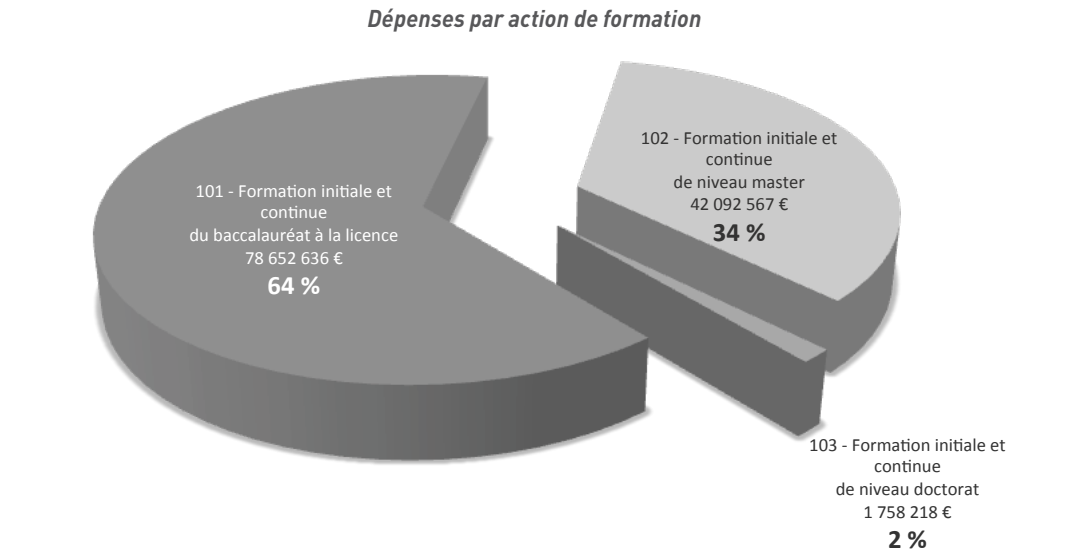
Récapitulatif des objectifs et indicateurs de performance

OBJECTIF 1	Répondre aux besoins de qualification supérieure par la formation initiale et continue
INDICATEUR 1.1	Activité de la formation continue
OBJECTIF 2	Améliorer la réussite des étudiants
INDICATEUR 2.1	Taux de passage de L1 en L2
INDICATEUR 2.2	Taux de réussite en licence en 3 ans
INDICATEUR 2.3	Flux d'étudiants entrant en master – Part des nouveaux étudiants entrant dans l'établissement
OBJECTIF 3	Améliorer le transfert et la valorisation des résultats de la recherche
INDICATEUR 3.1	Revenus consolidés de la valorisation de la recherche
OBJECTIF 4	Renforcer l'ouverture européenne et internationale des établissements
INDICATEUR 4.1	Doubles diplômes, diplômes internationaux, cotutelle thèse
OBJECTIF 5	Améliorer l'efficacité des opérateurs
INDICATEUR 5.1	Variation des horaires d'ouverture du SCD
INDICATEUR 5.2	Ressources de fonctionnement hors subventions pour charges de service public
INDICATEUR 5.3	Taux d'occupation des locaux

Objectifs et indicateurs de performance

FORMATION

Actions	Intitulé	Réalisation de dépenses 2014
101	Formation initiale et continue du baccalauréat à la licence	78 652 636 €
102	Formation initiale et continue de niveau master	42 092 567 €
103	Formation initiale et continue de niveau doctorat	1 758 218 €
Total		122 503 421 €



OBJECTIF 1 : Répondre aux besoins de qualification supérieure par la formation initiale et continue

Focus sur l'offre de formation

Évolution des effectifs sur les 6 dernières années

	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Effectif global Hors IUFM (ESPE)	31 837	32 614	32 712	33 327	33 830	35 119
Variation hors IUFM (ESPE)	+ 2,5 %	+ 2,4 %	+ 0,3 %	+ 1,88 %	+ 1,51 %	+ 3,81 %
IUFM (ESPE)	2 322	568	524	539	884	1 626
Total général	34 159	33 182	33 236	33 866	34 714	36 745
Variation avec IUFM (ESPE)	+ 1,3 %	- 2,9 %	+ 0,2 %	+ 1,90 %	+ 2,5 %	+ 5,85 %
Primo-entrants en licence générale	4 365	4 453	4 433	4 598	5 078	5 392
Licence	12 613	13 091	12 907	13 150	13 772	14 624
Licence professionnelle	862	900	927	1 004	1 029	1 182
Master	5 898	6 585	6 346	6 458	6 521	7 171

1-1 Formation tout au long de la vie	
Indicateur spécifique du contrat quinquennal de l'Université de Nantes	
Action	Formation continue
Objectifs	Objectif 1 Répondre aux besoins de qualification supérieure par la formation initiale et continue
Description des indicateurs	
Unité de mesure	1- heures-stagiaires (les heures-stagiaires sont le cumul des heures suivies par chaque personne en formation) 2- nombre de stagiaires : nombre de stagiaires ayant achevé leur formation au cours de l'année de référence 3- nombre de certifications (diplôme, titre à finalité professionnelle ou certificat de qualification professionnelle) 4- millier Euros
Date de la mesure	Année civile précédant la 1 ^{re} année du contrat ; dernière année civile du contrat
Champ de la mesure	Prestations de formation continue, diplômante ou non, assurées par l'établissement. L'apprentissage, qui relève de la formation initiale, est exclu du champ.
Mode de renseignement de l'indicateur	Données fournies par l'établissement

	2012	2013	Cible 2016
1- Volume d'heures stagiaires	1 141 092	1 261 701	
2- Nombre de stagiaires	18 025	15 940	16 000
2- Nombre de certifications délivrées	4 552	4 616	5 172
dont certifications par la VAE*	36	32	60
4- Recettes de la formation continue (en M€)	8,78 M€	8,86 M€	9 M€

Précisions : Une certification est un diplôme, un titre ou un certificat inscrit au RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) accréditant qu'une personne est capable d'appliquer ses connaissances, ses habilités, attitudes et comportements nécessaires à l'exercice d'une activité professionnelle donnée.

Commentaires de l'université

L'hypothèse retenue de développement du nombre de stagiaires est cohérente avec la volonté de l'établissement de développer des formations courtes intra et inter-entreprises et la modularisation.

* tenant compte du développement de la VAE partielle.

OBJECTIF 2 : Améliorer la réussite des étudiants

2-1 Taux de passage de L1 en L2	
Indicateur spécifique du contrat quinquennal de l'Université de Nantes	
Action	Formation initiale et continue de niveau licence
Objectif	Améliorer la réussite des étudiants (objectif 2, programme 150)
Description de l'indicateur	
Unité de mesure	Ratio en %
Date de la mesure	Années universitaires
Champ de la mesure	Nouveaux entrants dans l'enseignement supérieur (enseignement public universités et assimilés - France entière) inscrits pour la première fois en L1 et inscrits l'année suivante en 2 ^e année de licence, ou dans une formation équivalente de 2 ^e année Seuls les primo-entrants en L1 sont pris en compte dans la cohorte. Les étudiants inscrits en parallèle en CPGE, BTS ou DUT sont supprimés de la cohorte. Source : Données administratives recueillies via le Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE) – Universités et assimilés.
Élaboration et qualités de l'indicateur	
Nature précise des données de base	Inscriptions principales
Source	MESR/SIES, Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE)
Mode de calcul	Méthode : Suivi de cohorte entre deux années consécutives à une première inscription en licence (licence cursus LMD) 1^{re} année en (n-n+1). Les fichiers SISE-inscrits utilisés et appariés sur la base de l'identifiant (INE) deux années consécutives. Calcul du taux de redoublement : Le nombre d'étudiants qui redoublent à l'issue d'une année universitaire N-N+1 (redoublement dans la même formation ou dans une autre formation de L1) est rapporté au nombre total d'inscrits en L1 en N-1 Calcul du taux de passage : Le nombre d'étudiants inscrits en L2 ou dans des formations équivalentes (par exemple en IUT ou IEP) à l'issue d'une année universitaire N+1 est rapporté au nombre total d'inscrits en L1 en N-1. La licence préparée en L1 peut être différente de celle préparée en L2, même chose concernant l'établissement d'inscription. Calcul du taux de réorientations : Le nombre d'étudiants redoublants qui se sont réorientés vers d'autres filières au sein de l'université, diplôme différent de la licence et dans un niveau indiquant un changement de parcours (exemple : IUT, PACES, IEP) rapporté au nombre total d'inscrits en L1 en N-1. Calcul du taux de sortie de l'université : Le nombre d'étudiants non retrouvés dans le fichier SISE des inscrits de l'année N+1 sont considérés comme étant non réinscrits en cursus licence (sans avoir nécessairement interrompu leurs études). Ce nombre est rapporté au nombre total d'inscrits en L1 en N-1. Les admissions en cours de cursus ne sont pas prises en compte. Un étudiant inscrit en L1 dans une université X passant en L2 dans une autre université Y est pris en compte dans le taux de passage de l'université X. Un étudiant inscrit en L1 dans une université X redoublant en L2 dans une autre université Y est pris en compte dans le taux de redoublement de l'université X. Une seule inscription principale par étudiant est prise en compte dans les effectifs. Quand les étudiants ont pris une inscription dans des universités différentes, une seule est conservée. Précisions importantes : - un étudiant inscrit en BTS après une L1 est considéré comme sorti de l'université - un étudiant inscrit en 1^{re} année d'IUT après une L1 est considéré comme changeant d'orientation - un étudiant inscrit en 2^e année d'IUT après une L1 est considéré comme accédant en L2 ou formation équivalente

2-1 Taux de passage de L1 en L2 (suite)				
Indicateur du contrat quinquennal de l'Université de Nantes				1
	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Nombre de primo-entrants inscrits en L1	3 927	4 251	4 315	4 204
% de primo-entrants inscrits en L1 à la rentrée n redoublant en n+1	23,6	22,7	21,3	20,8
% de primo-entrants inscrits en L1 changeant d'orientation	2,7	2,0	3,1	2,5
% de primo-entrants inscrits en L1 sortant des universités	31,8	32,3	31,3	28,8
% de primo-entrants inscrits en L1 en n accédant en L2 ou équivalent en n+1	41,9	43,0	44,3	47,9

Chiffres université		
	2011-2012	2012-2013
Effectifs de primo-entrants inscrits en L1 (année n)	4 233	4 563
Part de redoublements à l'UN (année n+1)	18,76 %	21,28 %
Part de changements d'orientation à l'UN (année n+1)	1,04 %	0,81 %
Part des inscrits en L1 non présents à l'UN (année n+1)	31,14 %	31,21 %
Part des inscrits en L1 accédant en L2 l'année suivante	49,07 %	46,70 %

2-2 Taux de réussite en licence en 3 ans		
Indicateur du contrat quinquennal de l'Université de Nantes		2
Action	Formation initiale et continue du baccalauréat à la licence	
Objectif	Améliorer la réussite des étudiants	
Description de l'indicateur		
Unité de mesure	%	
Date de la mesure	Cohorte 2007 diplômée en 2010	
Champ de la mesure	Établissements d'enseignement supérieur	
Élaboration et qualités de l'indicateur		
Nature précise des données de base	Étudiants (bacheliers et non bacheliers) inscrits administrativement pour la première fois en première année de premier cycle ou de cursus licence à la rentrée universitaire 2007. Sont exclus du champ, les inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles en première année. Cf. « mode de calcul ».	
Source	MESR/SIES, Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE)	
Mode de calcul	Le taux de réussite constaté en licence en 3 ans est calculé à partir de la cohorte d'étudiants, bacheliers et non bacheliers, inscrits pour la 1^{re} fois en 1^{re} année de 1^{er} cycle ou de cursus licence à la rentrée 2007. Méthodes appliquées à partir de la cohorte pour la détermination des taux de réussite en licence (générale et professionnelle) à partir de la cohorte : - Méthode 1 : la méthode 1 tient uniquement compte de l'établissement d'inscription en 1^{re} année ; les étudiants qui ont changé tous les ans d'établissement ne sont pas comptabilisés dans le calcul - Méthode 2 : la méthode 2 tient uniquement compte des résultats en 3^e année (L3), rapportant le nombre de diplômés à celui des inscrits en troisième année - Méthode 3 : la méthode 3 tient uniquement compte des étudiants qui, s'étant inscrits en L1 dans l'établissement, ont effectué la totalité de leur cursus de licence (L1 à L3) en son sein ou bien qui sont sortis du système universitaire en troisième année	
Service responsable de l'indicateur	SIES-PAPESR	

	Périodes	Méthode 1	Méthode 2	Méthode 3
Taux de réussite constaté en % (établissement)	Diplômés 2010 (cohorte 2007) pour mémoire	29,9	89,1	45,4
	Diplômés 2011 (cohorte 2008)	30	91	45,3
	Diplômés 2012 (cohorte 2009)	28,7	88,7	43,2
	Toutes universités diplômés 2012	27,1	85,8	41,1
	Cible 2016 (méthode 3 uniquement)			52

Commentaires de l'université

La réussite en 4 ans permet d'intégrer les étudiants qui se réorientent ou qui redoublent une fois mais réussissent leur diplôme.

Le document Indicateurs de l'enseignement supérieur montre que l'Université de Nantes a des taux de réussite supérieurs à la moyenne des universités ; la valeur ajoutée sur la seule L3 (méthode 2) est significative (5 points), montrant que le profil sociologique des étudiants effectivement recrutés n'explique pas à lui seul les taux de réussite. L'amélioration du taux de diplomation passe essentiellement par l'amélioration de la réussite en L1 et on rappellera que la série du bac est ici fondamentale.

Réussite en 4 ans à l'UN					
Génération	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012
Base effectifs en L1	1 917	1 841	1 936	1 980	2 087
Admis en 4 ans et moins	1 527	1 486	1 573	1 598	
Admis en 3 ans	1 149	1 098	1 147	1 125	1 340
Taux en 4 ans et moins	79,66 %	80,72 %	81,25 %	80,71 %	
Taux en 3 ans	59,94 %	59,64 %	59,25 %	61,87 %	64,21 %
Base effectifs en L1 = Primo-entrants en L1, Inscrit en N+1 à l'UN et Inscrit en N+2 en L2 ou L3					
Admis en 4 ans et moins = Effectifs de la base en L1 ayant obtenu la licence générale en N+3 ou N+4 à l'UN					
Admis en 3 ans = Effectifs de la base en L1 ayant obtenu leur licence générale en N+3					

2-3 Flux d'étudiants entrant en master/part des nouveaux étudiants entrants dans l'établissement		
Indicateur du contrat quinquennal de l'Université de Nantes		3
Action	Formation initiale et continue de niveau master	
Objectif	Améliorer la réussite des étudiants	
Description de l'indicateur		
Unité de mesure	Ratio en %	
Date de la mesure	Années universitaires 2010-2011, 2011-2012 et 2015-2016	
Champ de la mesure	Inscrits et diplômés de cursus M– Champ SISE universités	
Élaboration et qualités de l'indicateur		
Nature précise des données de base	Établissement d'origine des entrants en M1 et M2 - Effectifs d'inscrits en M1 et M2 (inscriptions principales)	
Source	MESR/SIES, Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE) PAPESR	

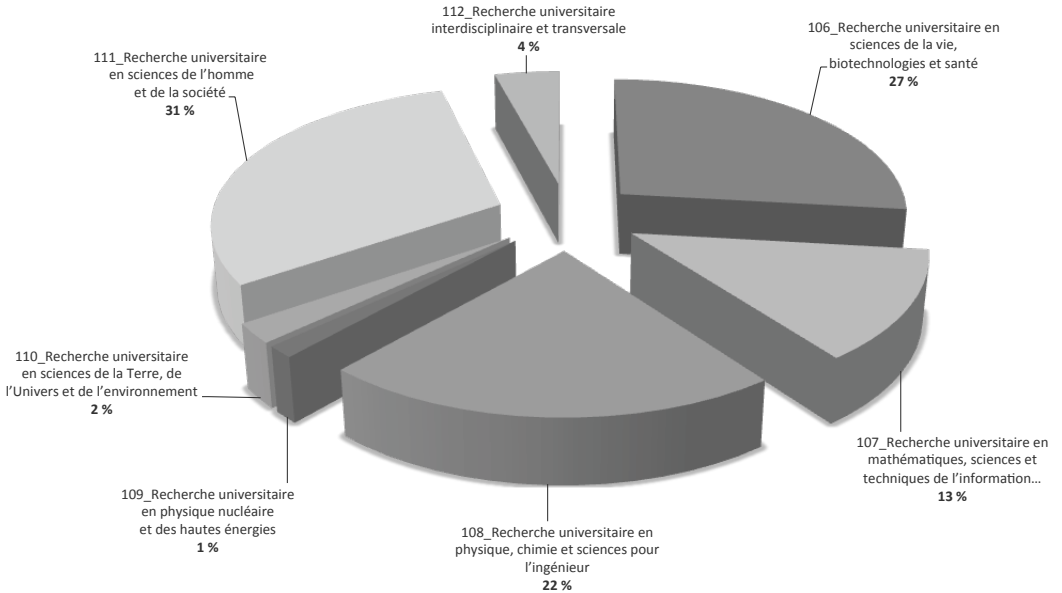
Mode de calcul	Établissement d'origine des entrants en M1 : Pour chaque année considérée : nombre d'étudiants inscrits en M1 (redoublants exclus) absents de l'établissement l'année précédente / nombre total des étudiants inscrits dans l'établissement en M1, (redoublants exclus) x 100 En M1 sont pris en compte les inscrits en : maîtrise, master LMD, master IUP. Établissement d'origine des entrants en M2 : Pour chaque année considérée : nombre d'étudiants inscrits en M2 (redoublants exclus) absents de l'établissement l'année précédente / nombre total des étudiants inscrits dans l'établissement en M2, (redoublants exclus) x 100 En M2 sont pris en compte les inscrits en : master LMD, DEA, DESS. <i>À noter : les agrégats M1 et M2 ont été homogénéisés en 2009, ce qui peut expliquer d'éventuels écarts avec les données calculées antérieurement.</i>
----------------	--

	Année	Effectif de l'année	Étudiants non présents en n-1	Taux
Part des étudiants non-présents en n-1 dans l'établissement parmi les nouveaux inscrits en M1	2010-2011	2 721	1 083	39,8
	2011-2012	2 752	1 083	39,4
	2012-2013	2 958	1 116	37,7
	Cible 2016			40
Toutes universités	2010-2011	124 312	53 327	42,9
	2011-2012	122 492	51 727	42,2
	2012-2013	125 330	52 722	42,1
Part des étudiants non-présents en n-1 dans l'établissement parmi les nouveaux inscrits en M2	2010-2011	2 853	1 113	39
	2011-2012	2 708	1 082	40
	2012-2013	2 699	1 131	41,9
	Cible 2016			40
Toutes universités	2010-2011	128 681	50 888	39,5
	2011-2012	122 994	45 789	37,2
	2012-2013	121 372	44 237	36,4

RECHERCHE

Actions	Intitulé	Réalisation de dépenses 2014 (€)
106	Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologies et santé	23 396 437 €
107	Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information...	11 276 385 €
108	Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	19 151 609 €
109	Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	1 207 447 €
110	Recherche universitaire en sciences de la Terre, de l'Univers et de l'environnement	2 033 143 €
111	Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	26 514 301 €
112	Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	3 641 799 €
Total		87 221 121 €

Dépenses par action de recherche



OBJECTIF 3 : Améliorer le transfert et la valorisation des résultats de la recherche

3-1 Revenus consolidés de la valorisation de la recherche	
Indicateur du contrat quinquennal de l'Université de Nantes	
Action	6 à 12
Objectif	Améliorer le transfert et la valorisation des résultats de la recherche
Description de l'indicateur	
Unité de mesure	K€
Date de la mesure	31/12/N
Champ de la mesure	Établissements d'enseignement supérieur et structures externes chargées de la valorisation de leurs activités recherche
Élaboration et qualités de l'indicateur	
Nature précise des données de base	Établissement : établissement d'enseignement supérieur ayant qualité d'opérateur et participant à l'exécution du programme 150 dans le cadre d'une contractualisation avec le MESR. Structure externe : structure (établissement public, association, dispositif mutualisé ou filiale) chargée par l'établissement public, agissant seul ou avec d'autres établissements (dans le cadre d'un groupement ad hoc, d'un PRES, etc.), de gérer tout ou partie des activités de valorisation.

Nature précise des données de base (suite)	Organisme : EPST partenaires des établissements au sein des unités mixtes et gérant potentiellement une part des ressources de valorisation Données financières au 31/12/N de chaque année considérée : - recettes générées par les contrats de recherche (hors financement public sur projet - FPP) - recettes générées par les prestations de service (études et prestations recherche hors contrats) - recettes générées par les revenus de la propriété intellectuelle
Source	Comptes financiers des établissements d'enseignement supérieur
Mode de calcul	Montants déclarés par catégorie de ressources citées plus haut issus du compte financier de l'établissement, augmentés des ressources globales des structures externes concernées et des ressources éventuellement gérées par les organismes pour le compte d'unités mixtes de l'établissement. Les ressources des structures externes mutualisées ne sont pas ventilées par établissement faute de pouvoir déterminer <i>a priori</i> la bonne clé de répartition. Cependant, les établissements sont invités à commenter les résultats, et le cas échéant, à expliciter leur niveau de participation au dispositif mutualisé y compris si la valorisation est gérée au niveau du PRES. <i>Les financements publics sur projet (FPP), par exemple en provenance de l'ANR, du FUI, de l'UE (PCRD), ou des collectivités territoriales sont exclus du périmètre de l'indicateur.</i>
Date de disponibilité de l'indicateur	Mars de chaque année N pour N-1

En K€	Ressources			
	Contrats hors FPP	Prestations	Redevances PI	Total
1- Périmètre établissement	621	336		957
2- Périmètre structure(s) externe(s) propre(s) à l'établissement	574	1 418		1 992
3- Périmètre structure(s) externe(s) mutualisées				
4- Périmètre « organismes »				
Total 2013				2 949

OBJECTIF 4 : Renforcer l'ouverture européenne et internationale des établissements

Indicateur de performance

4-1 Doubles diplômes, cotutelle internationale de thèse	
Indicateur spécifique du contrat quinquennal de l'Université de Nantes	
Action	Poursuivre l'internationalisation des formations
Objectifs	
Description des indicateurs	
Unité de mesure	Nombre
Date de la mesure	Année universitaire
Champ de la mesure	1. Nombre de doubles diplômes, diplômes internationaux ou formations à distance à l'international / nombre de diplômes de niveau M de l'université. 2. Recensement de toutes les inscriptions en doctorat pour une année universitaire pour lesquelles il existe un accord de cotutelle avec co-encadrement de la thèse
Mode de renseignement de l'indicateur	Données fournies par l'établissement

	2012-2013	2013-2014
Nombre de doubles diplômes	21 masters	23 masters
Nombre de thèses en cotutelle internationale et en codirection étrangère	137	126

OBJECTIF 5 : Améliorer l'efficience des opérateurs

DOCUMENTATION

Actions	Intitulé	Réalisation de dépenses 2014 (€)
105	Bibliothèques et documentation	7 437 124 €
Total		7 437 124 €

Indicateur de performance

5-1 Variation des horaires d'ouverture du SCD	
Indicateur du contrat quinquennal de l'Université de Nantes	
Action	Bibliothèques et documentation
Objectif	Améliorer l'efficience des opérateurs
Description de l'indicateur	
Unité de mesure	Pourcentage
Date et source de la mesure	Année universitaire
Champ de la mesure	Sont prises en compte dans le calcul de la cible les bibliothèques universitaires et les bibliothèques intégrées du SCD ou du SICD, et répondant également aux deux critères suivants : - ouvertes au moins 45 heures par semaine ; - dotées de plus de 100 places assises. Les bibliothèques non intégrées au SCD ou au SICD sont exclues du champ de la mesure.
Élaboration et qualités de l'indicateur	
Nature précise des données de base	Pourcentage d'augmentation globale de l'ouverture hebdomadaire dans l'ensemble des bibliothèques universitaires et intégrées répondant aux critères définis dans la rubrique « Champ de la mesure », entre l'année 2010 et l'année d'échéance du présent contrat. La moyenne est calculée sur la base des horaires en vigueur durant la plus grande partie de l'année pour chaque bibliothèque prise en compte dans le calcul. Les extensions ou réductions ponctuelles ne doivent donc pas être prises en compte dans ce calcul ; elles peuvent en revanche être signalées dans la partie « Commentaires » comme élément d'appréciation complémentaire.
Mode de calcul	Vd (valeur de départ) est l'ouverture hebdomadaire moyenne des bibliothèques pour l'année 2010, en nombre d'heures. Va (valeur d'arrivée) est l'ouverture hebdomadaire moyenne des bibliothèques pour l'année de l'échéance du contrat, en nombre d'heures.

	2010 (contrat)	2013
Moyenne d'ouverture hebdomadaire des bibliothèques universitaires et bibliothèques intégrées (Vd) en 2010	54,28	60,35
Moyenne d'ouverture hebdomadaire des bibliothèques universitaires et bibliothèques intégrées à l'échéance du contrat (Va)	61	
Variation (Va-Vd)	6,72	
Cible 2016 (%)	+ 11 %	

ÉVOLUTION DES RESSOURCES PROPRES DES ÉTABLISSEMENTS

Indicateur de performance

5-2 Ressources de fonctionnement Hors subventions pour charges de service public	
Indicateur spécifique du contrat quinquennal de l'Université de Nantes S 16	
Action	P150 : accroissement des ressources propres
Objectif	Améliorer l'efficience des opérateurs
Description des indicateurs	
Unité de mesure	Millions d'euros
Date de la mesure	Année civile précédant la 1 ^{re} année du contrat ; dernière année civile du contrat
Champ de la mesure	Ressources financières hors subventions pour charges de service public, à savoir : - les autres subventions : collectivités locales, Union européenne, autres subventions de fonctionnement - les ressources de fonctionnement : droits d'inscription, redevances sur prestations intellectuelles, contrats de recherche (y compris les financements de l'ANR relatifs ou non aux investissements d'avenir) - les recettes de la formation continue - la taxe d'apprentissage - les autres prestations (études et travaux) - les dons et legs assimilés - les autres recettes encaissables
Mode de renseignement	Données fournies par l'établissement

	2011	2012	2013	2014	Cible 2016
Subventions (1)	5,93	7,95	14,33	7,9	7
Ressources de fonctionnement (2)	13,53	15,81	15,4	22,71	14
Dont ANR hors investissements d'avenir	1,77	1,42	2,84	1,20	
Dont investissements d'avenir (le cas échéant)					
Recettes de la formation continue (3)	6,05	8,78	8,86	8,97	7
Taxe d'apprentissage (4)	3	3,09	3,50	3,79	3
Autres (5, 6, 7)	0,88	1,02	2,32	7,97	2
Total	31,16	38,07	47,25	51,34	33

PILOTAGE ET IMMOBILIER

Actions	Intitulé	Réalisation de Dépenses 2014 (€)
114	Immobilier	22 046 688 €
115	Pilotage	47 645 249 €
Total		69 691 937 €

Indicateur de performance

Occupation des locaux	Situation actuelle (2014)				Taux d'occupation attendu en 2016 en %
	Nombre d'heures d'utilisation	Nombre de salles	Total surfaces SHON	Taux d'occupation réel %	
Amphithéâtres	71 197	82	24 063	77,5 %	80 %
Salles banalisées	547 857	917	78 215	53,3 %	56,2 %
Total				59 %	70 %

Commentaires de l'université

L'Université de Nantes préconisait un taux d'occupation attendu en 2016 de 62 %. Cette valeur a été présentée et expliquée lors de la visite du Ministère (DGESIP) du 25 janvier 2012. Elle prend notamment en compte le fait que le patrimoine immobilier de l'université est dispersé sur plusieurs sites (Nantes, qui comporte plusieurs campus, mais aussi La Roche-sur-Yon et Saint-Nazaire). Il est demandé à l'université d'augmenter ce taux et elle le porte donc à 70 %, ce qui correspond à la moyenne nationale. Elle tient toutefois à préciser que le taux actuel de 60,2 % a été établi sincèrement. Parvenir à la moyenne nationale, qui est calculée à partir des déclarations faites par les différentes universités, constitue pour elle un objectif très ambitieux qu'il lui sera certainement difficile d'atteindre. Un effort particulier, notamment en termes de mutualisation, sera fait sur les espaces occupés par les sites de l'ESPE.

PROGRAMME N° 231 : VIE ÉTUDIANTE

Récapitulatif des actions

Actions	Intitulé	Réalisation de dépenses 2014
201	Aides directes	120 795 €
202	Aides indirectes	6 089 €
203	Santé des étudiants	1 811 078 €
204	Pilotage	36 273 €
Total		1 974 235 €

Récapitulatif des objectifs et indicateurs de performance

OBJECTIF 1	Contribuer à promouvoir l'égalité des chances pour l'accès aux formations de l'enseignement supérieur des différentes classes sociales
INDICATEUR 1.1	Ratio de réussite comparée des étudiants boursiers par rapport aux étudiants non boursiers
OBJECTIF 2	Développer la prévention dans le domaine de la santé
INDICATEUR 2.1	Pourcentage des étudiants du cursus licence ayant bénéficié d'une visite médicale au cours de l'année

Objectifs et indicateurs de performance

Objectif 1 : Contribuer à promouvoir l'égalité des chances pour l'accès aux formations de l'enseignement supérieur des différentes classes sociales

Indicateur de performance

INDICATEUR 1.1 : Ratio de réussite comparée des étudiants boursiers par rapport aux étudiants non boursiers					
	Unité	2010/11	2011/12	2012/13	2013/2014
Ratio des taux de réussite en L3	%	114,24	111,27	106,41	107,61
Ratio des taux de réussite en M2	%	126,66	130,68	122,89	116,69

Précisions méthodologiques

Le taux de réussite est calculé en fonction du nombre d'inscrits en année terminale de cursus. Ne concerne que les étudiants inscrits dans les universités.

Source des données : Université - DEVU

OBJECTIF 2 : Développer la prévention dans le domaine de la santé

Indicateur de performance

INDICATEUR 2.1 : Pourcentage des étudiants du cursus licence ayant bénéficié d'une visite médicale au cours de l'année				
	Unité	2011/12	2012/13	2013/14
Nombre d'étudiants en L+M+D		32 596	33 622	34 158
Nombre d'étudiants en visite au SUMPPS		5 090	6 095	5 765
% d'étudiants L+M+D ayant bénéficié au cours de l'année d'une visite médicale de prévention	%	15,62	18,13	16,88

Source des données : Université - SUMPPS

UNIVERSITÉ DE NANTES
DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES
1 QUAI DE TOURVILLE
BP 13 522
44 035 NANTES CEDEX 1
TÉL. 02 40 99 83 83

Rédaction :

Direction de la communication
Direction des affaires financières
Cellule de soutien à la
contractualisation et au pilotage

Création et maquette :

Direction de la communication

Crédits photos :

iRéalité - Jérôme Boccon-Gibod
Franck Toms
Service photo de l'Université de Nantes

Impression : Imprimerie Allais
10 mars 2015



UNIVERSITÉ DE NANTES